Agriculture Canada

facteurs de production agricole et finance

décembre / 1990

ANALYSE du MARCHÉ

FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE ET FINANCE

91-03804/

Décembre 1990

(Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990)

Publié et diffusé par la

Direction générale des communications
Agriculture Canada
Pièce 122
Immeuble Sir John Carling
Ottawa, CANADA
K1A 0C7
(613) 995-8963 (poste 5238)

Direction générale des politiques

Agriculture
Canada

AVANT-PROPOS

Ce rapport contient une série de textes faisant état de la situation et des perspectives concernant les facteurs de production agricole -- terres, main-d'oeuvre, crédit et financement, machines et bâtiments, engrais, produits agrochimiques et énergie, -- selon l'information disponible avant la fin de janvier 1991, c'est-à-dire avant que les données du Recensement de l'agriculture de 1986 soient accessibles. Tous les auteurs sont des employés de la Direction générale des politiques à Agriculture Canada. Ces documents ont été préparés à titre d'information de base pour le programme sur les perspectives d'Agriculture Canada et pour la prévision du revenu agricole.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à la préparation, à la révision et à la publication des documents, entre autres les bureaux de la direction générale du développement agricole d'Agriculture Canada, les autres ministères fédéraux, les ministères provinciaux de l'Agriculture, les gens du secteur agro-alimentaire ainsi que les sources internationales et étrangères qui ont bien voulu nous fournir le matériel de référence nécessaire.

Alan Asselstine
Coordonnateur des perspectives sur les intrants agricoles
Direction générale des politiques
Agriculture Canada

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MAIN D'OEUVRE AGRICOLE	7
TERRES AGRICOLES	21
MACHINERIE ET CONSTRUCTIONS AGRICOLES	35
ÉNERGIE	42
ENGRAIS	55
PRODUITS AGROCHIMIQUES	72
CRÉDIT ET FINANCEMENT AGRICOLES	84

MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

A. Cho-Chung-Hing

FAITS SAILLANTS

En 1991, l'emploi total pour le secteur agricole devrait être le même qu'en 1990. La main-d'oeuvre disponible ne devrait augmenter que très peu, à cause des prévisions d'un taux de croissance économique moins élevé et d'un taux de chômage plus important pour 1991. En 1991, les taux de rémunération devraient s'accroître de 3 à 5 %. Les sommes investies directement par le gouvernement fédéral dans les programmes de main-d'oeuvre agricole, qui ont augmenté de 42 % en 1990 par rapport à 1989, devraient rester au niveau de 1990.

SITUATION

Selon les données provisoires de l'enquête mensuelle sur la population active de Statistique Canada, l'emploi agricole annuel moyen (travailleurs salariés, travailleurs familiaux non rémunérés et exploitants) totalisera 428 000 personnes en 1990; c'est la même chose qu'en 1989. Il y avait, toutefois, des différences entre les régions. En effet, l'emploi total a diminué en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, mais il s'est accru au Québec et dans les Prairies. Par rapport à 1989, l'emploi total a diminué de 4 000 en Colombie-Britannique, de 9 000 en Ontario et de 1 000 dans les provinces de l'Atlantique, mais il a augmenté de 11 000 dans les Prairies et de 3 000 au Québec (Tableau 1).

La composition de l'emploi a changé légèrement en 1990 par rapport à 1989. La proportion des travailleurs salariés et celle des travailleurs familiaux non rémunérés ont diminué de 38 % à 37 % et de 10 % à 9 %, respectivement, pendant que celle des exploitants autonomes a augmenté de 52 % à 54 %. En 1990 par rapport à 1989, à l'échelle nationale, le nombre de travailleurs salariés a diminué de 4 000 (2,5 %) pour atteindre 158 000 et le nombre de travailleurs familiaux non-rémunérés a diminué de 2 000 (5 %) pour atteindre 39 000, alors que le nombre d'exploitants autonomes a augmenté de 6 000 (3 %) pour atteindre 231 000. Sur une base régionale, le nombre de travailleurs salariés a diminué en Ontario, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, mais il a augmenté au Québec et dans les Prairies. En 1990, le nombre de

travailleurs familiaux non rémunérés est resté le même qu'en 1989 en Ontario, dans les Prairies et dans les provinces de l'Atlantique, mais il a diminué au Québec et en Colombie-Britannique, alors que le nombre d'exploitants autonomes s'est accru au Québec et dans les Prairies, a diminué en Ontario et est resté le même en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique (Tableau 2).

À cause d'une légère augmentation des taux de rémunération, la rémunération agricole totale devrait s'accroître d'environ 3 % en 1990 par rapport à 1989. En pourcentage des dépenses d'exploitation agricole, cette rémunération demeurera à peu près au niveau de 1989, soit 12 %, étant donné que les prix des autres facteurs de production agricoles devraient eux aussi augmenter très peu.

Le secteur horticole a continué de dépendre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles pour compléter l'offre intérieure de travailleurs saisonniers. En 1990, le nombre de travailleurs saisonniers étrangers a atteint 12 600; c'est 3 % de plus que le niveau record de 1989 qui était près de deux fois plus élevé qu'en 1987. Par contre, les postes à plein temps étaient généralement occupés par des travailleurs canadiens, bien que le personnel des Services d'emploi agricole (SEA) ait signalé des pénuries de travailleurs spécialisés dans l'industrie laitière et dans le secteur des pépinières. Les programmes fédéraux d'emploi en agriculture (dont la liste détaillée figure en annexe) ont continué de favoriser une offre bien structurée de travailleurs agricoles.

Colombie-Britannique

En 1990, on évalue à 26 000 le nombre total d'emplois agricoles dans la province, soit une baisse de 4 000 par rapport à l'an dernier. Cette diminution s'explique par des réductions de 2 000 du nombre des travailleurs salariés et de 2 000, de celui des travailleurs familiaux non rémunérés. Bien que le nombre de travailleurs salariés ait diminué jusqu'à 15 000, en pourcentage de l'emploi total, il a augmenté légèrement pour atteindre 58 %. La diminution du nombre de travailleurs salariés est survenue durant les cinq premiers mois de l'année et elle serait en partie due à la baisse des rentrées nettes des agriculteurs en 1989. L'inquiétude monte au sujet de la disponibilité à la baisse de travailleurs agricoles, en particulier dans les secteurs des pépinières et des vergers. Au cours de l'année, le Nursery Shared Management Committee a été mis sur pied pour régler les problèmes de main-d'oeuvre dans le secteur des pépinières. En outre, Emploi et Immigration Canada et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Colombie-Britannique ont eu des entretiens avec la B.C. Fruit Growers Association à propos de l'embauche de travailleurs agricoles mexicains. Les entrepreneurs agréés de main-d'oeuvre agricole, un système propre à la Colombie-Britannique, continuent d'offrir une proportion croissante des cueilleurs, en particulier dans la vallée du Fraser. Les activités des SEA ont ralenti durant l'exercice 1989-1990, par rapport à l'exercice précédent. Les avis de vacance ont diminué de 18 % (25 538) et les vacances comblées ont diminué de 10 % (25 739). Le mauvais temps et la baisse des prix des pommes et des baies ont également fait ralentir les activités des SEA au moment de la pleine saison de la campagne agricole 1990. Globalement, l'offre

de main-d'oeuvre a répondu, dans le cas des travailleurs saisonniers, à la demande réduite à cause du mauvais temps, mais il y a eu des pénuries de travailleurs spécialisés dans les secteurs des pépinières et de l'élevage du bétail.

Alberta

En Alberta, on estime cette année à 94 000 le total des emplois agricoles, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à l'an dernier. Le nombre de travailleurs salariés et le nombre d'exploitants ont augmenté de 2 000 et de 4 000, respectivement, alors que le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés est resté inchangé (9 000). Une récolte de grain supérieure à la moyenne dans la plupart des régions de la province et de plus grandes superficies ensemencées aux légumes ont raffermi la demande pour les travailleurs salariés. Les bureaux des SEA ont signalé des augmentations importantes des avis de vacances et des vacances comblées durant l'exercice 1989-1990 par rapport à 1988-1989. Les avis de vacances ont augmenté de 9 526 à 12 914 (36 % de plus) et les placements se sont accrus de 8 682 à 12 585 (45 % de plus). Durant les premier et second trimestres de 1990, toutefois, le nombre total de placements a diminué de 33 % par rapport à la même période en 1989. En 1990, 26 exploitants agricoles ont participé au Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles et ont embauché 153 travailleurs mexicains. Les chiffres correspondants étaient de 25 employeurs et de 112 travailleurs en 1989. Mis à part ce petit nombre de cueilleurs supplémentaires, on a signalé des pénuries de travailleurs spécialisés permanents dans l'industrie laitière et dans celle de l'élevage du porc.

Les programmes de formation en agriculture de la province sont, pour l'essentiel, demeurés inchangés par rapport à l'an dernier. Le Programme d'initiation à l'agriculture a continué d'être populaire auprès des agriculteurs de l'Alberta et a encore permis de former sur le terrain 200 jeunes adultes. Le ministère de l'Agriculture de l'Alberta donne aux employeurs une allocation de formation de 25 $ par jour pour un stagiaire de première année et de 30 $ par jour pour un stagiaire de deuxième année; ces allocations sont limitées à 21 jours par mois, pour un maximum de 24 mois par stagiaire. Le Programme d'emploi d'été en agriculture, doté d'un budget de 540 000 $, a incité les agriculteurs à embaucher des étudiants en juillet et en août en leur offrant, à cette fin, des subventions salariales de 50 % (jusqu'à concurrence de 330 $ par mois par étudiant). Un autre programme, soit l'Agricultural Work Experience Program (Programme d'acquisition d'expérience de travail en agriculture), a permis à 12 étudiants de travailler pendant l'été avec des agronomes de district du ministère de l'Agriculture de la province.

Saskatchewan

En 1990, l'emploi agricole total a augmenté en Saskatchewan, après deux années consécutives de baisse, pour s'établir à 82 000, soit une hausse de 6 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'est manifestée dans les trois catégories d'emploi : le nombre de travailleurs salariés et le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés ont augmenté de 1 000 chacun pour s'établir à 19 000 et à 9 000, respectivement, pendant que le nombre

d'exploitants augmentait de 3 000 pour atteindre 54 000. Les activités des bureaux des SEA se sont intensifiées durant l'exercice 1989-1990 par rapport à 1988-1989. Le bureau secondaire des SEA à Swift Current a été converti en bureau permanent pour mieux servir les agriculteurs de cette région. Les avis de vacances ont augmenté de 4 % et les placements, de 10 %, pour atteindre, respectivement, 3 333 et 3 221. Nous n'avons aucune donnée sur les activités des SEA pour la période d'avril à août 1990, mais on signale que les activités ont ralenti quelque peu par rapport à l'année précédente. Comme par les années passées, l'offre de main-d'oeuvre agricole a répondu à la demande, même si on a éprouvé des difficultés à combler, aux salaires courants, un petit nombre de postes spécialisés dans l'industrie laitière.

Manitoba

Au Manitoba, l'emploi agricole total est resté le même qu'en 1989. Le nombre de travailleurs salariés a augmenté de 1 000 (12 000), celui des travailleurs familiaux non rémunérés a diminué de 1 000 (3 000), et celui des exploitants est resté le même (24 000). Les activités des bureaux des SEA ont beaucoup ralenti durant l'exercice 1989-1990 comparativement à l'exercice 1988-1989. Les avis de vacances ont diminué de 40 % (3 478) et les placements ont diminué de 43 % (3 158). En 1990, six maraîchers ont employé 77 travailleurs mexicains dans le cadre du Programme des travailleurs saisonniers du Mexique et des Antilles, en regard de 5 producteurs et de 67 employés en 1989. Les SEA ont fait état de certaines difficultés à combler certains postes spécialisés d'opérateurs de machines et de techniciens laitiers, mais l'offre locale de main-d'oeuvre agricole a généralement suffi à la demande. Toujours soucieuse d'améliorer les compétences des exploitants et des employés agricoles, la société Keystone Agricultural Producers a continué de coordonner les programmes de formation agricole au Manitoba, dans le cadre du programme de gestion de l'exploitation agricole d'Emploi et Immigration Canada.

Ontario

Ayant atteint 108 000 personnes en 1990, l'emploi agricole total a atteint son niveau le plus bas en Ontario depuis 1975. Par rapport à 1989, le nombre de travailleurs salariés a diminué de 5 000 (48 000), celui des exploitants a diminué de 4 000 (53 000), et celui des travailleurs familiaux non rémunérés est resté inchangé (8 000). Cette année encore, les agriculteurs de l'Ontario ont éprouvé des difficultés à rivaliser avec les autres secteurs lorsqu'il s'agissait de trouver une main-d'oeuvre fiable. Le nombre de travailleurs saisonniers étrangers qui ont travaillé à la récolte des fruits et des légumes en 1990 a augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 11 570. Le nombre d'agriculteurs qui ont embauché des travailleurs étrangers en 1990 a lui aussi augmenté très peu pour totaliser 1 643 ou 1 % de plus qu'en 1989. La demande de travailleurs spécialisés à plein temps, en particulier dans l'industrie laitière et dans le secteur des pépinières, a dépassé l'offre à diverses époques au cours de l'année.

Le ralentissement généralisé de l'économie dans certaines localités, combiné à des fermetures d'usines et à des mises à pied, a été la cause de la hausse du nombre d'inscriptions d'employés aux bureaux des SEA, mais les avis de vacances et les vacances comblées ont diminué de 11 % et de 7 %, respectivement, durant la période allant du 1er avril au 31 août 1990, comparativement à la même période en 1989. Durant l'exercice 1989-1990, l'Accord fédéral-provincial sur le développement de l'emploi agricole a permis aux agriculteurs de l'Ontario de toucher des subventions d'environ 300 000 $ pour la rénovation ou la construction de logements saisonniers. En outre, une somme de 216 000 $ a été dépensée dans le cadre du Programme de navette quotidienne afin d'assurer aux travailleurs un transport quotidien gratuit pour se rendre à la ferme et en revenir pendant les périodes de pleine récolte. Le Programme des jeunes agriculteurs s'est poursuivi cette année, et il a permis à quelque 131 jeunes d'acquérir une expérience de travail à la ferme d'une durée de 50 jours pendant les mois d'été.

Québec

Pour la première fois en cinq ans, l'emploi agricole total a augmenté au Québec en 1990 par rapport à 1989; il a augmenté de 3 000 pour s'établir à 60 000. Le nombre d'exploitants a augmenté de 4 000 (28 000), celui des travailleurs salariés s'est accru de 1 000 (25 000), et celui des travailleurs familiaux non rémunérés a diminué de 2 000 (7 000). L'offre de travailleurs saisonniers a été complétée encore une fois par des travailleurs étrangers, dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles. Le nombre d'employeurs qui ont participé au Programme a augmenté d'un tiers durant la campagne agricole 1990 par rapport à 1989. Quatre-vingt-six employeurs ont embauché 760 travailleurs, comparativement à 65 employeurs et 736 travailleurs étrangers l'an dernier. L'augmentation aurait été beaucoup plus considérable si le gouvernement provincial avait approuvé toutes les demandes pour des travailleurs étrangers. Les bureaux des SEA ont comblé environ 188 000 vacances, surtout pour du travail agricole occasionnel d'une durée d'un à cinq jours, durant l'exercice 1989-1990, soit un peu plus que 1 % de plus que durant l'exercice 1988-1989. Les activités des bureaux des SEA étaient à peu près les mêmes au cours de la période allant du 1er avril au 31 août 1990, en regard de la période correspondante en 1989. En 1989-1990, la somme dépensée dans le cadre du Programme de navette quotidienne (qui assure aux travailleurs un transport quotidien en direction et en provenance de la ferme pendant les périodes de pleine récolte) a atteint environ 1,2 million de dollars, la part du gouvernement fédéral s'élevant à 40 % ou à 480 000 $. Les SEA ont signalé des pénuries de travailleurs hautement spécialisés, surtout dans l'industrie laitière, mais, de façon générale, l'offre locale de travailleurs a suffi à la demande.

Provinces de l'Atlantique

Au cours des trois dernières années, l'emploi agricole total est resté assez stable dans les provinces de l'Atlantique (entre 18 000 et 19 000 travailleurs). Les bureaux des SEA ont signalé un ralentissement de leurs activités durant l'exercice 1989-1990 par rapport à 1988-

1989. En 1989-1990, les avis de vacances et les vacances comblées ont tous les deux diminué de 13 % pour s'établir à 12 422 et à 12 047, respectivement. Au cours de la période allant du 1er avril au 31 août 1990, les activités des SEA se sont intensifiées en Nouvelle-Écosse, mais elles sont restées à peu près les mêmes au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, en regard de la période correspondante l'an dernier. Le Programme de navette quotidienne a continué de jouer un rôle important dans l'offre de cueilleurs et il a de nouveau été utilisé d'emblée durant les périodes de pleine récolte pour transporter des travailleurs en direction et en provenance des fermes. En Nouvelle-Écosse, les producteurs ont embauché dix travailleurs saisonniers antillais de plus qu'en 1989 (leur nombre s'élevait à 20 cette année-là), mais le nombre d'agriculteurs qui ont participé au programme est resté le même (trois). Le fait que certaines écoles de la vallée de la rivière St-Jean envisagent de faire disparaître, dans les deux années à venir, la période de relâche à la période de la récolte des pommes de terre inquiète les agriculteurs du Nouveau-Brunswick. Dans certains districts, les étudiants sont importants pour cette récolte; par exemple, dans les districts nos 32 et 50, on évalue à 700 le nombre d'étudiants qui ont participé à cette récolte en 1989. En règle générale, l'offre locale de travailleurs agricoles suffit à la demande, mais certains postes, en particulier dans l'industrie laitière et dans le secteur des pépinières, sont difficiles à combler.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de septembre 1990 du Conference Board du Canada, le taux de chômage devrait progresser d'un point de pourcentage au Canada en 1991 pour s'établir à 8,9 %, pendant que le taux de croissance de l'économie du pays sera inférieur à 0,5 %. En conséquence, l'offre intérieure de main-d'oeuvre au secteur agricole pourrait se raffermir en 1991, alors que les autres emplois vont devenir moins nombreux. Les effets d'un ralentissement de l'économie sur l'offre de travailleurs agricoles devraient être plus prononcés en Ontario et en Colombie-Britannique. Pour l'instant, il est difficile de préciser les effets que vont avoir les changements proposés au régime d'assurance-chômage qui sont entrés en vigueur le 18 novembre 1990, mais il pourrait en résulter une offre accrue de main-d'oeuvre saisonnière.

On prévoit que les salaires agricoles vont augmenter de 5 % en moyenne; c'est inférieur au taux d'inflation de 6,1 % prévu par le Conference Board du Canada en septembre 1990. Des pressions pourront s'exercer en faveur de hausses salariales plus importantes, mais les agriculteurs hésiteront avant de les accorder en raison de la diminution du revenu agricole en 1990 et des faibles possibilités d'amélioration à cet égard en 1991. La rémunération des employés spécialisés à temps plein devrait croître à un taux supérieur à la moyenne, car les agriculteurs chercheront à attirer et à conserver les travailleurs les plus compétents. D'autre part, l'offre de travailleurs saisonniers étrangers freinera la montée des salaires versés à la main-d'oeuvre agricole saisonnière.

La tendance à la baisse de l'emploi agricole total devrait se poursuivre en 1991. En effet, la demande accrue de travailleurs salariés sera sans doute annulée par une diminution du nombre de travailleurs agricoles non rémunérés, car un plus grand nombre de membres des familles agricoles touchent maintenant un salaire ou se trouvent du travail à l'extérieur de la ferme. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles devrait continuer de jouer un rôle important sur le marché de la main-d'oeuvre saisonnière, en particulier en Ontario et au Québec.

Annexe: Programmes fédéraux d'emploi en agriculture

En 1990, les programmes fédéraux qui ont contribué directement au développement du marché du travail en agriculture étaient les Services d'emploi agricole (SEA), les protocoles d'entente fédéraux-provinciaux, la Planification de l'emploi et le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles. Au cours de l'exercice 1989-1990, le Trésor fédéral a engagé, dans le cadre de ces programmes, des dépenses directes totales de 57,8 millions de dollars, soit 42 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent (Tableau 3). Tous ces programmes ont été mis en oeuvre sous les auspices d'Emploi et Immigration Canada (EIC).

Le réseau des Services d'emploi agricole s'étend dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, et comprend 66 bureaux principaux, 8 bureaux auxiliaires et 35 bureaux secondaires saisonniers. Ce réseau est géré par des entrepreneurs privés ayant conclu une entente contractuelle avec Emploi et Immigration Canada; sa fonction principale consiste à servir de plaque tournante pour la main-d'oeuvre agricole en offrant des services aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles. Les Services d'emploi agricole jouent un rôle essentiel sur les marchés du travail agricole, tout particulièrement dans le secteur des fruits et des légumes. Au cours de l'exercice 1989-1990, les agriculteurs leur ont donné approximativement 302 000 avis de vacance, et environ 92 % (ou 278 000) de ces postes vacants ont été comblés. La plupart de ces derniers étaient des postes occasionnels (d'une durée d'un à cinq jours). Les dépenses de 8,1 millions de dollars des SEA en 1989-1990 étaient plus élevées de 12,5 % qu'en 1988-1989.

Il existe des protocoles d'entente fédéraux-provinciaux dans toutes les provinces, à l'exception de l'Alberta et de Terre-Neuve. Ces accords prévoient le partage des coûts de différents services, tels que la construction ou l'amélioration des logements mis à la disposition des travailleurs saisonniers, les recherches sur le marché du travail et le transport quotidien des travailleurs agricoles. Au cours de l'exercice 1989-1990, le Trésor fédéral a affecté 1,5 million de dollars à ces accords, dont 94 % pour assurer un logement saisonnier et le transport quotidien aux travailleurs agricoles de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. À partir de 1990, les fonds affectés au programme du transport seront éliminés petit à petit, à raison de 20 % par année.

La Planification de l'emploi regroupe tous les programmes de formation d'Emploi et Immigration Canada. Pendant l'exercice 1989-1990, les dépenses engagées à ce poste pour le secteur agricole ont atteint 48,3 millions de dollars, soit 53 % de plus que pendant l'exercice précédent (Tableau 3). On a mis davantage l'accent sur la prestation d'une formation à l'égard d'un plus grand nombre de travaux de ferme. En regard de l'exercice 1988-1989, les dépenses au titre de l'acquisition de compétences, des pénuries de main-d'oeuvre et de l'achat direct de formation ont fait un bond de 54 % en 1989-1990, passant de 15,9 à 24,4 millions de dollars. Ces programmes devraient continuer de croître, et ils

fourniront des possibilités plus nombreuses d'améliorer les compétences agricoles par la formation; on accroîtra ainsi l'offre de travailleurs spécialisés pouvant combler des postes vacants dans le secteur agricole.

Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Antilles a été utilisé de façon intensive en Ontario et à un degré moindre au Québec, au Manitoba, en Alberta et en Nouvelle-Écosse pour tenter de combler la pénurie de main-d'oeuvre agricole saisonnière au Canada. Cette année, le nombre d'agriculteurs et de travailleurs étrangers qui ont participé à ce programme a atteint un sommet, soit 1 764 dans le premier cas, et 12 590 dans le second (Tableau 5). Environ 92 % des étrangers ont travaillé en Ontario, 6 % au Québec, et les autres au Manitoba, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Le taux de participation des travailleurs mexicains a continué d'augmenter, atteignant 41 % en 1990 en regard de 36 % en 1989. Le nombre de travailleurs mexicains a augmenté de 7 % pour s'établir à 5 194, mais le nombre de travailleurs antillais, même s'il est resté plus élevé que celui des Mexicains, a diminué de 366 pour se situer à 7 396. Si l'on se fonde sur les perspectives du marché saisonnier de la main-d'oeuvre agricole, il semble que ce programme ne prendra pas de l'ampleur en 1991.

TABLEAU 1: NOMBRE ANNUEL MOYEN D'EMPLOIS EN AGRICULTURE AU CANADA, PAR RÉGION, 1975-1990

	Canada[a]	Colombie-Britannique	Provinces des Prairies	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique
	(en milliers de personnes)					
1975	483	16	258	117	70	21
1976	472	18	247	112	74	20
1977	464	21	227	127	71	18
1978	474	25	230	131	72	16
1979	484	23	229	146	68	19
1980	479	22	216	143	78	19
1981	488	26	219	143	79	19
1982	465	30	208	130	77	19
1983	480	33	214	134	80	18
1984	480	33	224	126	76	20
1985	475	36	214	121	83	22
1986	467	31	216	121	79	20
1987	461	3	218	117	74	21
1988	444	33	209	112	69	19
1989	428	30	204	118	57	19
1990[b]	428	26	215	109	60	18

[a] Le total peut ne pas correspondre à la somme des régions à cause de l'arrondissement des chiffres.
[b] Estimations d'Agriculture Canada

Source: Statistique Canada, La population active, n° 71-001 au catalogue (mensuel).

TABLEAU 2: NOMBRE ANNUEL MOYEN D'EMPLOIS EN AGRICULTURE AU CANADA ET DANS LES RÉGIONS, PAR CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS, 1981-1990

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
	(en milliers de personnes)									
Canada										
Rémunéré	151	148	156	156	163	166	174	161	162	158
Non rémunéré	89	80	79	76	68	67	58	49	41	39
Autonome	248	237	245	248	244	234	230	234	225	231
Total[b]	488	465	480	480	475	467	461	444	428	428
Colombie-Britannique										
Rémunéré	14	15	18	18	19	16	17	18	17	15
Non rémunéré	1	2	2	2	2	2	2	1	3	1
Autonome	11	13	13	13	15	13	12	14	10	10
Total	26	30	33	33	36	31	31	33	30	26
Provinces des Prairies										
Rémunéré	48	50	51	55	52	56	63	54	57	61
Non rémunéré	39	36	34	35	33	34	28	25	21	21
Autonome	131	122	128	135	128	126	126	130	126	133
Total	219	208	214	224	214	216	218	209	204	215
Ontario										
Rémunéré	56	51	57	48	52	54	52	49	53	48
Non rémunéré	22	18	18	18	14	13	12	10	8	8
Autonome	64	61	60	60	55	55	53	53	57	53
Total	143	130	134	126	121	121	117	112	118	109
Québec										
Rémunéré	23	22	24	24	28	29	29	29	24	25
Non rémunéré	24	23	23	20	19	17	15	11	9	7
Autonome	33	33	33	33	36	33	29	29	24	28
Total	79	77	80	76	83	79	74	69	57	60
Provinces de l'Atlantique										
Rémunéré	4	8	4	4	9	5	5	5	10	9
Non rémunéré	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	n.o.	2	2
Autonome	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7	7
Total	19	19	18	20	22	20	21	19	19	18

[a] Estimations d'Agriculture Canada

[b] Le total peut ne pas correspondre à la somme des catégories à cause de l'arrondissement des chiffres.

Sources: Statistique Canada, La population active, nº 71-001 au catalogue (mensuel).

TABLEAU 3: DÉPENSES DIRECTES DU TRÉSOR FÉDÉRAL AFFECTÉES AUX PROGRAMMES DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE, PAR PROGRAMME, DE 1985-1986 À 1989-1990

	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
	(en milliers de dollars)				
Services d'emploi agricole	5 716	5 880	6 707	7 231	8 134
Protocoles d'entente fédéraux-provinciaux	893	353	1 567	2 081[c]	1 470[c]
Planification de l'emploi[a]:					
Achat direct de formation	4 208	6 117	4 803	7 906	15 745
Développement de l'emploi	7 021	20 220	9 081	6 143	8 891
Intégration professionnelle	5 073	5 544	9 371	6 703	8 783
Acquisition de compétences	138	34	-	1 918	2 553
Pénurie de main-d'oeuvre	40	32	1 698	6 028	6 120
Article 25[b]	1 453	2 229	1 868	2 485	5 168
Innovation	-	167	785	257	432
Développements des collectivités	3 207	501	124	50	540
Total (Planification de l'emploi)	21 140	34 845	27 730	31 490	48 323
Total (tous les programmes)	**27 749**	**41 078**	**36 004**	**40 802**	**57 836**

[a] Les sommes présentées correspondent à la valeur des contrats et ne sont pas nécessairement égales aux dépenses.

[b] L'objet de l'article (anciennement l'article 38) est de créer des emplois supplémentaires productifs d'une durée déterminée (de 6 à 52 semaines) pour des personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage ou y sont admissibles.

[c] Comprend les dépenses engagées dans le cadre du Programme de navette quotidienne.

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes de développement de l'emploi en agriculture, EIC, Ottawa, 1990.

TABLEAU 4: ACTIVITÉS DES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE AU CANADA, PAR PROVINCE, EXERCICES 1988-1989 ET 1989-1990

	Avis de vacances		Vacances comblées	
	1988-1989	1989-1990	1988-1989	1989-1990
	(en nombre de personnes)			
Colombie-Britannique	31 275	25 538	28 736	25 739
Alberta	9 526	12 914	8 692	12 585
Saskatchewan	3 198	3 333	2 920	3 221
Manitoba	5 841	3 478	5 580	3 158
Ontario	46 574	37 860	40 036	33 077
Québec[a]	213 259	206 359	185 660	187 764
Nouveau-Brunswick	1 520	2 409	1 213	2 055
Île-du-Prince-Édouard	2 184	1 957	2 109	1 978
Nouvelle-Écosse	10 647	8 056	10 598	8 014
CANADA	**324 024**	**301 904**	**285 544**	**277 591**

[a] Le nombre de postes vacants et de vacances comblées est calculé différemment au Québec et ne peut donc être comparé à celui des autres provinces. Par exemple, 10 travailleurs embauchés cinq jours de suite dans une même exploitation seraient comptabilisés comme 50 vacances comblées au Québec, mais 10 seulement dans les autres provinces.

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes de développement de l'emploi en agriculture, EIC, Ottawa, 1990.

TABLEAU 5: PROGRAMMES DES TRAVAILLEURS AGRICOLES SAISONNIERS DU MEXIQUE ET DES ANTILLES, PARTICIPATION DES EMPLOYEURS ET DES TRAVAILLEURS, PAR PROVINCE, 1980-1990

	NOUVELLE-ÉCOSSE		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA		ALBERTA		TOTAL	
	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs	Travailleurs	Employeurs
1980	-	-	32	2	5 864	1 012	35	5	70	29	6 001	1 048
1981	-	-	24	2	5 647	1 014	44	5	83	29	5 798	1 050
1982	-	-	30	2	5 356	942	35	4	89	29	5 510	976
1983	-	-	30	2	4 428	864	31	4	75	26	4 564	896
1984	-	-	30	2	4 368	821	29	4	75	27	4 502	854
1985	-	-	30	2	4 872	823	32	3	71	21	5 005	849
1986	-	-	55	2	5 007	816	32	3	72	22	5 166	843
1987	-	-	112	6	6 124	959	32	3	69	19	6 337	987
1988	-	-	372	28	8 044	1 328	44	4	77	18	8 537	1 378
1989	20	3	736	65	11 292	1 630	67	5	112	25	12 227	1 728
1990	30	3	760	86	11 570	1 643	77	6	153	26	12 590	1 764

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction générale des services du marché du travail, Programmes et services de développement de l'emploi en agriculture, EIC, Ottawa, 1990.

TERRES AGRICOLES

Randolph Seecharan

FAITS SAILLANTS

Aucun progrès dans la valeur et les prix de location des terres agricoles en 1991 n'est à prévoir, car on n'escompte aucun redressement des prix des denrées ni aucune augmentation des revenus agricoles.

SITUATION

La baisse de la valeur des actifs immobiliers agricoles au Canada, qui a commencé en 1983, s'est ralentie en 1988. La valeur de ces actifs s'est ensuite accrue d'une façon significative en 1989, soit de 9,3 % (figures 1, 2 et 3 et tableaux 1, 2, 3 et 4). La valeur totale des actifs immobiliers agricoles au Canada a augmenté, passant de 73 milliards de dollars en 1988 à environ 80 milliards de dollars en 1989, la valeur moyenne des terres et bâtiments à l'hectare passant de 1 077 dollars à 1 176 dollars, soit une variation de plus de 9 % par rapport à l'année précédente (tableau 3). En chiffres réels, la valeur à l'hectare en 1989 s'est accrue d'un peu plus de 4 % en comparaison de la valeur enregistrée en 1988. L'indice de la valeur à l'hectare des terres agricoles (figure 1 et tableau 4) et des terres et bâtiments agricoles a augmenté de 8,3 % et de 9,2 %, respectivement, en 1989 par rapport à 1988 (tableau 3).

Le système de surveillance de la valeur des terres de la Société du crédit agricole du Canada (SCA) a montré que, à l'échelle nationale, les valeurs des terres nues (sans bâtiments) a augmenté de 3,9 % en 1990 après avoir enregistré une hausse de 4,9 % en 1989. Des augmentations ont été enregistrées dans toutes les provinces à l'exception de la Saskatchewan où la perspective d'une baisse du revenu agricole a réduit les prix de 0,5 % (tableau 5).

Plusieurs facteurs ont contribué à cette augmentation de la valeur des actifs immobiliers agricoles au niveau national, notamment l'accroissement des revenus (durant la période allant de 1986 à 1989, l'augmentation annuelle moyenne du revenu agricole net réalisé a été de 2,8 %) et le fait que la dette agricole totale a continué de baisser en 1989. Toutefois, cet optimisme en ce qui concerne les gains futurs s'est atténué considérablement dans la dernière partie de 1990 en raison de la faiblesse des prix des céréales et de la réduction des paiements de transfert gouvernementaux. Au Canada, on prévoit que le revenu agricole net réalisé aura baissé de 28 % en 1990, les provinces des Prairies enregistrant une réduction de plus de 50 % en dépit de niveaux plus élevés de production.

FIGURE 1 : INDICE DU PRIX A L'HECTARE
DES TERRES, AU CANADA
1960 - 1989

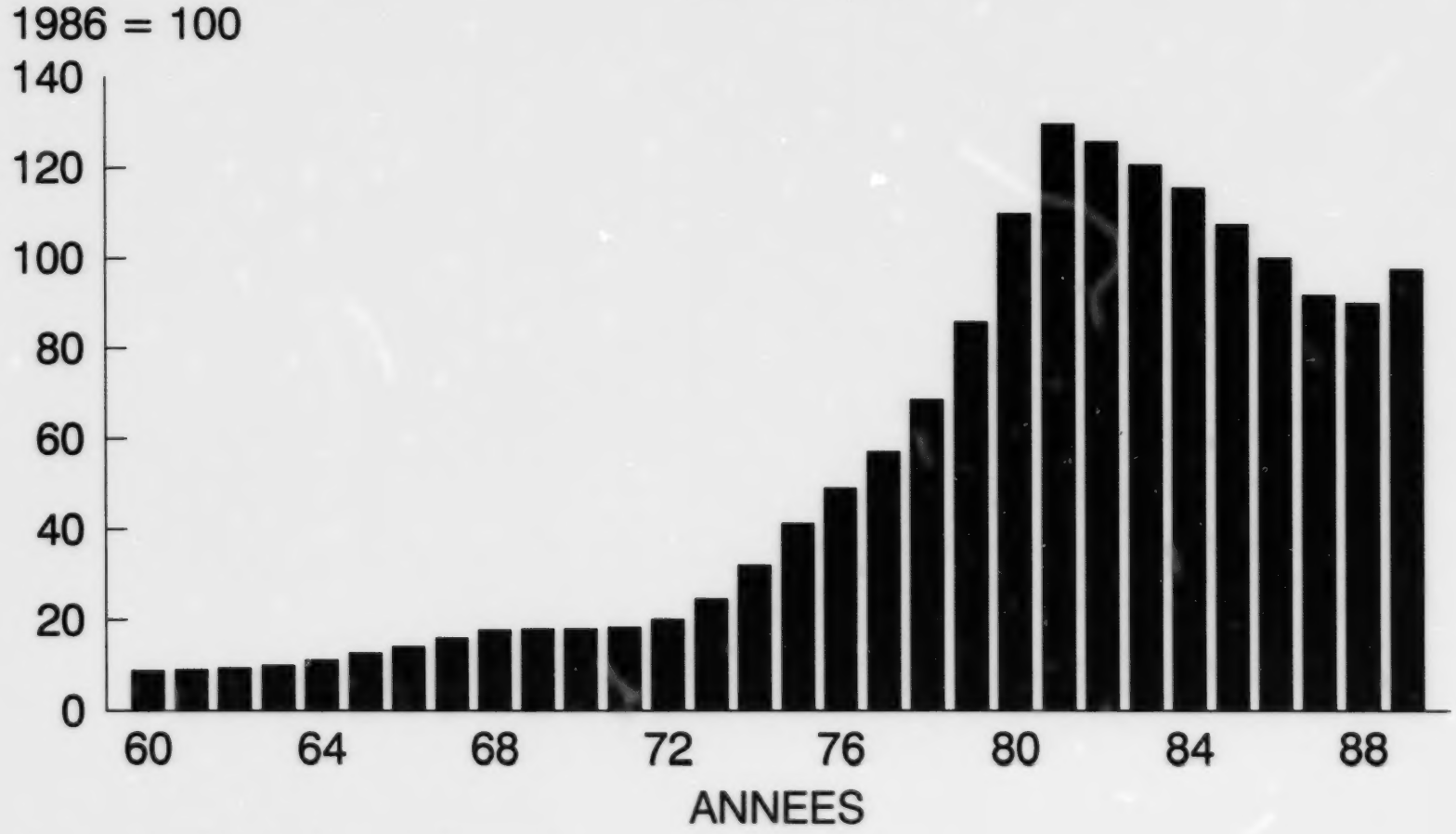

Source : Statistiques Canada

FIGURE 2 : TAUX DE CHANGEMENT ANNUEL
DANS LA VALEUR NOMINALE PAR HECTARE, DES TERRES
AU CANADA, 1960 - 1989

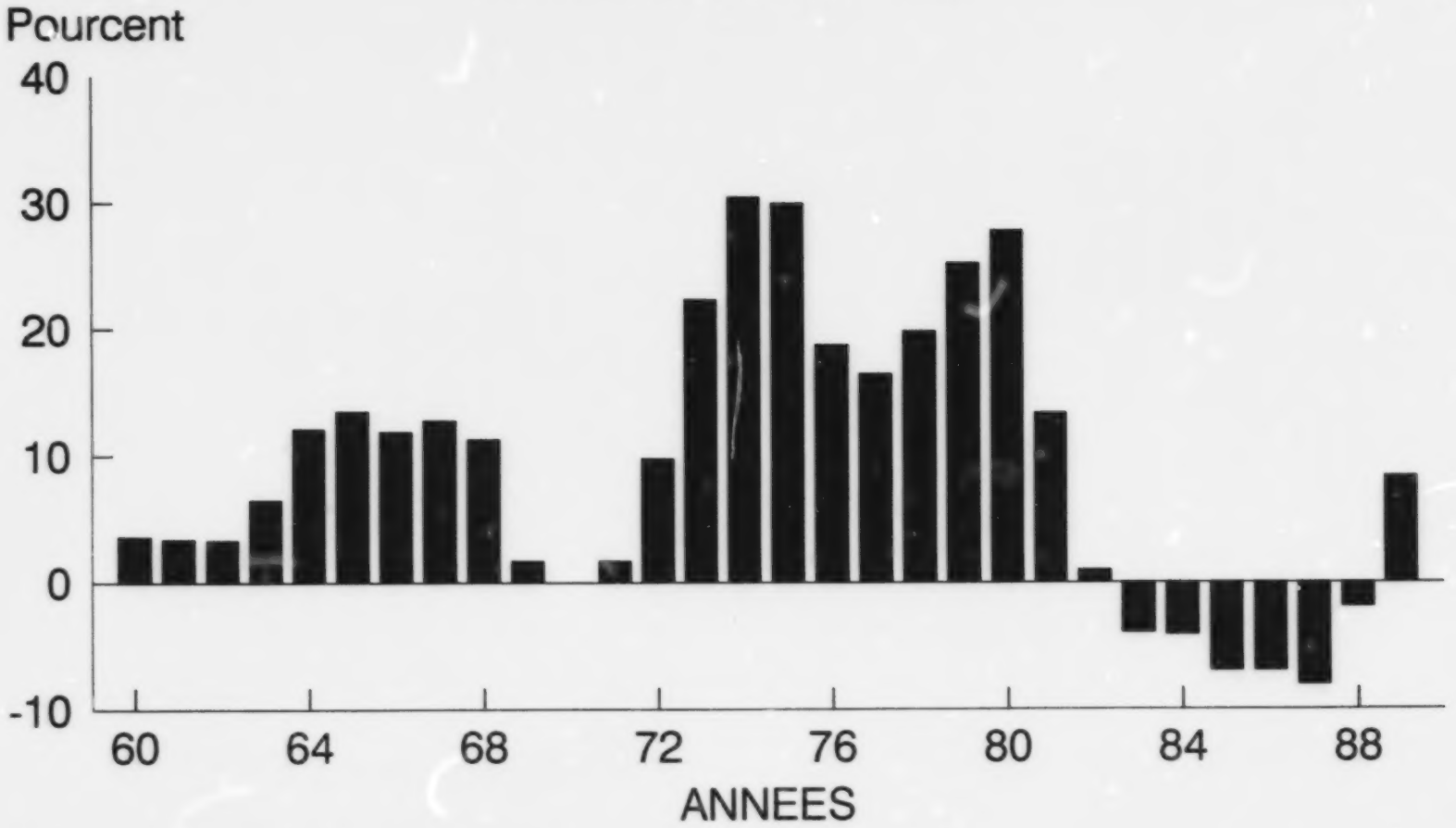

Source : Statistiques Canada

FIGURE 3 : TAUX DE CHANGEMENT ANNUEL
DANS LA VALEUR PAR HECTARE EN TERMES REELS
DES TERRES, AU CANADA, 1960 - 1989

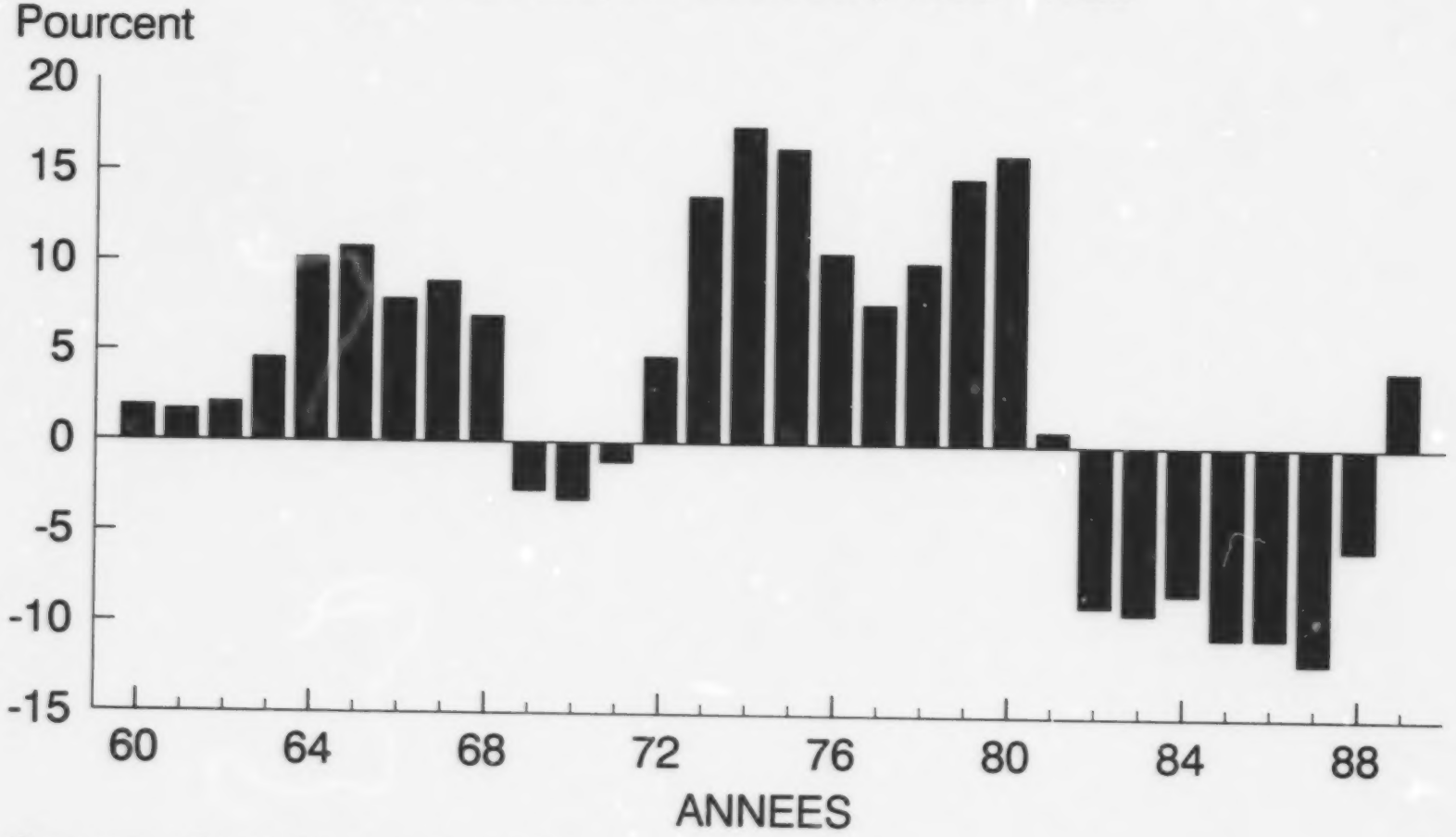

Source : Statistiques Canada

Les autres facteurs responsables de la diminution prévue de la valeur des actifs immobiliers agricoles en 1990 sont la faiblesse des prix des céréales dans l'avenir immédiat, l'offre considérable de terres agricoles sur le marché en raison du nombre des faillites agricoles, une approche prudente de la part des investisseurs agricoles et des taux d'intérêt relativement élevés. Depuis 1988, le taux préférentiel est passé de 10,83 % à 13,33 % en 1989 (une variation de 23,1 %) et a été en moyenne de 14,1 % en 1990.

Comparée à ce qui se passe au Canada, la valeur des terres agricoles aux États-Unis a connu une augmentation d'environ 4 % en 1989, donc inférieure à l'augmentation de 6 % en 1988, en raison d'un ralentissement de l'économie nationale qui a réduit légèrement la demande pour la terre. On prévoit que la valeur des terres agricoles sera en moyenne de 3 à 4 % plus élevée en 1990, en raison principalement des revenus agricoles plus élevés. Cependant, les incertitudes persistantes au sujet du "Farm Bill" de 1990 et les modifications aux lois fiscales auront probablement des effets sur les décisions des investisseurs sur le marché des terres agricoles.

Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique, la valeur des terres nues a augmenté de 6,3 % entre le 1er juillet 1989 et le 1er janvier 1990, alors que la valeur des terres et bâtiments s'est accrue de 3,5 % en 1989 (tableaux 2 et 5). L'augmentation peut être due à un revenu agricole plus élevé en raison de recettes plus élevées provenant des récoltes et du bétail, et d'une réduction des dépenses d'exploitation. Le revenu agricole net réalisé devrait, selon les prévisions, augmenter d'environ 9 % en 1990 par rapport à l'année précédente. En outre, la pression urbaine est et demeurera le facteur le plus important agissant sur la demande de terres agricoles. Il faut s'y attendre étant donné que la majeure partie des zones de production agricole en Colombie-Britannique se trouvent près des plus grandes agglomérations urbaines, soit la vallée du Fraser, la vallée d'Okanagan et la péninsule de Saanich. Par exemple, dans la vallée du Fraser et les régions plus proches de Vancouver, les investissements étrangers et une économie soutenue ont contribué à une augmentation de 35 % de la valeur des terres nues en 1990 en comparaison de 1 à 4 % dans le reste de la province (SCA, 1991).

Provinces des Prairies

En Alberta, la valeur des terres nues cultivées s'est accrue de 5 % entre juillet 1989 et juillet 1990, tandis que la valeur de la terre et des bâtiments a augmenté de 10,5 % en 1989 (tableaux 2 et 5). Par ailleurs, les prix de location des terres agricoles ont connu des variations marginales en 1990 par rapport à l'année précédente, mais des écarts significatifs sont observables à l'intérieur de la province. Les prix de location moyens pour les terres agricoles ont légèrement diminué, passant de 23,00 $ en 1989 à 22,69 $ l'acre en 1990, une variation d'environ 1,4 %. Dans le sud de l'Alberta, les prix de location de terres agricoles variaient de 25,00 $ à 60,00 $ l'acre pour les terres irriguées et de 10,00 $ à 30,00 $ l'acre pour les terres sans irrigation. Dans la région centrale du sud, les prix de location se situaient entre 15,00 $ et 45,00 $ l'acre. Dans le reste de la

province, à l'exception de la région de Rivière-la-Paix, les prix de location variaient de 10,00 $ à 38,00 $ l'acre. Des niveaux plus élevés d'humidité du sol au printemps de 1990, les programmes d'aide du gouvernement provincial et une attitude prudente de la part des agriculteurs sont les facteurs qui influencent la valeur des terres agricoles et les prix de location en Alberta (SCA, 1991).

La valeur des terres nues cultivées en Saskatchewan a baissé de 0,5 % en 1990 par rapport à une augmentation de 0,4 % en 1989 (tableau 5). En 1989, il y a eu une légère augmentation de 0,1 % de la valeur des terres et bâtiments agricoles par rapport à l'année précédente (tableau 2). En 1990, les prix de location pour les terres agricoles étaient similaires à ceux de 1989 et, comme en Alberta, on a relevé de grands écarts dans les prix de location à l'intérieur de la province. Dans le sud-ouest de la Saskatchewan (région de Maple Creek), les prix de location des terres agricoles variaient de 1,88 $ à 16,23 $ l'acre, tandis qu'à l'est de Swift Current ils variaient de 1,44 $ à 16,25 $ l'acre. Ces écarts énormes dans les prix de location et des variations de la valeur des terres agricoles peuvent être attribués aux différences dans le niveau de productivité et aux conditions du marché. En outre, la tendance est au partage des récoltes plutôt qu'à la location en contrepartie d'un paiement en argent. On note aussi une préférence pour les baux de plus court terme, ce qui indique l'incertitude prévalant sur les marchés des céréales.

Au Manitoba, la valeur des terres nues a augmenté de 7,8 % en 1990 (SCA, 1991), tandis que la valeur des terres et bâtiments s'est accrue de 6 % (tableaux 2 et 5). En 1990, les prix de location pour les terres céréalières étaient légèrement à la hausse, se situant entre 18,00 $ et 22,00 $ l'acre à l'intérieur de la province. Les hausses de la valeur des terres agricoles sont peut-être le reflet d'un optimisme accru en raison d'une humidité du sol plus que suffisante au printemps de 1990 et de la diversité des récoltes et du bétail au Manitoba.

En général, la principale raison expliquant les variations de la valeur des terres agricoles et des prix de location dans les Prairies est le revenu agricole qui, selon les prévisions, sera considérablement moindre en 1990 par rapport à 1989. On prévoit que la valeur des terres agricoles chutera à la fin de 1990 en raison principalement d'une baisse marquée des paiements au titre des divers programmes gouvernementaux et du fait que les prix initiaux du blé annoncés par la Commission canadienne du blé sont inférieurs à ceux de 1989.

Ontario

En Ontario, la valeur des terres nues a augmenté de 8 % en 1990, ce qui est beaucoup moins que la hausse de 23,8 % enregistrée en 1989 (tableau 5). Par ailleurs, la valeur des terres et bâtiments s'est accrue considérablement (21,4 %) en 1989 par rapport à l'année précédente. Cette croissance supérieure reflète une demande accrue de terres, en particulier autour des principales agglomérations urbaines dans le sud-ouest de l'Ontario, ce qui a un effet significatif sur la valeur des terres agricoles.

En 1990, le revenu agricole net réalisé baissera, selon les prévisions, de 4,8 % par rapport à 1989. Cette baisse venant s'ajouter à des taux d'intérêt élevés et à l'effet de la récession sur la demande urbaine de terres agricoles, la valeur des terres agricoles devrait fléchir vers la fin de 1990.

Québec

La valeur des terres nues au Québec a augmenté de 6,5 % en 1990, après avoir connu une hausse de 4,3 % en 1989. En revanche, la valeur des terres et bâtiments a augmenté de seulement 3,2 % en 1989, ce qui est bien inférieur à la moyenne nationale de 9,3 % (tableau 2). Ces augmentations de la valeur des terres sont peut-être le reflet de la stabilité de l'agriculture québécoise. Depuis 1984, la valeur des terres a augmenté de 13 % en raison des programmes gouvernementaux, d'un secteur laitier fort et de la diversité du secteur agricole (SCA, 1991).

Provinces de l'Atlantique

La valeur des actifs immobiliers agricoles a varié dans toute la région au cours de la dernière année (tableaux 1, 2 et 5). L'augmentation la plus forte de la valeur des terres nues entre 1989 et 1990 a été enregistrée à l'Ile-du-Prince-Édouard (16,5 %) et les hausses les plus faibles l'ont été au Nouveau-Brunswick (6,4 %) et en Nouvelle-Écosse (5,7 %). Les provinces de l'Atlantique ont également affiché une augmentation de la valeur des terres et bâtiments en 1989 (tableau 2). A l'Ile-du-Prince-Édouard, l'augmentation de la valeur des terres et des bâtiments ensemble a été de 5,2 %, tandis que les augmentations ont été plus faibles en Nouvelle-Écosse (3,6 %), à Terre-Neuve (1,8 %) et au Nouveau-Brunswick (0,6 %). Ces augmentations de la valeur des terres agricoles peuvent être attribuées à la stabilité des prix agricoles et aux conditions générales dans les provinces de l'Atlantique (SCA, 1991).

En 1990, le revenu agricole net réalisé baissera normalement d'environ 9 % dans la région de l'Atlantique et cette baisse, s'ajoutant à des taux d'intérêt élevés, devrait avoir une incidence négative sur la valeur des actifs immobiliers agricoles dans la dernière partie de 1990.

États-Unis

Contrairement au Canada, la valeur moyenne des terres agricoles aux États-Unis a augmenté en 1989 pour la troisième année consécutive, atteignant 693 $ US l'acre en janvier 1990. Cette tendance devrait se maintenir en 1991. Plusieurs facteurs ont contribué à cette hausse modérée de la valeur nominale. Le revenu agricole net a atteint un niveau record, tandis que le revenu net en espèces n'était que de 7 % inférieur à la valeur de 1988. De plus, la dette des agriculteurs à la fin de 1989 était d'environ 28 % inférieure à son niveau le plus élevé de 1983 (USDA, 1990).

Les régions du Sud-Est et des plaines du Nord ont enregistré les plus fortes hausses de la valeur des terres agricoles atteignant en moyenne 8 % en 1989, alors que la région du Corn Belt (2 %) et les États du delta du Mississippi (1 %) ont connu les augmentations les plus faibles. La valeur moyenne des terres agricoles n'a subi aucun changement dans le Nord-Est alors qu'elle était en baisse de 2 % dans les plaines du Sud (USDA, 1990).

PERSPECTIVES

Selon les prévisions, la valeur des actifs immobiliers agricoles devrait baisser dans l'ensemble du pays à la fin de 1990, en dépit de certaines augmentations enregistrées au cours de l'année. Un certain nombre de facteurs indiquent qu'il y aura une pression continue à la baisse sur la valeur des terres agricoles. Une des raisons majeures est la perspective de la diminution du revenu agricole. Les prévisions à moyen terme pour 1990 d'Agriculture Canada montrent que le revenu agricole sera faible jusqu'à 1993 au moins.

La faiblesse des prix des produits agricoles et la probabilité de l'absence d'un accord final dans le cadre du GATT tendront à maintenir les revenus agricoles à un faible niveau et ces facteurs pèseront lourdement sur les décisions d'achat de terres agricoles par les investisseurs.

Aucune hausse de la valeur des terres agricoles n'est prévue pour 1991 car on n'envisage pas de redressement des revenus agricoles. Au niveau national, le revenu agricole net réalisé baissera vraisemblablement d'environ 22,5 % en raison surtout des baisses dans les provinces des Prairies. Toutefois, cela peut être partiellement compensé par le RARB et le CSRN, les nouveaux programmes de protection des revenus qui doivent être introduits en 1991. Des pressions à la baisse sur la valeur des terres agricoles seront exercées également par des taux d'intérêt élevés et la faiblesse prolongée des prix des céréales. Ceci aura tendance à décourager les acheteurs éventuels d'entrer sur le marché ou à les inciter à se montrer très prudents en raison de la grande incertitude qui règne. Selon les projections du Conference Board du Canada (septembre 1990), le taux préférentiel sera d'environ 12,8 % en 1991. Étant donné la faible marge brute d'autofinancement qu'ils peuvent escompter dans l'avenir immédiat, de nombreux producteurs ne seraient pas disposés à assumer le fardeau de la dette nécessaire pour financer des achats de terres additionnelles.

Au-delà de 1991, il faut s'attendre à d'autres baisses du revenu agricole (Agriculture Canada 1990) et cela ne manquera pas d'avoir une incidence directe sur la valeur des terres agricoles. Les taux d'intérêt devraient eux aussi être relativement élevés, atteignant en moyenne 12 % approximativement par année jusqu'en 1995. En 1994, on devrait assister à une amélioration progressive du revenu agricole, ce qui aura pour effet d'augmenter l'attrait des terres agricoles à titre d'investissement et donc d'entraîner le raffermissement de la demande de terres. Cependant, cela peut dépendre du lent redressement des prix mondiaux des céréales et d'accords fermes au GATT en ce qui concerne la libéralisation des politiques agricoles.

Nouvelles tendances

La préoccupation et la sensibilisation actuelles au sujet des problèmes environnementaux reliés aux méthodes intensives d'agriculture peuvent conduire à la nécessité d'utiliser des techniques de production relativement nouvelles pour répondre à des normes environnementales rigoureuses. Un effet important est probable sur la valeur future des terres au moment où le secteur agricole s'engage dans les années 1990. Les questions environnementales sont au centre des préoccupations des principaux pays agricoles et elles pourraient avoir un effet important sur la production, la croissance et le commerce mondial des produits agricoles. Cependant, il n'y a en ce moment aucune certitude quant à l'effet que cela pourrait avoir sur la valeur des terres.

Quoiqu'un des objectifs actuels du GATT est de réduire les tarifs douaniers et les autres barrières au commerce des produits agricoles, il est probable que les pays avec lesquels le Canada commerce insisteront pour que les denrées agricoles soient produites conformément à leurs normes environnementales, ce qui pourrait entraîner une réduction de l'utilisation des produits chimiques. Dans l'hypothèse de ce scénario, on prévoit que les producteurs, du fait qu'ils réduiront l'usage des produits chimiques, auront besoin de plus de terres pour maintenir leurs niveaux de production. Une hausse de la demande de terres est alors à prévoir, ce qui par ricochet aura tendance à faire monter leurs prix. Le fait également que les consommateurs seront disposés à payer un prix plus élevé pour les produits sans danger pour l'environnement aura tendance à créer une demande pour des terres supplémentaires. Les producteurs pourraient aussi décider d'exploiter des terres marginales qui seraient moins coûteuses. Une telle orientation risque d'entraîner une dégradation accrue des sols.

TABLEAU 1: VALEURS RÉELLES[a] ET NOMINALES DES TERRES AGRICOLES, ANNÉES CHOISIES

	VALEUR DES TERRES AGRICOLES NUES						TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ			
	1970		1980		1989		1970-1980		1980-1989	
	Nominale	Réelle	Nominale	Réelle	Nominale	Réelle	Nominal	Réel	Nominal	Réel
	($/ha)						(%)			
Colombie-Britannique	309	997	1 475	2 197	1 127	989	16,9	8,2	-3,0	-9,2
Alberta	124	400	966	1 618	751	659	22,8	13,7	-2,8	-10,2
Saskatchewan	114	368	655	976	519	455	19,1	10,2	-2,1	-8,8
Manitoba	126	467	655	976	598	525	17,9	9,2	-0,1	-7,1
Ontario	368	1 188	2 058	3 066	2 449	2 149	18,8	9,9	0,2	-4,0
Québec	124	400	766	1 141	988	867	20,0	11,1	2,9	-3,0
Nouveau-Brunswick	82	265	469	699	759	666	19,1	10,2	5,3	-0,4
Nouvelle-Écosse	74	239	524	781	825	724	21,6	12,6	5,1	-0,7
Île-du-Prince-Édouard	121	390	827	1 232	1 247	1 094	21,2	12,2	4,8	-1,3
Terre-Neuve	n.d.	n.d.	1 455	2 168	1 527	1 340	-	-	0,5	-5,4
Canada	**148**	**478**	**906**	**1 350**	**806**	**707**	**19,9**	**10,9**	**-1,3**	**-7,7**

[a] En dollars de 1986

Source: Données brutes de Statistique Canada

TABLEAU 2: VARIATION ANNUELLE DES VALEURS[a] RÉELLES ET NOMINALES DES TERRES ET BÂTIMENTS AGRICOLE, ANNÉES CHOISIES

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
					(%)				
Colombie-Britannique	15,2 (2,4)	-9,5 (-18,3)	0,3 (-5,3)	-5,6 (-9,5)	7,5 (-11,0)	-8,5 (-12,1)	-11,4 (-15,2)	-1,5 (-5,3)	3,5 (-1,5)
Alberta	10,4 (-1,8)	-0,9 (-10,6)	-7,8 (-12,9)	-8,8 (-12,6)	-7,8 (-11,3)	-9,8 (-13,3)	-4,6 (-8,7)	-2,6 (-6,3)	10,5 (5,5)
Saskatchewan	15,0 (2,2)	8,3 (-2,3)	-1,9 (-7,3)	-3,0 (-7,0)	-9,0 (-12,5)	-7,0 (-10,7)	-14,9 (-18,5)	-7,9 (-11,4)	0,1 (-4,8)
Manitoba	16,0 (3,1)	-7,3 (-16,3)	-0,1 (-5,6)	-3,3 (-7,3)	-2,1 (-5,9)	-4,2 (-8,0)	-7,0 (-10,9)	-8,0 (-11,5)	6,0 (1,0)
Ontario	10,1 (-2,1)	-3,4 (-12,8)	-8,3 (-13,4)	-3,4 (-7,4)	-8,3 (-11,8)	-9,3 (-12,9)	-5,3 (-9,3)	9,5 (5,3)	21,4 (16,4)
Québec	11,0 (-1,3)	2,8 (-7,2)	1,7 (-3,9)	-3,2 (-7,2)	-5,3 (-8,9)	0,0 (-4,2)	1,2 (-3,1)	0,2 (-3,7)	3,2 (-1,7)
Nouveau-Brunswick	18,5 (5,4)	-0,6 (-10,3)	4,7 (-1,0)	3,6 (-0,7)	4,7 (0,7)	-1,6 (-5,5)	-1,4 (-5,6)	-1,4 (-5,2)	0,6 (-4,4)
Nouvelle-Écosse	7,9 (-4,1)	-1,8 (-11,4)	3,4 (-2,3)	-0,8 (-4,9)	1,4 (-2,5)	1,4 (-2,7)	-0,3 (-4,5)	-0,3 (-4,1)	3,6 (-1,4)
Île du Prince Édouard	16,3 (3,4)	-5,0 (-14,3)	5,3 (-0,5)	0,2 (-3,9)	5,3 (1,3)	-3,1 (-7,0)	-0,8 (-5,0)	-0,8 (-4,6)	5,2 (0,2)
Terre-Neuve	10,1 (-2,1)	-7,7 (-16,7)	-1,1 (-6,5)	-4,4 (-8,3)	-1,1 (-4,8)	-3,1 (-6,9)	1,8 (-2,5)	1,8 (-2,1)	1,8 (-3,2)
Canada	**12,2** **(-0,2)**	**-0,2** **(-9,9)**	**-4,6** **(-9,8)**	**-4,8** **(-8,8)**	**-7,5** **(-11,0)**	**-7,6** **(-11,2)**	**-7,7** **(-11,6)**	**-1,3** **(-5,0)**	**9,3** **(4,3)**

[a] Les chiffres entre parenthèses représentent la variation en pourcentage de la valeur réelle

Source: Données brutes de Statistique Canada

TABLEAU 3: INDICES DES VALEURS À L'HECTARE DES TERRES AGRICOLES ET BÂTIMENTS[a]

	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1987	1988	1989	Taux de croissance annuel composé 1976-81	1981-88	1976-89
	(1986 = 100)									(%)		
Colombie-Britannique	57,0	134,7	122,5	123,4	117,1	108,7	89,0	88,1	91,6	18,8	-5,9	3,6
Alberta	52,3	147,4	145,5	133,4	121,1	111,3	95,1	92,1	101,5	23,0	-6,5	5,2
Saskatchewan	42,.8	115,1	124,4	122,0	118,4	107,5	84,9	78,0	78,0	21,9	-5,4	4,9
Manitoba	49,1	119,2	110,5	110,5	106,7	104,4	93,0	85,5	90,7	19,4	-4,6	5,1
Ontario	69,3	131,6	128,8	119,7	117,2	108,9	96,0	106,5	131,1	13,7	-3,0	5,0
Québec	41,4	100,6	104,2	106,8	104,2	99,5	102,0	103,0	107,1	19,5	0,3	7,8
Nouveau-Brunswick	41,7	84,1	84,7	89,9	94,4	100,2	100,0	100,2	102,1	15,1	2,5	7,1
Nouvelle-Écosse	43,1	86,3	86,7	91,7	92,9	96,4	102,0	104,1	110,4	15,9	2,7	7,8
Île-du-Prince-Édouard	41,0	94,2	90,1	95,6	96,6	102,5	100,0	100,0	106,1	18,1	0,8	7,9
Terre-Neuve	84,7	130,5	118,3	115,0	108,1	105,0	100,0	100,0	100,0	9,0	-3,7	2,0
Canada	**53,8**	**128,7**	**128,5**	**122,6**	**116,7**	**108,2**	**92,3**	**91,2**	**99,6**	**19,1**	**-4,8**	**4,8**

[a] L'indice des valeurs à l'hectare des terres et bâtiments agricoles mesure la variation en pourcentage de la valeur des terres et bâtiments au cours des années.

Source: Statistique Canada

TABLEAU 4: INDICES DES VALEURS À L'HECTARE DES TERRES AGRICOLES[a]

	1976	1981	1982	1983	1984	1985	1987	1988	1989	Taux de croissance annuel composé 1976-1981	1981-1981	1976-1989
				(1986 = 100)							(%)	
Colombie-Britannique	59,4	137,6	124,7	124,9	118,1	109,0	89,0	88,2	91,6	18,3	-6,2	3,4
Alberta	50,0	144,3	143,0	131,7	120,0	110,7	95,0	92,0	101,3	23,5	-6,2	5,3
Saskatchewan	41,6	113,8	123,0	121,2	117,8	107,4	85,1	78,1	78,1	22,2	-5,2	5,0
Manitoba	46,4	115,7	107,9	108,6	105,2	103,7	92,9	85,4	90,6	20,1	-4,2	5,3
Ontario	69,3	131,6	128,8	119,7	117,2	108,9	96,0	106,5	131,1	15,2	-2,1	5,0
Québec	36,5	94,6	99,5	103,2	101,9	98,4	102,1	103,2	107,2	21,0	1,3	8,7
Nouveau-Brunswick	34,6	77,1	78,7	85,4	91,0	98,3	100,0	100,0	102,0	17,3	3,8	8,8
Nouvelle-Écosse	33,7	78,2	80,2	86,5	89,4	94,4	102,0	104,0	110,2	18,4	4,1	9,8
Île-du-Prince-Édouard	32,6	84,5	82,8	89,7	92,6	100,4	100,0	100,0	106,1	21,0	2,4	9,7
Terre-Neuve	56,3	108,7	102,6	103,6	100,8	101,5	100,0	100,0	100,0	14,1	-1,2	4,8
Canada	**49,1**	**124,6**	**125,7**	**120,7**	**115,6**	**107,5**	**91,9**	**90,1**	**97,6**	**20,4**	**-4,5**	**5,4**

[a] L'indice des valeurs à l'hectare des terres agricoles mesure la variation en pourcentage de la valeur à l'hectare des terres au cours des années.

Source: Statistique Canada

TABLEAU 5: VARIATION DE LA VALEUR DES TERRES NUES CULTIVÉES, 1984 À 1990

	Variation des valeurs nominales des terres nues					
	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990
			(%)			
Colombie-Britannique	-13,7	-6,6	-11,3	-1,3	3,8	6,3
Alberta	-8,3	-8,2	-7,4	-8,2	5,7	5,0
Saskatchewan	-10,3	-8,3	-15,3	-10,6	0,4	-0,5
Manitoba	-7,3	-4,9	-6,8	-11,3	6,1	7,8
Ontario	-9,4	-4,8	-3,9	11,4	23,8	8,0
Québec	-1,0	1,4	0,2	1,0	4,3	6,5
Nouveau-Brunswick	1,0	-2,1	0,6	-0,1	1,8	6,4
Nouvelle-Écosse	-4,3	1,7	2,1	2,6	13,1	5,7
Île-du-Prince-Édouard	-11,4	-7,9	-7,5	0,0	6,4	16,5
Terre-Neuve	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Canada	**-8,8**	**-6,9**	**-10,2**	**-7,3**	**4,9**	**3,9**

Source: Société de crédit agricole, Tendances des valeurs des terres agricoles, N° 25, janvier 1991.

MACHINERIE AGRICOLE

A. Asselstine

SITUATION

LE MONDE

En 1990, les ventes de machinerie dans les pays développés ont été plus faibles qu'en 1989, à l'image des incertitudes qui régnaient sur les marchés des produits agricoles. En 1990, un creux dans les ventes de machines a touché toutes les parties de l'Europe, et tout spécialement l'Espagne et le Portugal. Les ventes de tracteurs ont diminué de 10 %, 7 % et 2 % en France, en Italie et en Allemagne respectivement, comparativement aux niveaux de 1989. Au Royaume-Uni, les ventes de tracteurs ont baissé de 9 %, la majeure partie du changement s'étant produite durant le second semestre de l'année.

Aux États-Unis, le montant et la stabilité des programmes de soutien de l'État ont entraîné des augmentations globales des ventes de 2 à 5 % en chiffres réels. Cette hausse est due à des augmentations de 10 %, 23 % et 14,5 % au titre des tracteurs à deux roues motrices de plus de 40 CV, des tracteurs à quatre roues motrices et des moissonneuses-batteuses respectivement. Ces augmentations des ventes ont eu lieu au cours du premier semestre de 1990. Au cours du dernier semestre, on a observé une légère diminution des ventes.

Les fabricants de machines agricoles ont continué de connaître de faibles marges de profits et des prix stables en raison du ralentissement des ventes. Ford a vendu sa division de machines agricoles Ford-New Holland à Fiat, plaçant ainsi Fiat au deuxième rang des fabricants de machines agricoles dans les pays développés.

CANADA

En 1990, les ventes globales de machinerie au Canada ont été inférieures de 7 % aux ventes de 1989, en termes réels. La diminution réelle de 7 % est ventilée comme suit : une augmentation de 1,5 % des prix et une baisse de 5,5 % des ventes en dollars courants. Jusqu'à la fin de juillet, les ventes ont été à peu près égales aux niveaux de 1989. Compte tenu de la chute des prix des céréales qui s'est produite principalement après le mois de juin, les ventes de machinerie ont ralenti considérablement. A la fin de 1990, les seuls articles dont les ventes ont été supérieures aux niveaux de 1989 sont les tracteurs à quatre roues motrices et les faucheuses-conditionneuses, soit une hausse de 9 % dans les deux cas.

L'augmentation des ventes des tracteurs à quatre roues motrices fait suite à deux années consécutives d'augmentation. Ces gros tracteurs servent principalement dans les grandes exploitations agricoles où l'on cultive les céréales et les oléagineux, et l'augmentation de leurs ventes est un indice de la volonté des agriculteurs d'investir dans la production de céréales, même en ces temps où les prix des céréales sont faibles.

La majorité des machines agricoles ont connu des baisses significatives dans les ventes unitaires en 1990, comparativement aux niveaux de 1989. Les tracteurs à deux roues motrices ont connu une baisse de 9,3 % et la plus forte diminution a frappé les tracteurs de plus de 100 CV; les moissonneuses-batteuses, les andaineuses et les ramasseuses-presses ont baissé de 30 %, 19 % et 6,2 % respectivement.

La récolte exceptionnelle qu'a connue le Canada en 1990 aurait dû normalement se répercuter sur les ventes de machines agricoles, mais compte tenu de la faiblesse des prix des céréales et oléagineux et des ventes réduites de céréales, les achats de machines agricoles ont diminué. Les taux d'intérêt élevés ont eu un effet néfaste sur les ventes de machines agricoles, quoique le recours par les sociétés de machines agricoles au financement à des taux d'intérêt inférieurs au marché a atténué cet effet.

La demande de machinerie usagée, c'est-à-dire, la machinerie agée de moins de 10 ans et en bonne condition, est demeurée très ferme et les prix ont augmenté de 5 à 10 % en 1990. Cette machinerie est achetée par des débutants en agriculture à temps plein et des fermiers à temps partiel qui ne peuvent s'offrir de la machinerie neuve. Les prix pour la machinerie plus agée et en moins bonne condition ont chuté, allant jusqu'à des baisses de 10 % en raison de la faiblesse de la demande. Cette machinerie est généralement achetée par des fermiers à temps partiel et des fermiers amateurs.

En 1990, de bonnes conditions de croissance ont été suivies de conditions de récolte idéales, ce qui a permis des travaux rentables et réguliers, avec moins de pannes et de réparations subséquentes, malgré le vieillissement des machines. D'un autre côté, les fermiers ont accordé plus de temps à réparer et entretenir la machinerie au lieu de remplacer le matériel. Les coûts de réparation et d'entretien des machines agricoles ont augmenté de 4,7 % à cause d'une hausse des prix de 2 % et d'une hausse de 2,7 % de la quantité des réparations.

BIBLIOGRAPHIE

Agra Europe, 1990, Londres, divers numéros.

Agriculture Canada, 1990, Analyse du marché, Ottawa.

Agricultural Engineers Association, 1990, News Release, Peterborough, R.-U., octobre.

Banque du Canada, 1990, Revue de la Banque du Canada, Ottawa.

Canadian Farm and Industrial Equipment Institute, 1990a, Industry Outlook and Update 1988, Burlington.

CFIEI, 1990b, Monthly Canadian Retail Sales of Farm Wheel Tractors and Selected Farm Equipment, Burlington.

Conference Board of Canada, 1990, Quaterly Canadian Forecast, Ottawa, décembre.

Farm and Industrial Equipment Institute, 1990, Monthly U.S. Retail Sales of Wheel Tractors and Selected Machinery : Public Report, Chicago.

Power Farming, 1990, London, divers numéros.

Statistique Canada, 1990, nos 21-202, 31-001, 62-003, 62-004, 63-203, 65-007 au catalogue

Vesterby, M., 1990, Agricultural Resources: Farm Machinery, Washington, D.C.: USDA, octobre.

Figure 1: DÉPENSES EN CAPITAL EN AGRICULTURE AU CANADA

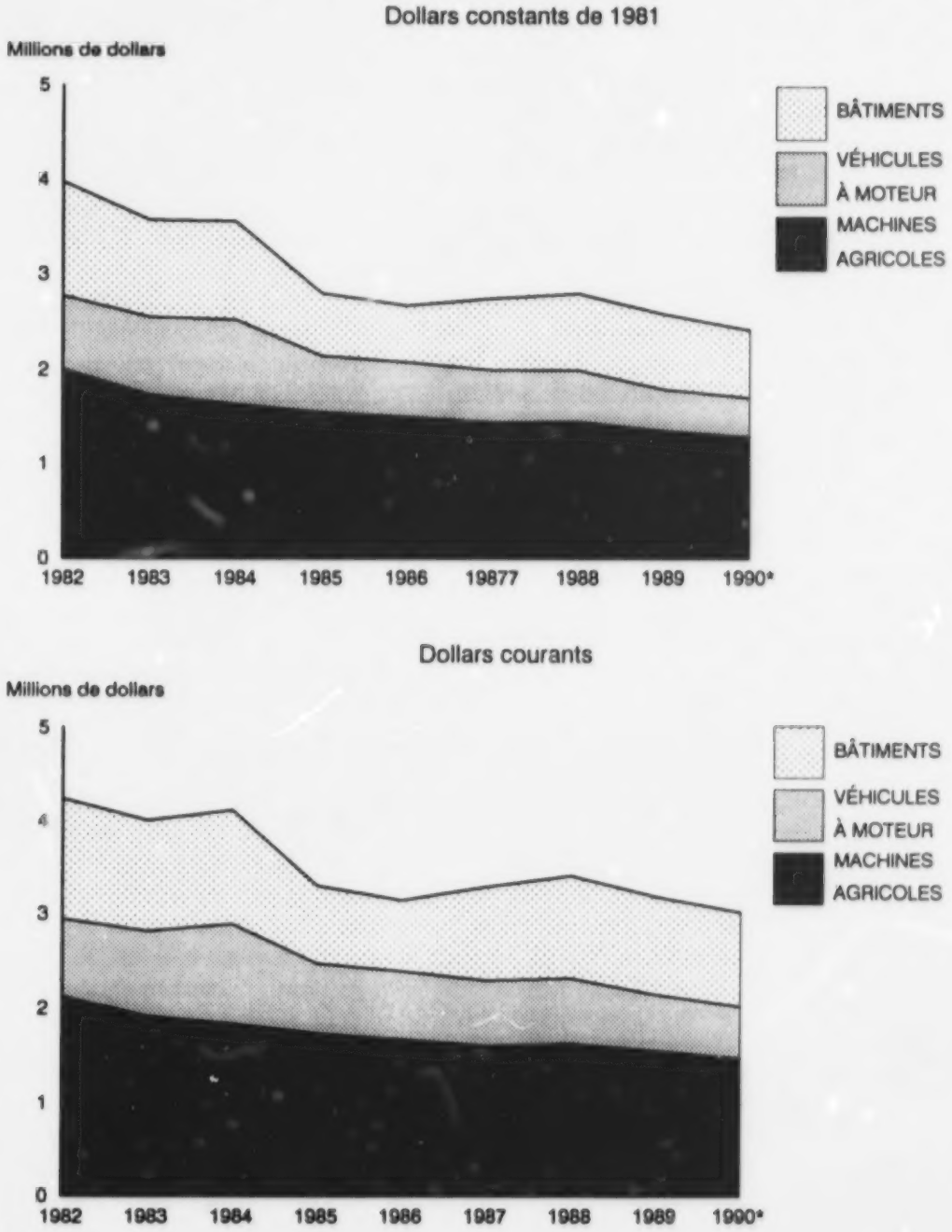

* Estimation.

Source: STATISTIQUES CANADA, catalogue no 13-211

Figure 2: VENTES UNITAIRES DE MACHINES AGRICOLE, AU CANADA

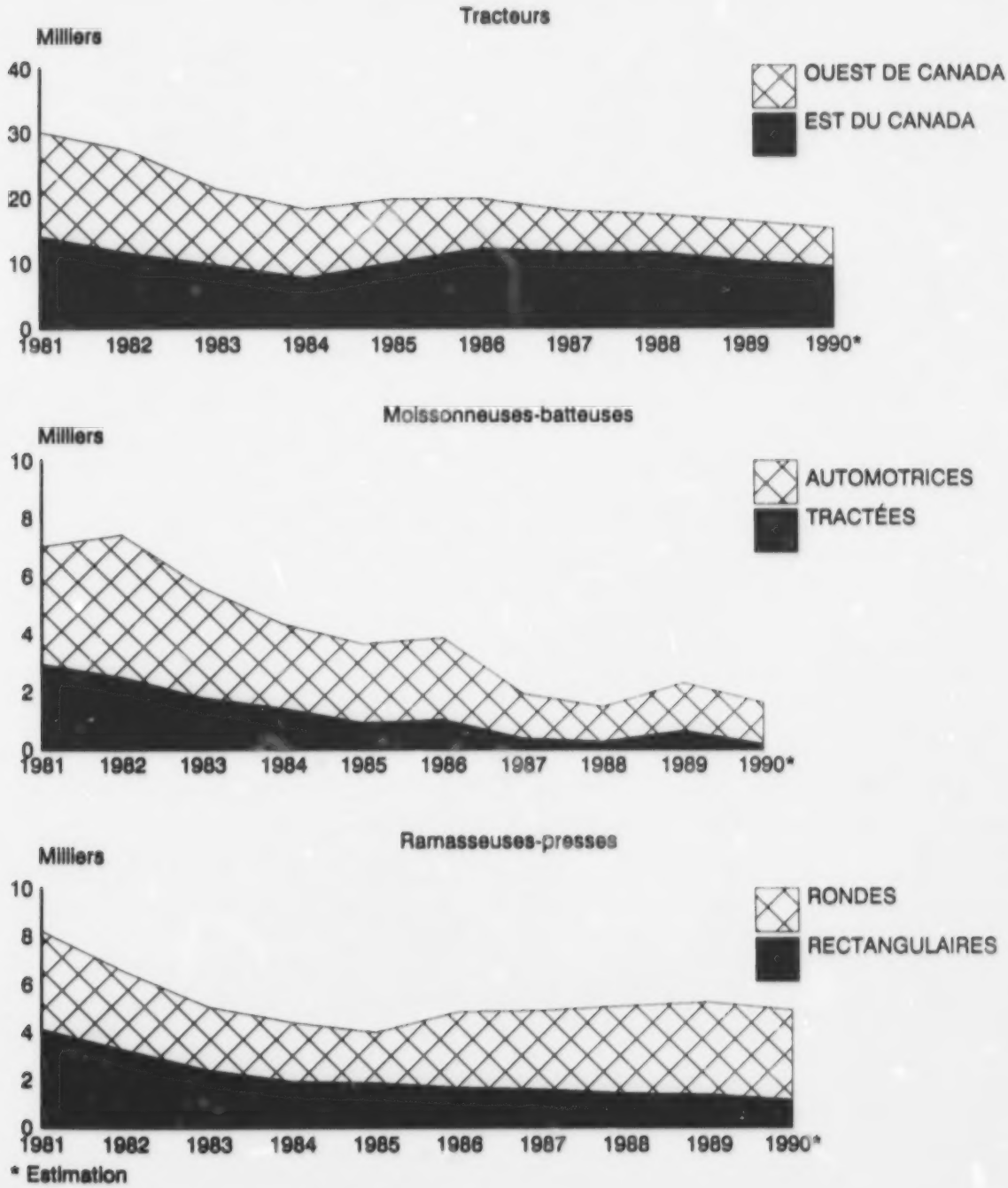

* Estimation

Source: Canadian Farm and Industrial Equipment Institute, 'Industry Outlook'

Figure 3: VARIATIONS DES PRIX AU CANADA

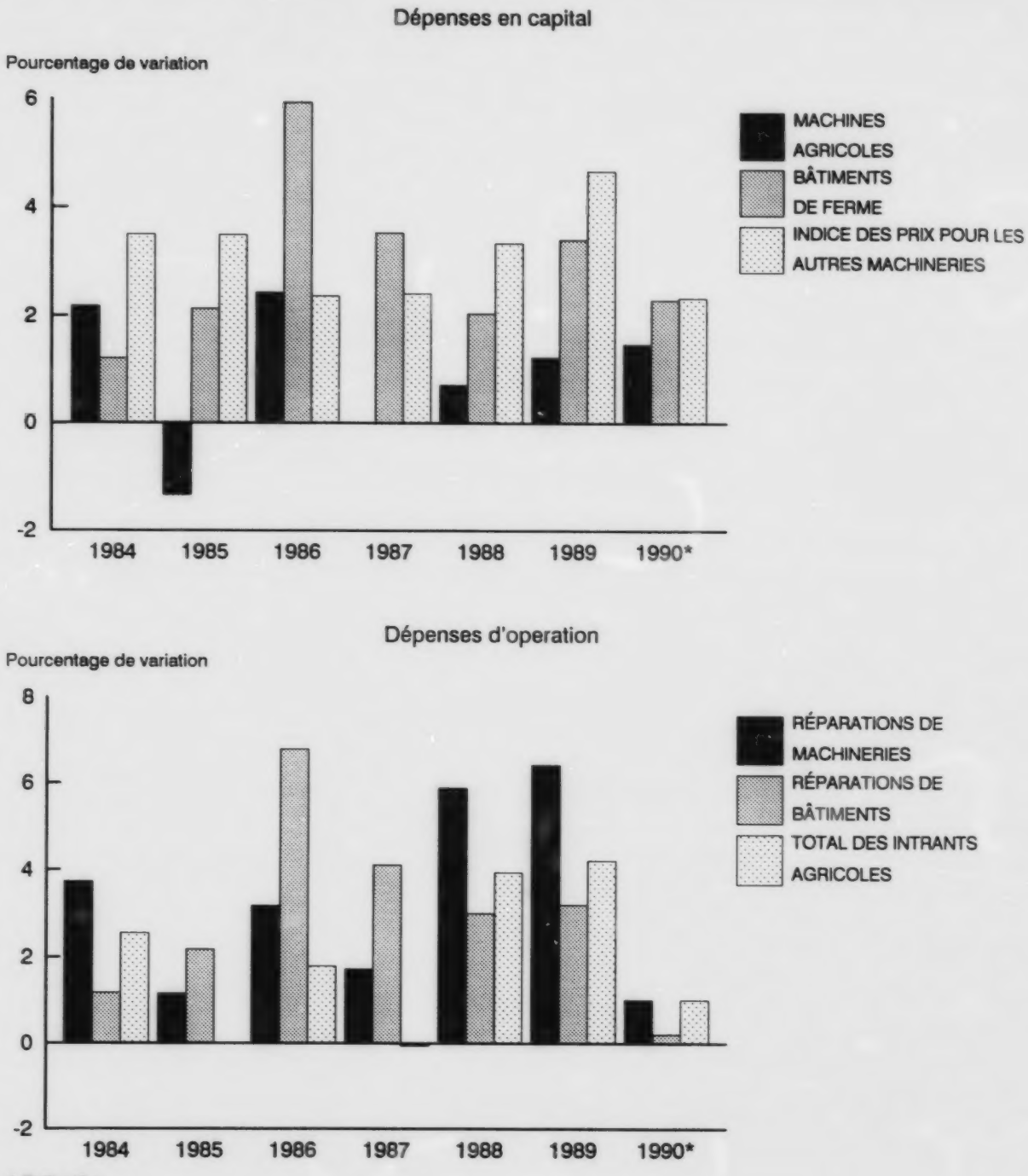

* Estimation.

Source: STATISTIQUES CANADA, catalogue no 62-004 et 62-001.

TABLEAU 1 VENTES DE MACHINES AGRICOLES AU CANADA (PRIX CHOISIS) ET REVENU AGRICOLE (1982-1990)

	Moyenne de 1982-1986	1987	1988	1989	1990(h)
Dépenses en capital (a) (millions de dollars)					
Dollars courants	3 758,80	3 282,90	3 409,20	3 200,00	3 020,00
Dollars constants (1981)	3 313,04	2 741,20	2 792,80	2 582,00	2 410,00
Variation annuelle ($ constants) (%)	-10,48	2,82	1,88	-7,55	-6,66
Capital agricole total (milliards de dollars)	121,20	104,46	103,47	110,85	108,00
Ventes de machines au Canada (b) (millions de dollars)					
Dollars courants	1 726,40	1 600,00	1 626,00	1 550,00	1 470,00
Dollars constants (1981) (c)	1 558,71	1 404,74	1 417,61	1 335,06	1 247,88
Variation annuelle ($ constants) (%)	-5,30	-6,43	0,92	-5,82	-6,53
Expéditions (millions de dollars)	939,68	841,71	911,85	1 134,67	1 063,25
Recettes agricoles en espèces (millions de dollars)	19 643,23	21 072,70	22 018,70	22 520,70	21 698,90
Revenu agricole net réalisé (millions de dollars)					
Dollars courants	3 148,45	4 401,30	4 647,45	4 142,00	2 978,80
Dollars constants (1981) (d)	2 579,60	3 184,73	3 231,88	2 739,42	1 887,33
Taux d'intéret (%)					
Préférentiel	12,03	9,52	10,83	13,33	14,06
Réel (e)	6,22	5,14	6,78	8,18	9,67
Prix (taux de variation annuel)					
Indice des prix à la consommation	5,80	4,38	4,05	5,15	4,39
Produits agricoles	-1,29	-1,14	6,05	4,65	-3,42
Total des facteurs de production (f)	1,63	1,48	2,91	3,18	1,63
Remplacement des machines agricoles (f)	2,67	0,00	0,70	1,22	1,46
Remplacement des batiments (f)	5,11	3,52	2,04	3,40	2,29
Rapports (%)					
RNR to RAE (g)	15,98	20,89	21,11	18,39	13,73
Dépenses en capital sur RAE	19,20	15,58	15,48	14,21	13,92
Dépenses en capital sur RNR	121,89	74,59	73,36	77,26	101,38

(a) Statistique Canada, capital fixe de machines agricoles, de véhicules à moteur et de bâtiments
(b) Ventes de machines agricoles visées par les enquêtes du CFIEI. Prix d'achat des distributeurs avant déduction des rabais offerts sur les ventes au comptant.
(c) Dégonflé à l'aide de l'indice des prix de remplacement des machines.
(d) Dégonflé à l'aide de l'indice des prix à la consommation.
(e) Corrigé pour tenir compte de l'inflation en éliminant les variations annuelles de l'indice des prix à la consommation.
(f) Indice des prix des facteurs de production.
(g) RNR = revenu (agricole) net réalisé; RAE = recettes agricoles en espèces.
(h) Chiffres estimatifs; le RNR et les RAE sont des prévisions d'Agriculture Canada pour juin; des prévisions plus récentes sont actuellements disponibles.

Sources: Agriculture Canada, Analyse du marché; Banque du Canada, Revue, 1987; Canadian Farm and Industrial Equipment Institute, Industry Outlook and Update 1988 Statistique Canada.

ÉNERGIE

A. Asselstine

FAITS SAILLANTS

La Crise du Golfe Persique devrait faire augmenter les prix à la ferme du carburant diesel et de l'essence de 2 % en 1991. Toutefois, les événements changeants dans la région du Golfe pourraient occasionner des hausses de prix beaucoup plus considérables. La suppression de la remise de la taxe d'accise fédérale et l'augmentation des coûts et des marges bénéficiaires des pétrolières feront aussi augmenter les prix, avec le résultat que les prix du carburant diesel, de l'essence et du combustible de chauffage devraient augmenter au total de 4 à 6 %. Les agriculteurs devraient réduire leur consommation de carburant de 2 % à cause de la hausse des prix du carburant et du fait que leurs perspectives de revenu sont moins bonnes; malgré cette baisse de consommation, les dépenses au titre du carburant utilisé dans les machines agricoles augmenteront de 2 à 4 %. Les prix du propane devraient baisser de plus de 10 %.

SITUATION

LE MONDE

Pétrole

Jusqu'au mois d'août 1990, les marchés mondiaux du pétrole brut ont continué de suivre la même tendance qu'en 1989. La consommation avait alors augmenté d'à peu près 1,5 % au total, la production maintenait tout juste le pas et les prix augmentaient lentement. Le taux d'utilisation de la capacité des raffineries augmentait aussi lentement, pour se situer aux alentours de 90 %. Depuis l'invasion du Koweit par l'Irak le 2 août 1990 et avec l'embargo mis par les Nations Unies sur l'Iraq qui a suivi, les disponibilités mondiales de pétrole brut ont baissé de 7 %, tandis que les marchés mondiaux du pétrole ne peuvent plus compter sur la production des raffineries du Koweit, ce qui a considérablement bouleversé les marchés mondiaux du brut et des produits pétroliers. En effet, les prix du brut ont immédiatement monté de 20 à 28 $ US le baril, puis ont redescendu à 25 $ US. Par la suite, les prix du brut ont monté et descendu avec chaque nouvelle rumeur venant du Golfe. Les prix au comptant du brut ont plafonné à 42 $ US le baril en octobre. En novembre et décembre, ils ont lentement baissé jusqu'à 25 $ US le baril. Durant toute cette période de fluctuations des prix au comptant du brut, les prix à terme du brut pour livraison fin 1991 ou en 1992 ont oscillé entre 22 et 26 $ US le baril.

À la fin de novembre, l'Arabie Saoudite et d'autres pays de l'OPEP ont augmenté leur production de brut suffisamment pour suppléer aux quantités qui n'étaient plus disponibles de l'Irak et du Koweit.

Le climat politique et économique variable de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), le plus gros producteur de pétrole du monde, est un autre facteur d'incertitude qui affecte les marchés mondiaux du pétrole. Au début de 1990, l'ouverture de l'économie soviétique et la possibilité que l'URSS utilise la technologie pétrolière de pointe des pays occidentaux pour accroître sa production et ses exportations de brut ont fait baisser les prix. À la fin de l'année, les problèmes de l'économie de l'URSS se sont aggravés, et ont commencé à exercer des pressions à la hausse sur les prix du brut.

Après le 2 août, les prix de détail des produits pétroliers ont augmenté dans beaucoup de pays en fonction des prix du brut et, dans certains cas, plus rapidement que les prix du brut. Les prix de détail et de gros des produits pétroliers ont monté non seulement parce que les prix du brut ont monté, mais aussi parce que la capacité mondiale de raffinage disponible a diminué. En effet, depuis l'invasion du Koweit par l'Irak, les marchés mondiaux ne peuvent plus compter sur la production des raffineries du Koweit, qui était un des gros fournisseurs de produits raffinés du pétrole aux autres pays. La production des raffineries de l'Arabie Saoudite et du Bahreïn a été mise à contribution pour approvisionner les forces alliées dans le Golfe, ce qui a eu un effet négatif sur les approvisionnements. Le pétrole brut du Venezuela et de l'Arabie Saoudite qui remplace le brut léger perdu de l'Irak et du Koweit doit être soumis à plus d'opérations de raffinage pour donner des produits raffinés, augmentant ainsi le taux d'utilisation de la capacité de raffinage existante.

Le 16 janvier 1991, la coalition dirigée par les États-Unis a commencé à bombarder l'Irak et à préparer une invasion terrestre pour libérer le Koweit. Bon nombre d'experts ont prédit au moment où la guerre a éclaté que les prix du pétrole brut augmenteraient beaucoup, et qu'ils dépasseraient le sommet de 42 $ US le baril atteint en octobre. Ces prévisions reposaient sur le fait qu'on croyait que le déclenchement de la guerre allait menacer les disponibilités de pétrole venant du Golfe persique. En fait, c'est le contraire qui s'est produit - les prix mondiaux du brut ont baissé de 5 $ US le baril en raison d'un léger engorgement du marché attribuable à un accroissement de la production pétrolière provenant d'autres sources d'approvisionnement et à la possibilité de puiser dans les réserves de brut des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie, ainsi qu'au fait que la guerre n'a pas menacé les autres sources d'approvisionnement de la région du Golfe. L'incertitude règne toujours et les prix du pétrole brut demeurent volatils, mais à l'intérieur d'une fourchette de 20 à 25 $ US le baril.

Figure 1: DEMANDE INTÉRIEURE D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR TYPE

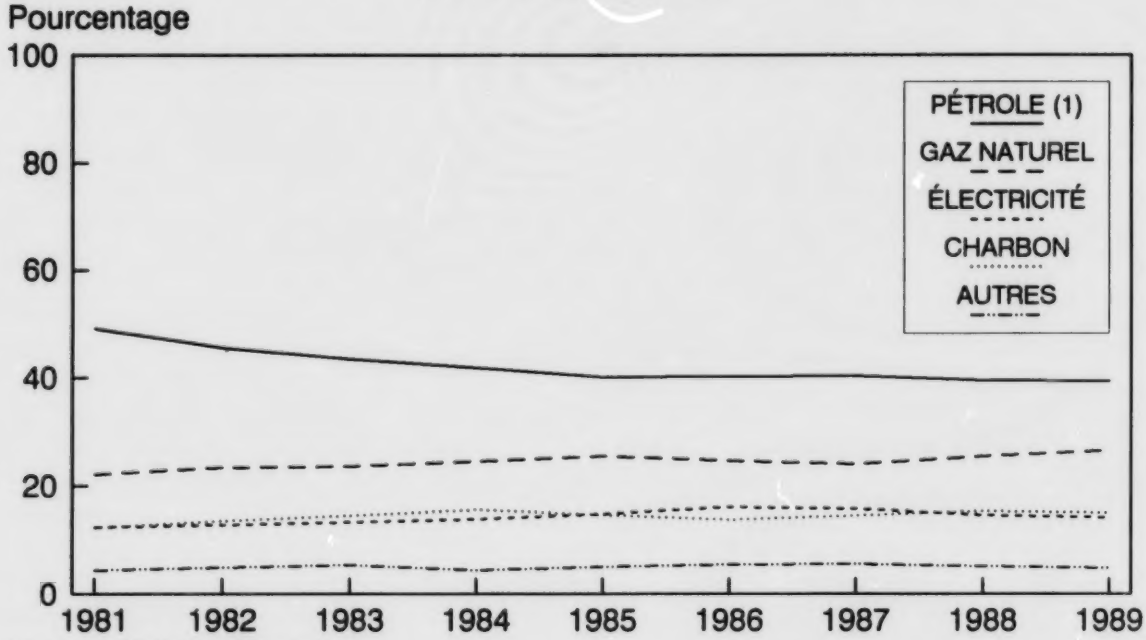

(1) Gaz pétrole liquéfiés inclus.

Figure 2: PRIX DU PÉTROLE AU CANADA

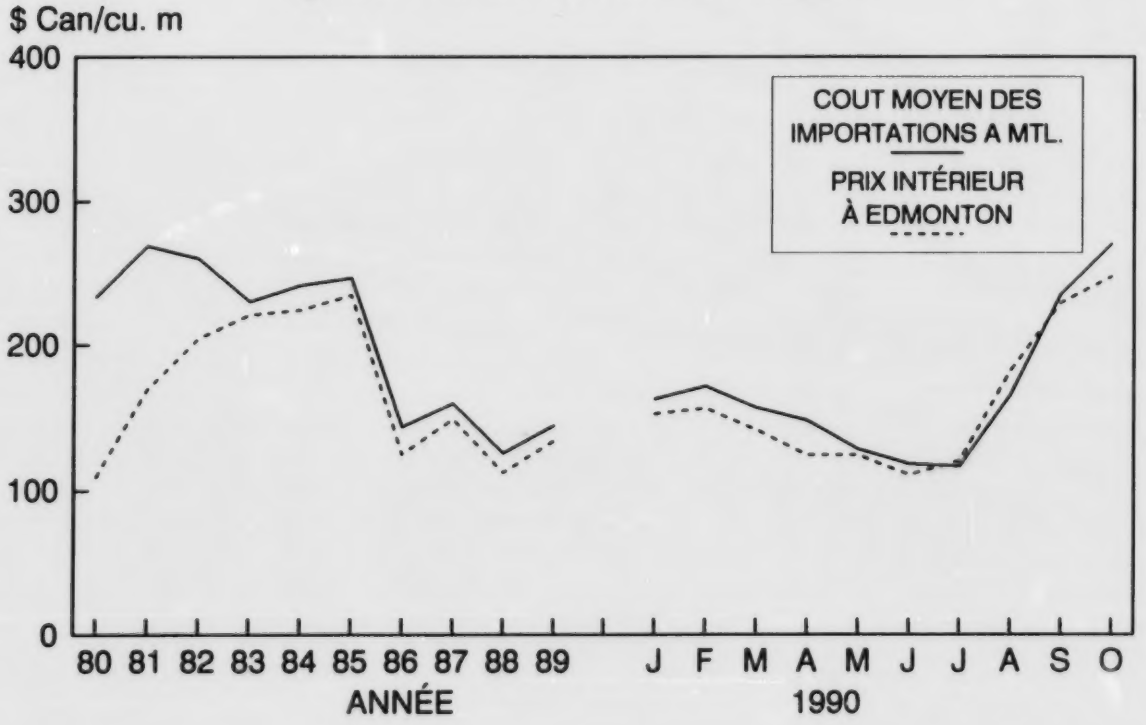

Gaz naturel

Le Koweit et l'Irak comptent pour moins de 1 % de la production mondiale de gaz naturel, de sorte que l'invasion a eu très peu d'effet sur les prix du gaz naturel. Les changements politiques en Union soviétique ont légèrement perturbé les approvisionnements de gaz naturel provenant de cette source, et exercé des pressions à la hausse sur les prix.

CANADA

Pétrole

Les prix de détail des produits pétroliers ont augmenté d'un cent le litre au Canada entre le 1er janvier 1990 et la fin d'août à cause de l'augmentation des prix du pétrole brut. De plus, les prix de l'essence ont monté à cause de l'augmentation d'un cent le litre de la taxe d'accise fédérale en janvier 1990. Il y a eu aussi des hausses de la taxe de vente provinciale en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce n'est qu'à la fin de septembre que la forte hausse des prix mondiaux du pétrole brut enregistrée en août 1990 a commencé à se faire sentir sur le prix de détail des produits pétroliers au Canada. Dans le système de prix en vigueur au Canada, il faut deux à trois mois avant que les changements dans le prix du brut se reflètent dans le marché de détail.

À l'inverse, aux États-Unis, les prix de détail et de gros de l'essence changent dès que les prix du brut changent. Les distributeurs d'essence indépendants canadiens achètent de l'essence en gros aux États-Unis quand les prix aux États-Unis sont inférieurs aux prix au Canada. En août et septembre, les prix de gros de l'essence aux États-Unis étaient bien au-dessus des prix de gros au Canada et les distributeurs indépendants canadiens achetaient à ce moment-là leur essence au Canada. L'accroissement de la demande d'essence en gros au Canada a fait que les prix de gros et de détail de l'essence au Canada ont augmenté avant la fin de la période de battement de deux mois. De même, en décembre 1990 et en janvier 1991, les prix de détail ont baissé avant la fin de la période de battement parce qu'il était possible d'obtenir de l'essence en gros aux États-Unis à prix moins élevé. À la fin de décembre 1990, les prix de détail des produits pétroliers étaient en baisse.

Gaz naturel

Les prix du gaz naturel sont demeurés stables et fermes tout au long de 1990 et montaient très légèrement à la fin de l'année. Le fait que les contrats de gaz naturel sont habituellement des contrats à long terme et le semi-isolement des marchés nord-américains du gaz naturel expliquent la stabilité des prix dans ce secteur. Le propane, un produit du gaz naturel, représente une part assez mince de ce secteur et les approvisionnements étaient serrés au début de 1990, ce qui a entraîné une hausse des prix de 17 %. Les prix du

Figure 3 : PRIX[1] DU DIESEL EN ALBERTA
DONNÉES MENSUELLES

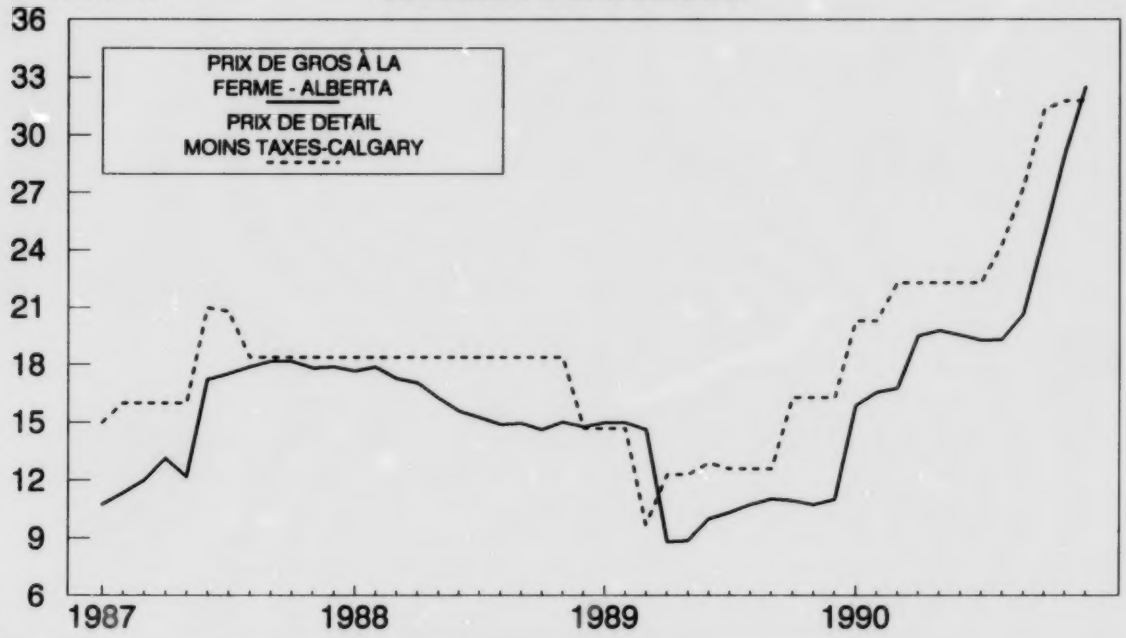

[1]Ces prix tiennent compte des remboursements de taxe fédérale et provinciale.

Source: Énergie, Mines et Ressources et Agriculture Alberta

Figure 4: INDICE DES PRIX DES ENTRÉES DANS L'AGRICULTURE
DONNÉES TRIMESTRIELLES

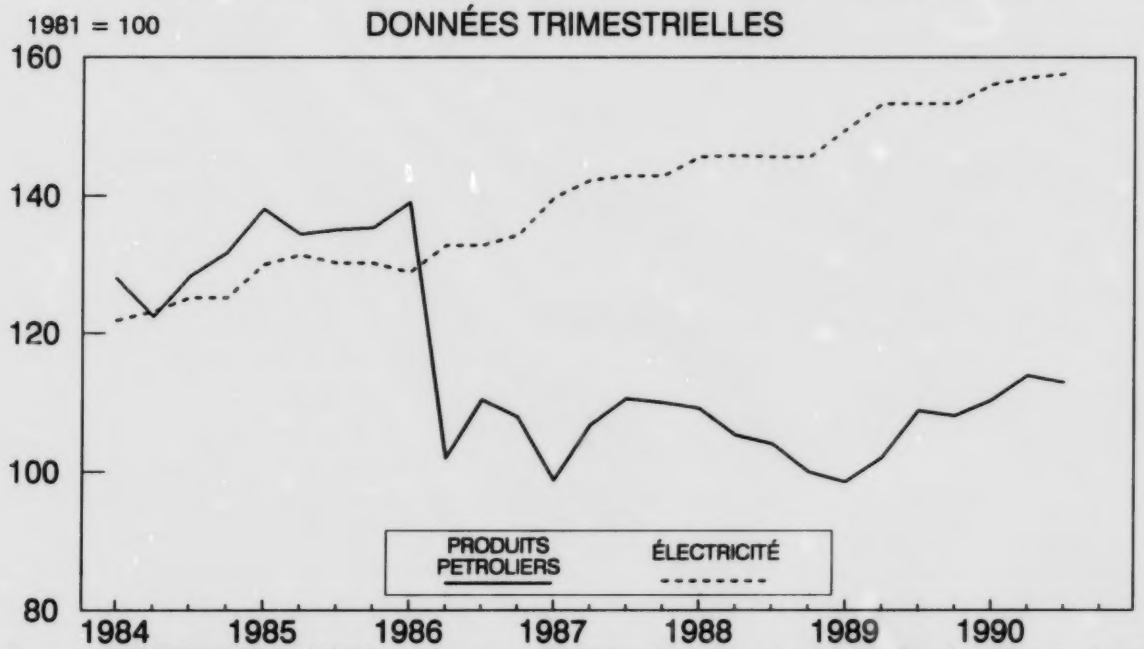

Source: STATISTIQUE CANADA,catalogue no 62-004 'Indice des prix des entrées dans l'agriculture'

propane ont encore augmenté de 20 % et même de 25 % dans certains cas entre septembre et novembre quand les prix de détail du gaz naturel augmentaient. Le propane est notamment utilisé comme combustible dans les moteurs de véhicule.

Carburant agricole

La fin des remises de la taxe d'accise fédérale le 31 décembre 1989 a donné lieu à une grosse augmentation des prix du carburant agricole. Ces remises étaient de 5 cents/litre sur le prix de l'essence et de 4 cents/litre sur le prix du carburant diesel en 1989 et s'appliquaient uniquement au carburant utilisé hors des routes publiques.

La hausse marquée des prix de détail du carburant diesel et de l'essence en septembre et octobre 1990 a eu peu d'effet sur les coûts à la ferme du carburant en 1990. En effet, ces augmentations se sont produites vers la fin de la période de récolte et les agriculteurs avaient été avertis depuis longtemps de remplir leurs réservoirs. L'augmentation des prix du carburant aura influé sur les achats de carburant au titre du transport et des activités de culture à l'automne, mais le gros de l'effet de la Crise du Golfe sur les prix à la ferme du carburant se fera sentir en 1991.

L'accroissement d'un cent le litre de la taxe d'accise fédérale sur l'essence s'est traduit par un accroissement analogue du prix de l'essence, tandis que les augmentations des taxes provinciales sur le carburant ont été compensées par l'accroissement des remises provinciales des taxes sur le carburant partout au Canada sauf en Alberta, où l'accroissement de taxe de deux cents le litre a donné lieu à une augmentation analogue des prix à la ferme du carburant.

Pour l'ensemble de l'année, les prix à la ferme du diesel ont augmenté en moyenne de 30 % ou de 7 à 10 cents le litre. La plus grosse augmentation a été enregistrée en Alberta à cause de l'augmentation de la taxe de vente. De même, l'Alberta, avec son Farm Fuel Distribution Allowance de 14 cents/litre sur le carburant diesel et de 9 cents/litre sur l'essence en plus des remises de la taxe de vente, avait les plus bas prix à la ferme du carburant au Canada au début de l'année et c'est pourquoi les prix ont le plus augmenté en pourcentage dans cette province, soit d'à peu près 40 %. En moyenne, les prix de l'essence au Canada ont augmenté de 7 à 10 cents/litre, ou de 22 %, par rapport aux niveaux de 1989. Les provinces de l'Est ont enregistré les plus faibles augmentations parce que leurs prix étaient plus élevés que ceux des autres provinces au début de l'année.

L'accroissement des prix du propane en 1990 a considérablement accru les coûts de séchage des récoltes et d'exploitation des serres d'un certain nombre d'agriculteurs.

PERSPECTIVES

LE MONDE

Si la guerre dure dans le Golfe persique et si l'instabilité politique et économique persiste en Union soviétique, le marché du pétrole brut sera très volatil et son évolution sera difficile à prévoir. Les prévisions pour un à deux ans laissent entendre que les prix du brut se situeront dans les 18 à 20 $ US le baril, ce qui est près des prix enregistrés entre janvier et juillet 1990. Toutefois, les événements changeants de la crise du Golfe pourraient occasionner des hausses de prix beaucoup plus considérables.

CANADA

Les prix de détail des produits pétroliers au Canada varieront en fonction des fluctuations des prix mondiaux du pétrole brut en 1991. Les coûts de raffinage et de distribution et les marges bénéficiaires des pétrolières augmenteront légèrement de 0,5 à 1 cent/litre. L'introduction de la Taxe sur les produits et services, conjuguée à la suppression de la taxe de vente fédérale, fera augmenter les prix du carburant d'à peu près 0,5 cent/litre. Les prix du gaz naturel devraient augmenter de 3 % avec l'intégration de ce secteur au marché nord-américain et à mesure que les disponibilités se resserreront. Pour le marché du propane, le problème de l'insuffisance de l'offre sera atténué et les prix baisseront de plus de 10 % en 1991.

L'effet net de l'introduction de la TPS abaissera les coûts à la ferme du carburant, vu que les agriculteurs pourront maintenant récupérer la totalité des taxes payées sur le carburant utilisé à la ferme, tandis qu'avec l'ancienne taxe de vente fédérale, ils ne pouvaient réclamer qu'une remise des taxes sur 80 % du carburant utilisé à la ferme, c'est-à-dire sur la partie du carburant total utilisée hors des routes publiques. La fin de la remise de la taxe d'accise fédérale de 1,5 cent/litre sur le prix de l'essence servant à des activités commerciales augmentera les prix du carburant pour un certain nombre d'agriculteurs à partir du 1er janvier 1991. Toutefois, ces dernières années, plus de la moitié des agriculteurs n'ont pas fait de demande pour ce remboursement. Les prix du carburant diesel, de l'essence et de l'huile à chauffage devraient augmenter de 4 à 6 % en 1991 pour le secteur agricole.

L'augmentation des prix du carburant et le fait que les perspectives de revenu sont moins bonnes devraient amener les agriculteurs à adopter des méthodes de culture et de récolte plus économiques en carburant et à réduire de leur plein gré leur utilisation de véhicules à moteur, et à réduire ainsi leur consommation de carburant d'à peu près 2 %.

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture Canada. 1990. **Analyse du marché**. Ottawa, septembre.

Alberta Agriculture. 1990. **Agricultural Prices and Indexes**. Edmonton.

British Petroleum. 1990. **BP Statistical Review of World Energy**. Londres, Angleterre.

Conference Board du Canada. 1990. **Perspectives canadiennes**. Ottawa, décembre.

Economist. Le 8 septembre 1990. **" Gushing Again"**.

Énergie, Mines et Ressources Canada. 1990a. **Guide statistique sur l'énergie**. Ottawa.

Énergie, Mines et Ressources Canada. 1990b. **Ventilation de la distribution des revenus**. Ottawa.

Énergie, Mines et Ressources Canada. 1990c. **Le marché pétrolier canadien**. Ottawa.

Statistique Canada. 1990b. **Indice des prix des entrées dans l'agriculture**, cat. n° 62-004. Ottawa.

TABLEAU 1: OFFRE ET CONSOMMATION DU PÉTROLE BRUT À L'EXTÉRIEUR DU BLOC COMMUNISTE

		1985	1986	1987	1988	1989	1990[a]
		(millions de barils par jour)					
I)	**CONSOMMATION**						
	OCDE	34,4	35,4	36,0	37,2	37,6	37,7
	Pays autres que l'OCDE	12,4	12,8	13,4	14,0	14,7	15,3
TOTAL		**46,8**	**48,2**	**49,4**	**51,2**	**52,3**	**53,0**
II)	**OFFRE[b]**						
	OPEP	17,5	19,8	19,6	21,7	23,7	24,9
	OCDE	17,0	16,8	16,8	16,6	15,9	15,8
	PVD	8,6	8,6	9,0	9,3	9,6	9,9
	Exportations BC	1,9	2,0	2,1	2,2	1,9	1,7
TOTAL[c]		**46,1**	**48,3**	**48,7**	**51,1**	**52,4**	**53,6**
Variation des stocks		(0,7)	0,1	(0,7)	(0,1)	0,1	0,6

Abréviations:

OCDE	-	Organisation de coopération et de développement économique
PVD	-	Pays en voie de développement
OPEP	-	Organisation des pays exportateurs de pétrole
Exportations BC	-	Exportations des pays du Bloc communiste au reste du monde

[a] le 4ième trimestre de 1990 est un estimé
[b] y compris les liquides de gaz naturel
[c] y compris les gains résultant du processus de rafinnement

Source: Agence internationale de l'énergie.

TABLEAU 2: CONSOMMATION D'ÉNERGIE[a] - 1989 AND 1990[b]

	Pourcentage des dépenses d'énergie agricole	Année	Consommation totale au Canada	Consommation agricole totale[c]	Pourcentage de consommation du Canada
	(%)				(%)
Carburant Diesel[d]	40	1989	17 190	1 593	9,3
(millions de litres)		1990	17 000	1 610	9,5
Essence	35	1989	34 821	1 408	4,0
(millions de litres)		1990	34 438	1 390	4,0
Électricité	15	1989	433 066	6 050	1,4
(gigawatts-heures)		1990	428 735	6 086	1,4
Gaz naturel	3,5	1989	51 808	582	1,1
(millions de mètres cubes)		1990	49 632	555	1,1
Combustible de chauffage	3,5	1989	17 666	179	1,0
(millions of litres)		1990	18 528	179	1,0
Propane	3	1989	4 672	230	4,9
(millions de litres)		1990	4 532	230	5,1

a La consommation d'énergie ne comprend que la consommation directe. La consommation totale canadienne ne comprenait pas la transformation en d'autres formes d'énergie et l'énergie utilisée dans la production et le transport de l'énergie.

b Estimations préliminaires pour 1990.

c Estimé en ajustant les données de l'enquête sur la consommation d'énergie agricole de 1981 aux superficies de 1987 et 1988 et à l'accroissement de la proportion de moteurs au diesel.

d Les agriculteurs des Prairies consomment 73 % du carburant diesel utilisé par les entreprises agricoles canadiennes.

Source: Guide statistique sur l'énergie.

TABLEAU 3: PRIX DE DIVERS TYPES D'ÉNERGIE[a], MOYENNE CANADIENNE

	1986	1987	1988	1989	1990[b]
Électricité, tarif résidentiel (c/kw-h)	5,17	5,39	5,61	5,89	5,92 (sept)
Essence ordinaire sans plomb (c./L)	47,70	50,10	49,30	51,60	57,80 (nov)
Carburant diesel (c./L)	46,10	46,70	47,10	47,40	50,70 (nov)
Gaz naturel, tarif résidentiel (c./m^3)	18,88	18,60	18,39	17,33	18,12 (sept)
Propane, f.-à-b. Alberta ($/$m^3$)	84,61	59,61	48,63	48,27	71,92 (sept)

a Comprend les taxes, sauf pour le propane

b Moyenne de l'année pour les mois disponibles

Source: Guide statistique sur l'énergie

TABLEAU 4 PRIX DU CARBURANT À MOTEUR, PAR PROVINCE, LE 28 AOÛT 1990

	Vanc.	Calg.(c)	Regina	Winn.	Tor.	Mont'l.	St. Jean	Halifax	Charl.	St. Jean	Canada
Carburant diesel:											
Prix de détail (a)	46,0	46,8	48,2	49,4	48,1	54,9	53,1	58,3	53,5	58,9	51,7
Taxes et remises (b)											
Taxe de vente fédérale	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	
Remise	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taxe d'accise fédérale	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	
Taxe provinciale	13,3	7,0	10,0	9,9	10,9	12,5	11,6	14,1	11,0	12,5	
Remise	10,35	19,0	10,0	9,9	10,9	12,5	11,6	14,1	11,0	12,5	
Prix agricole estimatif (d)	32,15	24,3	34,7	36,0	33,7	38,9	38,0	40,7	39,0	42,9	32,2
Essence sans plomb:											
Prix de détail (a)	58,4	53,0	49,9	53,9	56,5	61,5	56,4	56,5	58,5	59,4	57,5
Taxes et remises (b)											
Taxe de vente fédérale	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	
Remise	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taxe d'accise fédérale	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	
Remise	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Taxe provinciale	12,8	7,0	10,0	9,0	11,3	14,4	11,2	10,9	11,3	11,3	
Remise	9,85	14,0	10,0	9,0	11,3	14,4	11,2	10,9	11,3	11,3	
Prix agricole estimatif (d)	43,55	34,0	34,9	39,9	40,2	42,1	40,2	40,6	42,2	43,1	37,0

a Les prix sont les prix moyens pour la ville à la pompe libre-service, sauf pour St-Jean et Halifax où l'étude a porté sur les prix à la pompe avec service.

b Les remises ne concernent que l'utilisation de carburant à la ferme, sauf pour l'Alberta où elles portent sur le carburant utilisé pour toutes les activités de l'entreprise agricole. Les remises fédérales sont limitées à 80% des achats de carburant à moins de pouvoir fournir une preuve de consommation agricole supérieure.

c En plus de la remise de la taxe de vente, l'Alberta fait une remise de 7c./L d'essence et de 12 c./L de carburant diesel.

d Le prix à la ferme estimatif est le prix de détail en vigueur dans la ville principale, corrigé pour tenir compte des remises de taxes.

TABLEAU 5 PRIX DU CARBURANT À MOTEUR, PAR PROVINCE, LE 25 DECEMBRE 1990

	Vanc.	Calg.(c)	Regina	Winn.	Tor.	Mont'l.	St. Jean	Halifax	Charl.	St. Jean	Canada
Carburant diesel:											
Prix de détail (a)	60,9	54,3	57,4	54,0	56,3	63,9	60,2	72,0	64,0	71,6	
Taxes et remises (b)											
Taxe de vente fédérale	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Remise	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taxe d'accise fédérale	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	
Taxe provinciale	13,3	7,0	10,0	9,9	10,9	12,4	11,6	16,4	11,1	13,5	
Remise	10,35	19,0	10,0	9,9	10,9	12,4	11,6	16,4	11,1	13,5	
Prix agricole estimatif (d)	47,05	31,8	43,9	40,6	41,9	48,0	45,1	52,1	49,4	54,6	40,3
Essence sans plomb:											
Prix de détail (a)	65,6	60,0	62,9	64,9	58,8	71,0	67,3	70,6	68,4	72,6	64,6
Taxes et remises (b)											
Taxe de vente fédérale	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	
Remise	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taxe d'accise fédérale	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	
Remise	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Taxe provinciale	12,9	7,0	10,0	9,0	11,3	14,4	11,2	12,5	11,3	12,4	
Remise	9,95	14,0	10,0	9,0	11,3	14,4	11,2	12,5	11,3	12,4	
Prix agricole estimatif (d)	50,65	41,0	47,9	50,9	42,5	51,6	51,1	53,1	52,1	55,2	45,8

a Les prix sont les prix moyens pour la ville à la pompe libre-service, sauf pour St-Jean et Halifax où l'étude a porté sur les prix à la pompe avec service.

b Les remises ne concernent que l'utilisation de carburant à la ferme, sauf pour l'Alberta où elles portent sur le carburant utilisé pour toutes les activités de l'entreprise agricole. Les remises fédérales sont limitées à 80% des achats de carburant à moins de pouvoir fournir une preuve de consommation agricole supérieure.

c En plus de la remise de la taxe de vente, l'Alberta fait une remise de 7c./L d'essence et de 12 c./L de carburant diesel.

d Le prix à la ferme estimatif est le prix de détail en vigeur dans la ville principale, corrigé pour tenir compte des remises de taxes.

ENGRAIS

M. Spearin

FAITS SAILLANTS

La consommation mondiale d'engrais devrait être à peu près la même en 1990-1991 (1er juillet au 30 juin) qu'en 1989-1990. Les prix mondiaux moyens de l'azote et du phosphore seront beaucoup plus élevés en 1990-1991 qu'en 1989-1990.

Au Canada, la consommation d'engrais devrait baisser d'à peu près 4 % en 1990-1991 par rapport à 1989-1990, aussi bien dans l'Ouest que dans l'Est, à cause du fléchissement des marchés céréaliers. Les prix des engrais azotés et des engrais phosphatés au Canada devraient être en moyenne sensiblement plus élevés en 1990-1991 qu'en 1989-1990, l'augmentation pouvant aller jusqu'à 10 % dans l'Ouest canadien et jusqu'à 20 % dans l'Est canadien.

SITUATION EN 1989-1990

LE MONDE

Demande

Les industries canadienne, américaine et mondiale de la fabrication d'engrais se remettent graduellement du fléchissement des marchés observé durant les six derniers mois de l'année civile 1989. On estime que la consommation d'engrais, tant en Amérique du Nord que dans le monde, a été légèrement plus élevée en 1989-1990 (c'est-à-dire du 1er juillet 1989 au 30 juin 1990) que l'année précédente, comparativement à une augmentation de 3 à 4 % probablement en 1988-1989. Un des éléments permettant de mesurer la consommation mondiale de phosphates et de potasse en 1989-1990 est le volume des exportations nord-américaines de ces matières fertilisantes. Or, les exportations américaines de phosphates ont augmenté de 14 % en 1989-1990, tandis que les exportations canadiennes de potasse ont baissé d'à peu près 18 % au cours de cette période.

La demande d'engrais est déterminée par la nécessité pour l'agriculture mondiale de soutenir et améliorer la productivité et accroître la production, ce dernier aspect étant particulièrement important dans les pays en développement. Les engrais sont un élément fondamental de la sécurité alimentaire mondiale et sont un intrant hors ferme important dans les méthodes agricoles modernes. La demande d'engrais dépend donc principalement de la

demande alimentaire et de plusieurs autres facteurs fondamentaux, à savoir le nombre d'acres de grandes cultures ensemencés, les taux d'application d'engrais, et les conditions météorologiques durant l'ensemencement et l'application.

La Chine semble avoir recommencé à importer des engrais. À cause des conditions politiques internes en Chine en 1989, on se demandait si la Chine allait cesser d'acheter de l'urée et de la potasse. La Chine achète normalement 40 % ou plus de toute l'urée vendue dans le monde. La réticence de la Chine à négocier des contrats d'achat d'urée a été un des principaux facteurs qui ont contribué à faire baisser les prix de l'urée au cours de l'année civile 1989. Toutefois, les provinces chinoises sont finalement entrées sur le marché et ont acheté de l'urée, avec le résultat que la Chine a importé essentiellement la même quantité d'urée qu'en 1988. Par ailleurs, d'autres pays ont accru leurs achats d'azote ammoniacal. L'Inde utilise presque autant d'azote que l'Amérique du Nord, et cherche résolument à produire et à acheter de l'engrais. Il en résulte que la demande mondiale et la composition des échanges mondiaux n'ont pas beaucoup changé. Toutefois, la demande des pays d'Europe de l'Est a baissé en 1989-1990.

ÉTATS-UNIS

La consommation d'éléments nutritifs aux États-Unis a augmenté de 5,5 % en 1989-1990 pour atteindre 20,62 millions de tonnes. Pour l'ensemble des matières fertilisantes, la consommation a atteint 47,71 millions de tonnes, soit le plus haut niveau depuis 1984-1985. La consommation d'azote s'élevait à 11,08 millions de tonnes, comparativement à 10,59 millions de tonnes l'année précédente - ce qui représente une augmentation de 4,6 %. L'utilisation de solutions d'urée et de solutions azotées a augmenté de plus de 10 %, tandis que la quantité d'ammoniac appliqué directement est restée inchangée par rapport à l'année précédente. L'utilisation de phospates a augmenté de 5,5 % pour atteindre 4,34 millions de tonnes de P_2O_5. Des augmentations appréciables ont été enregistrées dans toutes les catégories de matières phosphatées, sauf dans les superphosphates concentrés. La consommation de potasse a repris de façon marquée par rapport à l'année précédente, enregistrant une augmentation de 7,5 % pour atteindre 5,20 millions de tonnes de K_2O. À part quelques exceptions, l'accroissement de l'utilisation d'engrais en 1989-1990 a été observé dans tout le pays. Seulement 11 États ont enregistré des baisses mineures de consommation, tandis que 20 États ont accru leur utilisation de plus de 10 %. Les six États qui composent la ceinture du maïs du Midwest et qui représentent 30 % de la consommation totale d'engrais aux États-Unis ont augmenté leur utilisation de 10,5 %, qui est passée à plus de 14,4 millions de tonnes de matières (Commercial Fertilizers, 1990).

L'accroissement de la consommation d'engrais aux États-Unis s'explique notamment par le revenu agricole monétaire net élevé aux États-Unis, qui, d'après les estimations, aurait augmenté d'environ 6 % en 1990 par rapport à 1989 pour se situer entre 54 et 58 milliards de dollars US. L'ensemencement d'un plus grand nombre d'acres consacrés aux cultures grandes consommatrices d'engrais, en particulier le maïs, et les taux d'application plus

élevés dans les cultures du maïs, du soja et du blé, ont aussi contribué à augmenter l'utilisation d'engrais en 1989-1990. Les taux d'application étaient moins élevés en 1989-1990 parce qu'il est resté des éléments nutritifs, en particulier des phosphates et de la potasse, dans le sol après les récoltes de 1988 et 1989 affectées par la sécheresse. Les prix des engrais au printemps de 1990 étaient moins élevés qu'un an auparavant à la même période. L'offre d'engrais dépassait alors la demande parce que le nombre d'acres ensemencés n'avait pas augmenté autant que prévu.

Offre

L'année la plus récente pour laquelle il existe des statistiques mondiales officielles des Nations Unies sur les engrais est 1987-1988. Les cinq plus gros producteurs d'engrais au monde en 1987-1988 étaient l'URSS (23,1 %), les États-Unis (14,7 %), la Chine (11,3 %), le Canada (7,3 %) et l'Inde (4,7 %), qui représentaient ensemble 61,1 % de la production mondiale d'engrais. Le plus gros producteur du groupe des économies de marché développées était les États-Unis. L'URSS et la République populaire de Chine représentaient 79 % de toute la production des économies à planification centrale, tandis que l'Inde était le plus gros producteur (26,9 %) des économies de marché en développement, suivie de l'Indonésie, du Brésil et du Mexique (FAO, 1990).

Prix

La fluctuation des prix à l'exportation des engrais peut être attribuée à plusieurs facteurs, dont la plupart ont un impact sur l'offre et la demande. Les conditions météorologiques et les politiques gouvernementales en matière de prix des cultures aux États-Unis, lequel pays est un gros consommateur d'engrais, étaient généralement favorables à l'utilisation d'engrais. Le taux d'utilisation de la capacité existante des usines de production d'engrais a diminué en 1989-1990 à cause de la baisse des prix des engrais et de l'utilisation d'engrais moins grande que prévue. La décision des principaux pays importateurs comme la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Brésil concernant leur niveau d'importation et les réserves en devises étrangères disponibles à des fins d'importation ont un effet considérable sur les prix à l'exportation. Les achats d'azote effectués sur les marchés mondiaux par la Chine sont gérés de façon à profiter au maximum des conditions de marché favorables, même si parfois ils sont influencés par des événements sociaux et politiques. L'existence de gros stocks régulateurs d'engrais dans le pays semble probable.

D'avril à septembre 1989, le prix mondial des engrais azotés et des engrais phosphatés a baissé à cause de la grande incertitude qui régnait à ce moment-là, causée notamment par un fléchissement imprévu de la demande américaine et l'absence de la Chine sur les marchés mondiaux de l'urée. Au printemps 1990, les prix mondiaux des engrais ont considérablement augmenté par rapport aux creux enregistrés en septembre 1989, affichant

des augmentations saisonnières beaucoup plus grandes que celles qu'on observe habituellement à cette période de l'année. Toutefois, les prix des engrais au printemps 1990 aux États-Unis étaient pourtant encore inférieurs aux niveaux enregistrés à la même période un an plus tôt. De mai 1990 jusqu'au début de la Crise du Golfe persique en août 1990, les prix mondiaux des engrais ont continué d'augmenter. Un des facteurs causant ces hausses de prix et le resserrement du marché a été le retrait de la Roumanie du marché d'exportation d'azote au début de 1990.

CANADA

Consommation

La très légère augmentation de la consommation d'engrais enregistrée au printemps de 1990 était le résultat net de facteurs économiques et météorologiques, qui sont les principales variables influant sur le programme d'engrais d'un agriculteur. Les céréaliculteurs canadiens ont entamé la période d'ensemencement du printemps 1990 avec un optimisme prudent. La grande sécheresse qui durait depuis longtemps semblait s'être arrêtée dans l'ensemble. Les perspectives de récolte n'avaient pas été aussi bonnes depuis quelques années en raison de l'amélioration des conditions d'humidité prévalant en début de saison. Les exportations de céréales étaient en hausse par rapport aux niveaux de 1989 influencés par la sécheresse et les stocks de céréales étaient inférieurs au niveau normal. Toutefois, un printemps pluvieux et froid est venu retarder la période d'ensemencement, ce qui a fait baisser la consommation par rapport à ce qui avait été prévu aussi bien dans l'Ouest que dans l'Est du Canada. De même, à cause de la réduction des paiements directs du fédéral aux agriculteurs, le revenu agricole net réalisé en 1990 a baissé de 20 % par rapport aux prévisions. C'est dans les trois provinces des Prairies que la baisse du revenu agricole net continue d'être la plus forte. La faiblesse persistante des prix des céréales sur les marchés mondiaux a continué d'exercer des pressions à la baisse sur les taux de fertilisation. Même si les limites de crédit d'exploitation et les taux d'intérêt élevés ont exercé des contraintes économiques sur les efforts faits par les agriculteurs pour profiter des conditions d'humidité du sol généralement meilleures, les programmes fédéraux et provinciaux d'ensemencement et de culture ont amélioré les perspectives ayant trait au revenu agricole dans les Prairies.

On estime que la consommation d'engrais au détail au Canada au cours de l'année de fertilisation 1989-1990 a augmenté d'environ 3 % par rapport à l'année précédente. Les données préliminaires indiquent que la consommation a légèrement baissé dans l'Est du Canada, tandis qu'elle aurait augmenté de plus de 4,7 % dans l'Ouest canadien. Sur le plan régional, l'Ouest du Canada a encore constitué le principal marché des engrais au Canada en 1989-1990, consommant environ 74 % de l'azote utilisé au Canada, 68 % des phosphates et 25 % de la potasse. Sur une base nationale, la consommation d'azote a augmenté d'à peu près 3 %, la consommation de phosphates est restée relativement stable, tandis que l'utilisation de potasse s'est accrue d'environ 4 %. Le marché de l'Ouest canadien s'est rétabli par rapport aux niveaux réduits de 1988-1989. La consommation totale d'azote, de

phosphates et de potasse exprimée en contenu nutritif de l'engrais a été de 2,2 millions de tonnes en 1989-1990, dont 1,39 million de tonnes dans l'Ouest du Canada et 0,78 million de tonnes dans l'Est du Canada.

Production et mise en marché

Les stocks d'azote, de phosphates et de potasse en réserve dans les fermes étaient beaucoup moins élevés au 30 juin 1990 qu'à la même date l'année précédente. Les stocks en réserve dans les usines de fabrication d'engrais de base sont également beaucoup moins élevés que l'an passé. Le 30 juin 1989, les stocks étaient très importants à cause des conditions de sécheresse de cette année-là. Les fabricants et les distributeurs ont donc géré leurs stocks avec plus d'attention en 1990, surtout lorsque les taux d'intérêt étaient très élevés.

Azote

La production canadienne d'ammoniaque anhydre a baissé de 11 % au cours de l'année de fertilisation 1989-1990 pour s'établir à 3,8 millions de tonnes. La diminution est attribuable à la fermeture définitive pendant l'année de quatre usines de production d'ammoniac représentant au total une capacité annuelle de plus de 700 000 tonnes (voir tableau 4). Cela a fait baisser la production en aval d'engrais à base d'ammoniac et les exportations canadiennes d'engrais azotés. La production de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium était en baisse par rapport à l'année précédente. La production de phosphate d'ammonium a baissé de 12 %. Les importations d'azote sont surtout destinées à l'Est canadien, tandis que les exportations d'azote viennent surtout de l'Ouest canadien. On estime que les importations d'engrais azotés ont totalisé 200 000 tonnes de matière nutritive en 1989-1990, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à l'année précédente. Les importations d'urée se sont chiffrées à 237 644 tonnes de produit fertilisant, dont 139 297 tonnes venaient des Pays-Bas, 84 016 tonnes des États-unis et 14 331 tonnes du Nigeria. Les rapports préliminaires indiquent que la consommation nationale sera d'environ 1,2 million de tonnes de matière nutritive en 1989-1990 ou plus élevée de 3 % par rapport à l'année précédente. On estime que les exportations canadiennes d'engrais azotés devraient totaliser 1,75 million de tonnes de matière nutritive, ce qui représente une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente. Les exportations d'urée totalisaient 1,34 million de tonnes de produit fertilisant et les exportations d'ammoniac, 1,1 million de tonnes. Le Canada représente une part appréciable des importations américaines d'azote. Les stocks d'azote en réserve dans les usines de production d'engrais s'élevaient à 243 000 tonnes de matière nutritive au 30 juin 1990, en baisse de 177 000 tonnes par rapport à l'année précédente.

Phosphate

La production canadienne d'acide phosphorique obtenu par procédé humide a totalisé 405 000 tonnes de matière nutritive, en baisse de 19,1 % par rapport au chiffre de l'année précédente à cause de la faiblesse des prix des phosphates au cours du second semestre de 1989 et au début de 1990. La production de phosphate d'ammonium a baissé de 12 % pour se chiffrer à 852 000 tonnes de produit fertilisant à cause d'une baisse de la production d'acide phosphorique qui entre dans la production de phosphate d'ammonium. Selon les prévisions, les importations de phosphates finis devraient atteindre 200 000 tonnes de matière nutritive. Les rapports préliminaires sur les envois laissent entendre que la consommation nationale de P_2O_5 aurait été de 619 000 tonnes, ou plus élevée de 1 % par rapport au chiffre de l'année précédente. On estime que les exportations d'engrais phosphatés finis ont atteint 135 000 tonnes de produit fertilisant ou 52 000 tonnes de matière nutritive. Un volume additionnel de 5 000 tonnes de P_2O_5 a été exporté sous forme d'engrais mélangés. Au 30 juin 1990, les stocks de phosphate des usines de fabrication d'engrais s'élevaient à 61 000 tonnes de matière nutritive, en baisse de 38 % par rapport au 30 juin 1989 à cause d'une diminution des niveaux de production d'engrais.

Potasse

La production canadienne de potasse a atteint 6,78 millions de tonnes de matière nutritive, en baisse de 16 % par rapport à l'année précédente à cause de la diminution de la demande de la Chine en 1989-1990. Les importations de potasse, composées principalement de sulfate de potasse et de sulfate de potasse et de magnésie, se sont chiffrées à 20 000 tonnes de matière nutritive. La consommation nationale est évaluée à 389 000 tonnes de matière nutritive, une hausse de 8,9 % par rapport à l'année précédente. Les exportations canadiennes de potasse ont totalisé 6,3 millions de tonnes de matière nutritive, soit 5,9 % de moins que l'année précédente. Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 6,0 %, tandis que les envois outre-mer ont baissé de 18 %. Le Canada représente la presque totalité des importations américaines de potasse, qui sont sous la forme de chlorure de potassium. Les stocks de potasse des mines canadiennes s'élevaient à 1,5 million de tonnes de matière nutritive le 30 juin 1990, ce qui représente une baisse de 18,4 % par rapport à l'année précédente.

Prix

Les prix des engrais ont chuté de façon marquée après la période de fertilisation du printemps 1989 quand les attentes trop optimistes des marchés ne se sont pas réalisées. Les prix à la ferme ne sont pas complètement redressé durant le printemps 1990. Selon l'indice des prix des intrants dans l'agriculture de Statistique Canada (1981=100), le prix des engrais aurait baissé de 5,6 % au deuxième trimestre de 1990 par rapport au même trimestre un an plus tôt. Les prix ont baissé de 6,8 % dans l'Est et de 4,5 % dans l'Ouest.

Résultats financiers du secteur canadien des engrais - 1989

Les résultats financiers de l'industrie canadienne des engrais montrent que celle-ci a accusé un léger fléchissement en 1989 attribuable à la baisse des prix des engrais en avril 1989, aux ventes d'engrais au printemps de 1989 qui ont été moins élevées que prévues et à l'accumulation des stocks qui a résulté de ces deux facteurs. Les profits nets avant impôt de l'industrie ont baissé entre 1988 et 1989, passant de 350,2 millions de dollars en 1988 à 274,1 millions de dollars en 1989. Tous les segments de l'industrie ont connu un ralentissement par rapport à l'année précédente. C'est le segment de l'azote qui a connu la baisse la plus marquée, ses profits avant impôt baissant de 76,2 % par rapport à l'année précédente. De même, les producteurs de phosphate ont accusé une baisse de 41 % de leurs bénéfices avant impôt, tandis que les bénéfices avant impôt des producteurs de potasse baissaient de 13 %.

PERSPECTIVES 1990-1991

Perspectives Mondiales

Au cours de l'année civile 1990, la baisse des disponibilités d'azote provenant d'Europe de l'Est et du Proche-Orient a fait grimper les prix mondiaux de 20 à 50 % par rapport aux niveaux plutôt faibles des six premiers mois de l'année de fertilisation 1989-1990 (soit de juin à décembre 1989). Les autres facteurs qui ont pu influer sur l'offre et la demande d'engrais azotés et d'engrais phosphatés sont mineurs en comparaison du premier facteur mentionné plus haut. Comme l'Inde et la Chine ont acheté des phosphates, les prix de cette matière nutritive ont aussi augmenté malgré une production record.

À l'hiver 1990, la Roumanie cesse d'exporter de l'urée. Les exportations d'azote des autres pays d'Europe de l'Est et de l'URSS baissent aussi. L'Union soviétique délaisse le régime de planification centrale et les exploitants agricoles ne sont plus obligés d'accepter les engrais malgré eux. De plus, les fabricants d'engrais commencent à trouver qu'il est difficile de rester efficaces parce que les commandes des acheteurs arrivent de façon irrégulière. Tous ces facteurs combinés font que la production d'engrais a baissé. Comme si cela n'était pas suffisant, les augmentations du prix du gaz naturel et du prix des engrais et la détérioration toujours un peu plus grande du réseau de transport et de distribution causées par les troubles politiques ont accru l'incertitude de la production et des livraisons.

À cause de l'invasion au mois d'août 1990 du Koweit par l'Irak et de l'embargo qui a suivi, les échanges commerciaux d'ammoniac et d'urée ont baissé de 5 %. L'Irak représentait environ 17 % du marché mondial des phosphates trisodiques. De même, l'Irak et le Koweit représentaient 10 % du marché mondial du soufre servant à la production d'engrais phosphatés.

L'utilisation mondiale d'engrais augmente. On se rapproche de plus en plus de l'équilibre de l'offre et de la demande dans toutes les catégories d'engrais, mais plus particulièrement dans le secteur de l'azote. Le gros de la vigueur de la demande en 1990-1991 est attribuable au fait que les marchés asiatiques, notamment la Chine et l'Inde, ont considérablement accru leurs importations de produits fertilisants. La vigueur de la demande des pays d'Asie est particulièrement évidente dans les exportations d'azote et de potasse du Canada, le Canada ayant accru ses exportations dans ces 2 catégories jusqu'ici en 1990-1991. Les achats chinois de potasse du Canada ont quelque peu augmenté au cours du second semestre de 1990. Les exportations canadiennes d'azote ont sensiblement augmenté à l'automne de 1990 tandis que les fabricants canadiens réussissaient à vendre leur production et leurs stocks aux prix mondiaux qui avaient monté.

La consommation d'engrais aux États-Unis pourrait baisser légèrement en 1990-1991. La superficie consacrée à la culture du blé pourrait baisser d'à peu près 10 %, si l'on se fie notamment au fait que moins de blé d'hiver a été semé l'automne dernier. On prévoit une légère baisse des prix cibles, le maintien des programmes de retrait obligatoire des terres en culture, une légère baisse de la superficie cultivée et une hausse du prix des engrais.

Prix

Les accroissements plus faibles que prévu de l'offre, conjugués avec une forte demande, ont resserré les approvisionnements et fait monter les prix mondiaux en 1990-1991 au-dessus des prix enregistrés en 1989-1990. La reprise attendue depuis longtemps des importations chinoises et indiennes a alimenté les tendances à la hausse des prix.

Le prix des produits azotés et des produits phosphatés a augmenté sur les marchés mondiaux au cours des mois qui ont suivi l'invasion du Koweit. Des prix de l'ammoniaque anhydre sur la côte du Golfe des États-Unis à 130 $ US la tonne en novembre 1990 représentent une augmentation de plus de 50 % par rapport aux prix enregistrés en juillet 1990. L'augmentation des prix de l'azote et des phosphates en 1990-1991 peut être attribuée principalement à l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché mondial, vu que le marché nord-américain a eu un effet relativement moins important sur l'établissement des prix de ces engrais à l'échelle mondiale. La vigueur accrue des marchés d'exportation de l'urée et des phosphates des États-Unis, l'accroissement des coûts de production et de transport attribuable à la crise du pétrole et les légères hausses des prix du gaz naturel que doivent payer les fabricants d'engrais ont tous exercé des pressions à la hausse sur les prix de l'azote et des phosphates.

Les prix à terme de l'azote et des phosphates dépendront de l'Irak, de l'Inde et de la Chine, et non pas de l'Amérique du Nord. Les prix de l'urée ont augmenté à 176 $ US la tonne, alors qu'ils s'établissaient à moins de 132 $ en juin. Les prix des phosphates diammoniacaux ont atteint 186 $ US la tonne sur la côte du Golfe des États-Unis. Les marchés des phosphates d'outre-mer sont vigoureux en général. Même si les phosphates ne sont pas directement touchés par le conflit dans le Golfe persique, l'Irak n'approvisionne

plus la Jordanie et l'Inde en soufre avec lequel les phosphates sont produits. À la place, l'Inde a acheté 800 000 tonnes de produits phosphatés finis sur le marché mondial. Ces prix de l'azote et des phosphates plus élevés semblent maintenant fermes et pourraient durer jusqu'à la fin de la période d'ensemencement du printemps 1991.

CANADA

Équilibre de l'offre et de la demande

Au cours de l'année de fertilisation 1990-1991, la consommation canadienne totale d'engrais devrait baisser d'environ 4 % par rapport à 1989-1990. Divers facteurs influeront sur la consommation d'engrais au Canada. Les perspectives relatives aux prix des céréales plutôt mauvaises, des liquidités moins importantes et les niveaux élevés des stocks de céréales seront les principaux facteurs à l'origine de la baisse globale de 4 % de l'utilisation d'engrais dans l'Ouest canadien en 1990-1991. Les régions de culture commerciale des Prairies accuseront les plus grosses baisses. Plusieurs céréaliculteurs de l'Ouest seront limités dans leurs achats d'intrants à cause de problèmes de liquidités. On prévoit donc une tendance générale à la baisse dans les taux d'application d'engrais en 1990-1991. Il est probable que la baisse sera supérieure à quelques points de pourcentage seulement. Les aspects financiers de l'application d'engrais devraient être moins favorables et beaucoup d'agriculteurs ne maintiendront pas les niveaux actuels d'application. La faiblesse des ventes d'engrais à l'automne 1990 reflète probablement ce fait. On prévoit qu'un peu plus de terres seront laissées en jachère dans les Prairies tandis que la superficie ensemencée totale pourrait diminuer de 2 %.

Quelques facteurs viendront atténuer la diminution de l'utilisation d'engrais. La faiblesse du taux d'application d'engrais à l'automne de 1990 fera augmenter le taux d'application au printemps de 1991. Après la grosse récolte de 1990, les agriculteurs auront encore besoin d'utiliser des engrais, si l'on suppose que les conditions d'humidité au printemps seront généralement normales dans l'Ouest du Canada. Les nouvelles politiques gouvernementales de protection du revenu devraient fournir un niveau d'aide financière de l'ordre de 3 milliards de dollars au secteur des céréales et oléagineux. De plus, les bons rendements obtenus sur la production de bétail inciteront probablement les éleveurs qui font pousser leurs propres céréales pour consommation à la ferme à maintenir des niveaux d'application normaux. L'augmentation prévue de 6 % de la superficie ensemencée en blé au printemps de 1991 compensera la diminution de la superficie consacrée à la culture du blé dans l'Est canadien. En se maintenant à des niveaux pas trop bas, le prix des pommes de terre dans les Maritimes contribuera à maintenir le même taux d'utilisation d'engrais et à consacrer la même superficie à la culture de la pomme de terre. Le maïs et la pomme de terre sont des cultures utilisant beaucoup d'engrais. Le maïs requiert 40 fois plus d'engrais azotés que le

soja par acre. Les agriculteurs ont bon espoir aussi que les marchés céréaliers mondiaux s'amélioreront avant la période d'ensemencement et de fertilisation au printemps 1991. Tout compte fait, on prévoit que la consommation d'engrais dans l'Est et dans l'Ouest du Canada diminuera d'à peu près 4 % par rapport aux niveaux de 1989-1990.

Prix

En général, les prix mondiaux des engrais se reflètent plus dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Comme le marché de l'Est canadien dépend plus des importations, les prix des engrais dans cette région suivent l'évolution des prix mondiaux, avec toutefois un retard de 3 mois à peu près. Les prix des engrais dans l'Est canadien vont sûrement augmenter au printemps de 1991 par rapport aux niveaux enregistrés à la même période l'an passé et l'augmentation pourrait aller jusqu'à 20 %. En novembre 1990, les prix des engrais dans les Prairies n'ont pas monté comme les prix mondiaux. Par contre, les prix de gros dans la région du Nord des États-Unis ont augmenté de 65 $ US la tonne dans le cas des engrais phosphatés et de 66 $ US la tonne dans le cas de l'azote. Cela pourrait se traduire par une augmentation des prix de détail dans l'Ouest canadien pouvant aller jusqu'à 10 % au printemps de 1991 par rapport aux niveaux à la même période un an plus tôt. La région des Prairies est un gros exportateur d'azote et de potasse et est relativement isolée géographiquement. Le marché de l'Ouest du Canada est probablement encore le marché qui rapporte le plus quand on parle d'azote produit au Canada à cause des coûts de transport élevés vers les marchés d'exportation, en particulier les marchés outre-mer. Le volume des ventes à l'exportation est actuellement élevé et les stocks d'azote entrant dans la fabrication d'engrais dans les Prairies devraient baisser. Même si l'on prévoit que les disponibilités d'engrais dans l'Ouest canadien vont être serrées au cours de l'année à venir, elles devraient suffire à la demande parce que celle-ci va baisser un peu dans cette région.

Figure 1

CONSOMMATION ET DISPONIBILITES MONDIALES DES ENGRAIS COMMERCIAUX ANNEES DE FERTILISATION

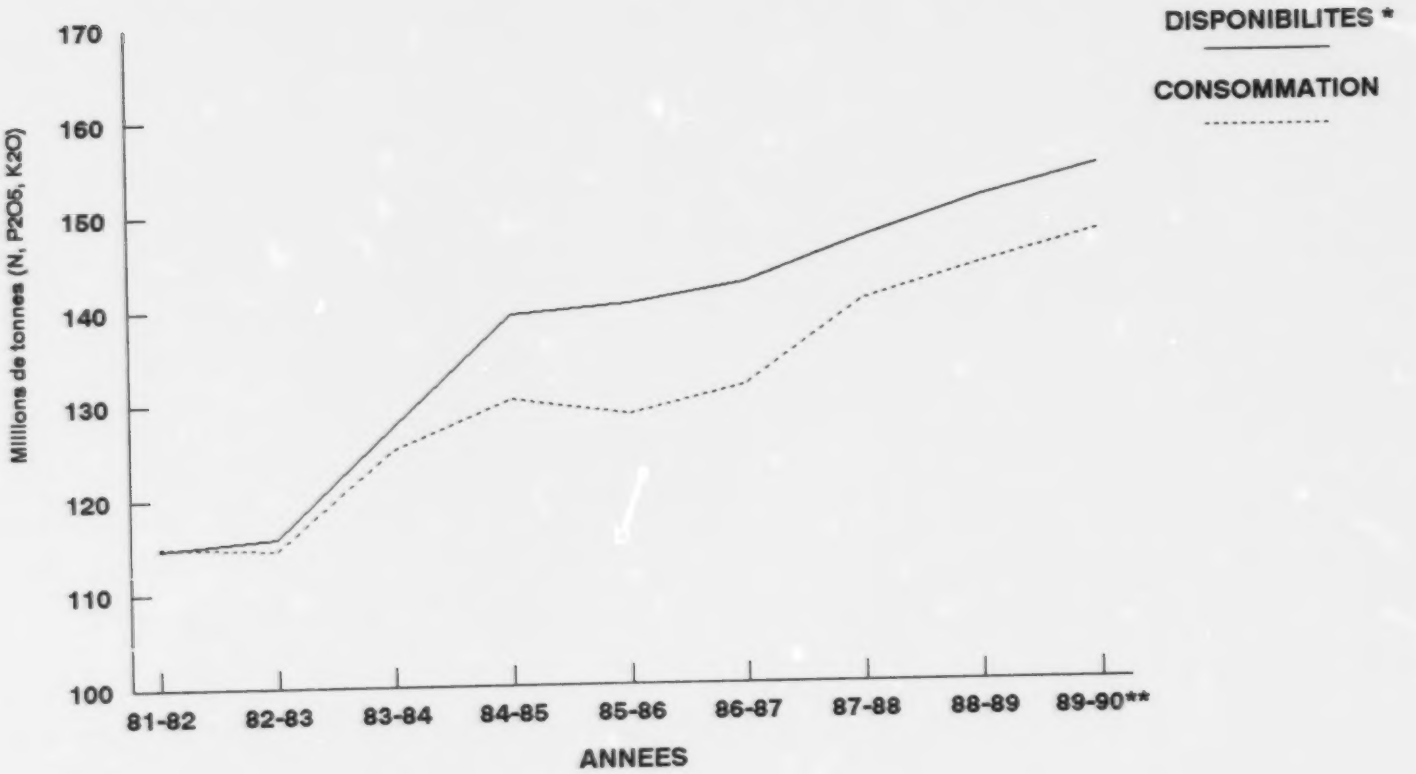

* Production et stocks
** Estimations

Source: F A O (Organisation pour l'agriculture et alimentation)

Figure 2

PRIX AU COMPTANT DE CERTAINS TYPES D'ENGRAIS
SUR LE MARCHE INTERNATIONAL

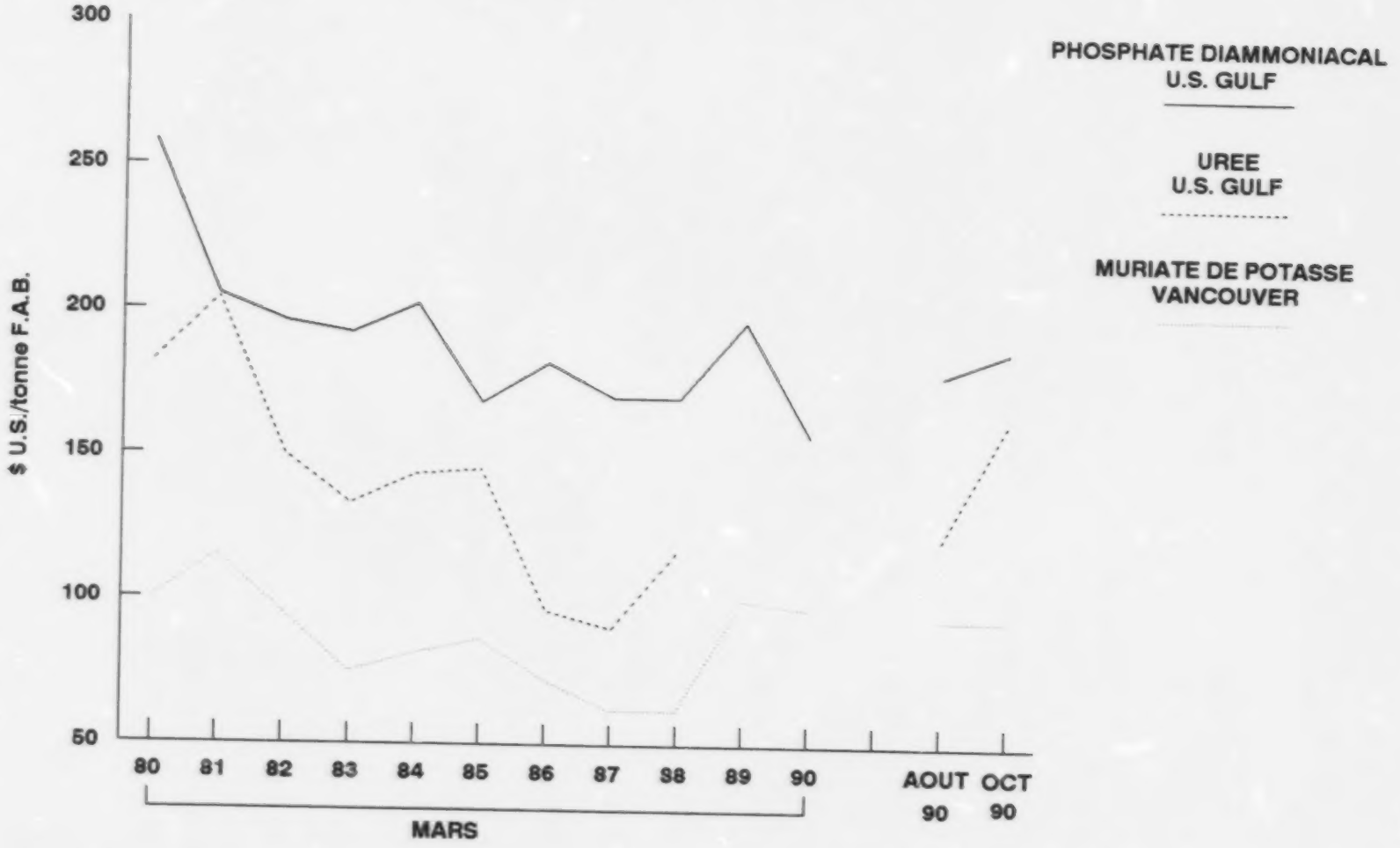

* Prix au debut de fevrier
Source: 'Green Markets'

Figure 3

CONSOMMATION D'ENGRAIS COMMERCIAUX AU CANADA, PAR REGION, ANNEES DE FERTILISATION

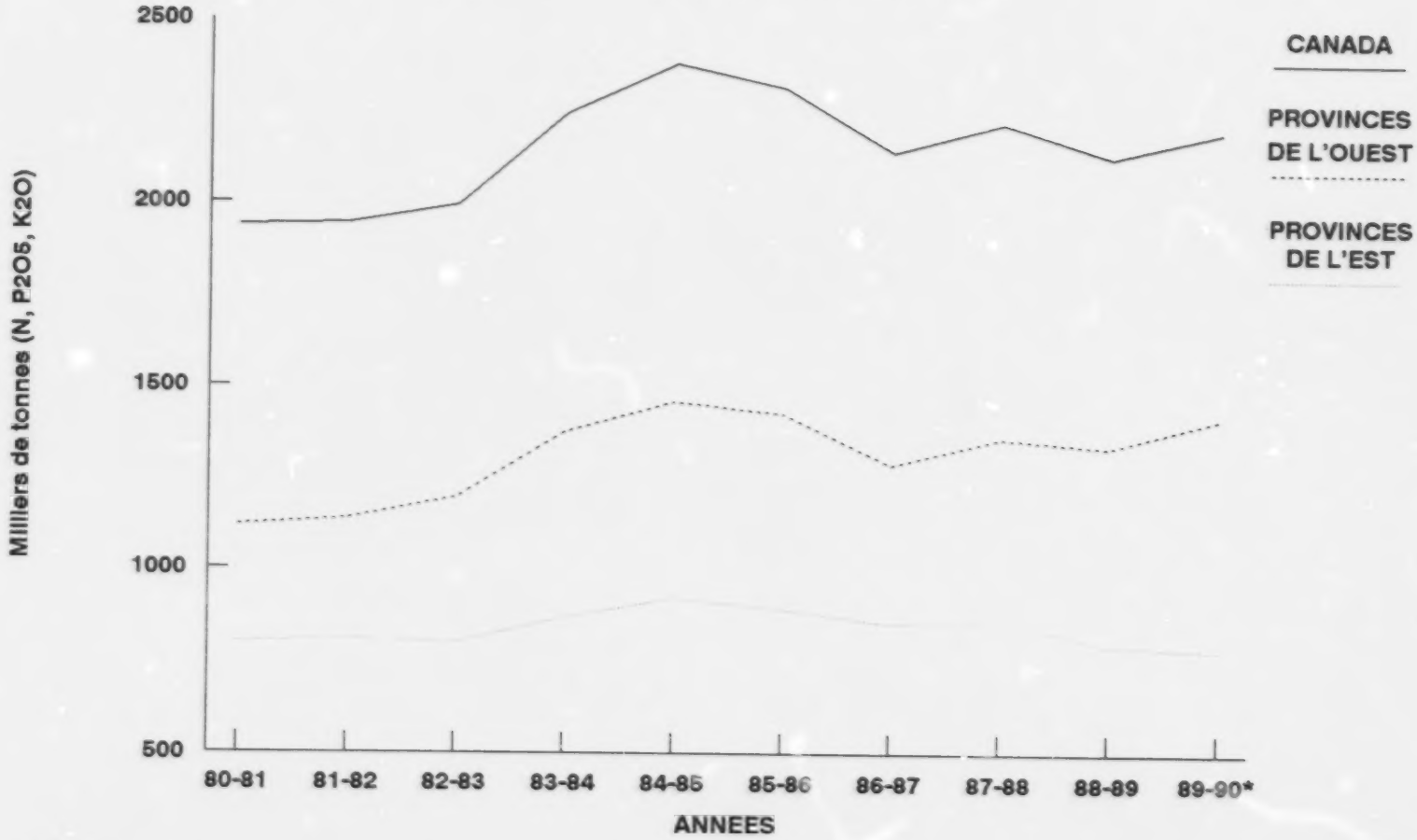

* Estimation

Source: les associations regionales d'engrais chimiques

Figure 4
INDICE DES PRIX DES FERTILISANTS*, AU CANADA PAR REGION

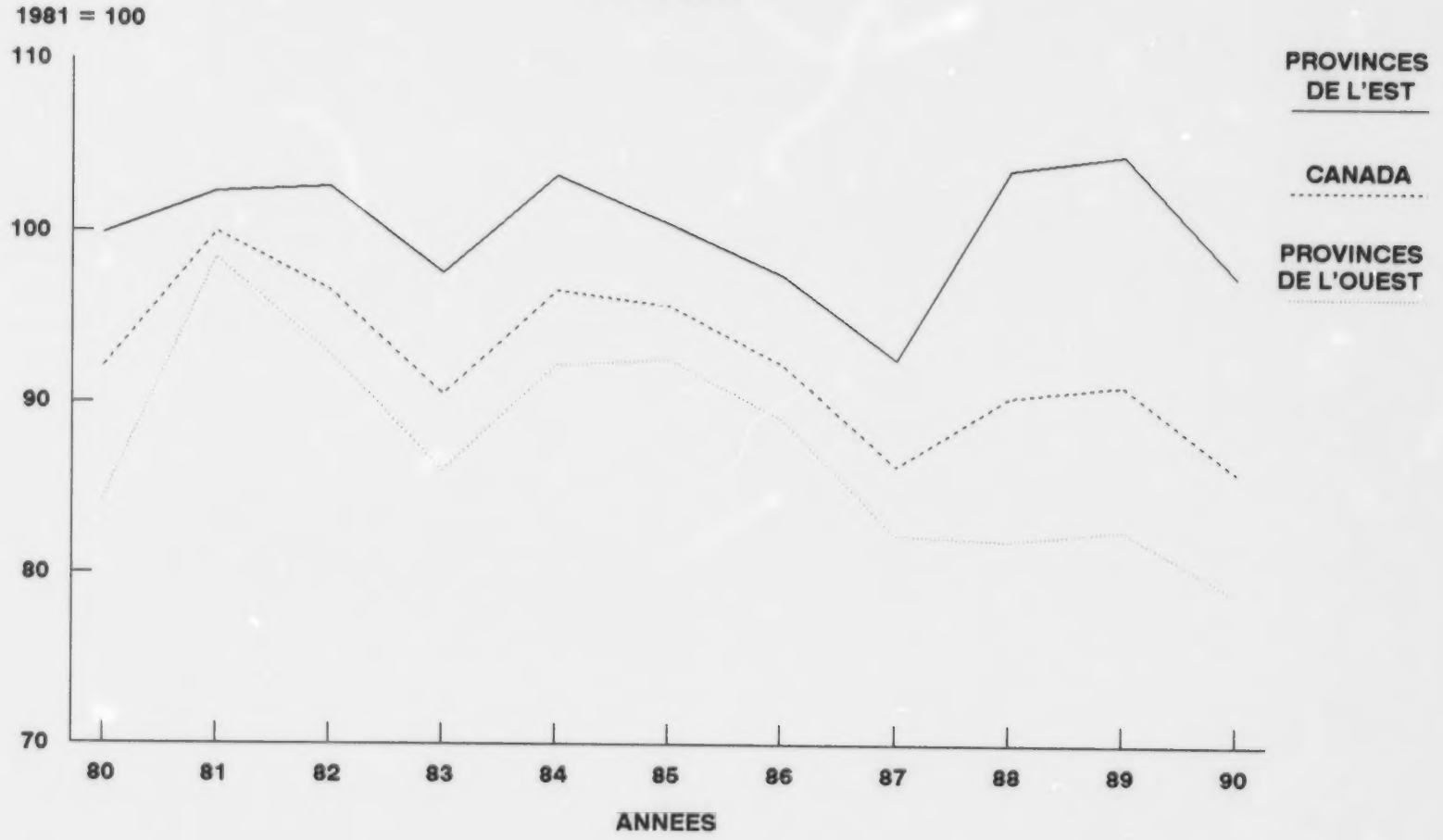

* Indice des prix du deuxieme trimestre

Source: Statistiques Canada, 'Indice des Prix des Entrees dans l'Agriculture'

TABLEAU 1 **CONSOMMATION D'ÉLÉMENTS FERTILISANTS AU CANADA, 1980-1981 à 1989-1990**

	Azote	Phosphate	Potasse	Total
		(kt)		
1980-81	937,8	635,1	365,6	1938,5
1981-82	965,9	636,3	343,6	1945,8
1982-83	1001,9	651,7	342,1	1995,7
1983-84	1157,5	712,7	370,3	2240,5
1984-85	1255,1	727,7	396,5	2379,3
1985-86	1219,8	695,2	369,8	2284,8
1986-87	1144,6	626,1	368,2	2138,9
1987-88	1185,5	634,5	405,6	2225,6
1988-89	1160,2	614,4	356,1	2130,7
1989-90 (a)	1196,2	613,6	359,8	2169,6

(a) Données préliminaires

Sources: Les Associstions régionales d'engrais chimiques.
Agriculture Canada

TABLEAU 2 **PRODUCTION CANADIENNE DE CERTAINS PRODUITS FERTILISANTS ANNÉES DE FERTILISATION 1988-1989 à 1989-1990**

Produit fertilisant	1988-89	1989-90	Changement (a)
		(kt)	(%)
Ammoniac	4255,6	3793,2	-10,87
Nitrate d'ammonium	1026,1	1010,5	-1,52
Phosphate d'ammonium	970,7	852,3	-12,20
Urée	2459,1	2489,4	1,23
Muriate de potasse	13259,0	11121,3	-16,12

(a) Entre 1989-1990 and 1988-1989
Source: Système canadien d'information sur les engrais.

TABLEAU 3 EXPÉDITIONS ET STOCKS DE MATIÈRES FERTILISANTES COMMERCIALES (a) PAR FABRICANT CANADIEN, ANNÉES DE FERTILISATION 1980-1981 à 1989-1990

	N	P2O5	K2O	Total
Expéditions (b)		(kt)		
1980-81	1824	736	7009	9569
1981-82	1806	676	5590	8072
1982-83	1889	632	4987	7508
1983-84	2283	671	6865	9819
1984-85	2645	649	6911	10205
1985-86	2647	586	6640	9873
1986-87	2507	503	7209	10219
1987-88	2297	472	7406	10175
1988-89	2683	468	7028	10179
1989-90	2846	443	6698	9987
Stocks de fin de campagne				
1980-81	118	126	1072	1316
1981-82	101	108	1355	1564
1982-83	165	57	1494	1716
1983-84	199	73	1656	1928
1984-85	114	69	1861	2044
1985-86	276	113	1533	1922
1986-87	311	77	1143	1531
1987-88	198	55	1184	1437
1988-89	421	98	1824	2343
1989-90	244	61	1502	1807
Stocks en proportion des expéditions				
1980-81	6,5	17,1	15,3	13,8
1981-82	5,6	16,0	24,2	19,4
1982-83	8,7	9,0	30,0	22,9
1983-84	8,7	10,9	24,1	19,6
1984-85	4,3	10,6	26,9	20,0
1985-86	10,4	19,3	23,1	19,5
1986-87	12,4	15,3	15,9	15,0
1987-88	8,6	11,7	16,0	14,1
1988-89	15,7	20,9	26,0	23,0
1989-90	8,6	13,8	22,4	18,1

(a) Ces chiffres rendent compte de la teneur en éléments nutritifs des engrais qui varie de 20% à 82% selon le type d'engrais.

(b) Comprend les expéditions sur les marchés intérieur et d'exportation.

Source: Système canadien d'information sur les engrais

TABLEAU 4: CAPACITÉ DE PRODUCTION D'ENGRAIS DES FABRICANTS CANADIENS EN JUILLET 1990

	milliers de tonnes métriques de matières fertilisantes par année	
	EN EXPLOITATION	**USINES ARRÊTÉES ET FERMÉES**
Ammoniac	3,435	1,248
Urée	2,328	210
Sulfate d'ammonium	430	--
Nitrate d'ammonium	1,005	317
Phosphate d'ammonium	1,150	771
Superphosphate	--	69
Acide phosphorique obtenu par procédé	562	380
Potasse	12,030	--

Source: Institut canadien des engrais

PRODUITS AGROCHIMIQUES

M. Spearin

FAITS SAILLANTS

En 1991, la demande mondiale de pesticides devrait augmenter d'environ 2 %, et les prix des pesticides, probablement d'environ 4 %. Au Canada, l'utilisation de pesticides devrait probablement demeurer à peu près la même qu'en 1990, et les prix de ces produits devraient s'accroître de 4 % en 1991.

SITUATION

LE MONDE

Un léger relèvement global des superficies cultivées partout au monde, dans les pays tant importateurs qu'exportateurs de grains, en 1989-1990 a probablement contribué à soutenir une hausse réelle de la demande de pesticides d'environ 2,5 %. Cette augmentation de la demande est attribuable en partie à l'adoption généralisée de variétés végétales à rendement élevé qui nécessitent l'utilisation massive de ce genre de facteurs de production. En outre, l'accroissement de la production agricole à l'échelle internationale, qui crée de nouveaux marchés pour les pesticides, a fait progresser la demande. Le marché nord-américain des pesticides a été relativement ferme. Les superficies ensemencées en céréales secondaires ont augmenté dans la plupart des pays de l'hémisphère nord, sauf dans certaines régions d'Europe qui ont connu une période de sécheresse prolongée. Bien que l'on considère l'Europe de l'Est et l'U.R.S.S. comme des marchés où l'utilisation des pesticides sera en hausse éventuellement, ces marchés n'ont pas connu d'expansion en 1990 à cause de l'évolution rapide de la situation politique et des contraintes économiques. Des pesticides ont été fournis à la Pologne dans le cadre d'un programme d'aide. La région asiatique du Pacifique est une région du monde où la demande de pesticides augmente de façon rapide.

ÉTATS-UNIS

L'application totale de pesticides sur les dix principales cultures devrait être légèrement supérieure (moins de 1 %) en 1990 par rapport à l'année précédente, malgré une diminution des superficies plantées d'environ 3 millions d'acres. L'emploi d'herbicides a accusé une légère baisse, la diminution des superficies consacrées au soja ayant été supérieure à l'accroissement des superficies ensemencées en maïs. L'utilisation des

insecticides a progressé grâce au relèvement des superficies consacrées au coton (MAEU, 1990). Plus de 53 % des produits agrochimiques utilisés aux États-Unis en 1990 ont été appliqués aux cultures de maïs, et près de 24 % aux cultures de soja. Les herbicides ont constitué environ 85 % de l'ensemble des pesticides utilisés; les insecticides, plus de 13 % et les fongicides, moins de 2 %. L'utilisation des pesticides sur les cultures arables aux États-Unis diffère considérablement de l'utilisation que l'on en fait en Europe où les petites céréales sont la culture dominante. De plus, les applications de fongicides sur le blé et l'orge sont très importantes en Europe de l'Ouest.

Prix aux États-Unis

Les prix des pesticides ont augmenté annuellement de 3 % à 5 % ces dernières années. Au printemps de 1990, les prix des herbicides et des insecticides étaient supérieurs de 4,7 % et de 2,2 % respectivement par rapport à 1989. L'atrazine, important herbicice pour le maïs et le sorgho-grain, a enregistré l'augmentation les plus importante, soit 8,5 %. En 1989, les prix des pesticides avaient déjà subi une hausse de 18,4 %.

CANADA

Offre et demande

On a estimé à au moins 2 % la majoration de la valeur des ventes de pesticides en 1990, par rapport au niveau record de 1989 qui était de 919 millions de dollars. Les superficies ensemencées au Canada dans les six principales cultures traitées avec des herbicides se sont accrues de 1 % en 1990, par rapport à l'année précédente. Le blé, l'orge, le canola et le lin sont les cultures dominantes dans les provinces des Prairies canadiennes. Presque tout le maïs et tout le soja produits au Canada sont cultivés en Ontario et au Québec. Les achats totaux d'herbicides pour ces six cultures ont crû de 2 %, pour atteindre 600 millions de dollars. Les achats d'herbicides pour lutter contre les mauvaises herbes graminées et dicotylédones ont enregistré une légère hausse. En volume, les herbicides les plus utilisés dans l'ouest du Canada sont le 2,4-D et le MCPA. Les superficies traitées au 2,4-D n'ont pas changé en 1990 par rapport à l'année précédente, mais celles traitées au MCPA ont augmenté de 1 million d'acres. Les superficies traitées pour éliminer les mauvaises herbes graminées, y compris la folle avoine et la sétaire verte, n'ont pas changé. Sur le marché des herbicides agissant sur les mauvaises herbes graminées, on a constaté un déplacement de la demande en faveur des nouveaux produits de prélevée et de postlevée, plus coûteux. La sétaire verte continue de se répandre rapidement dans l'ouest du Canada. Les ventes des produits, tout particulièrement les nouveaux produits, qui agissent contre cette mauvaise herbe sont vigoureuses. Les superficies traitées avec des herbicides agissant contre les mauvaises herbes dicotylédones ont enregistré une hausse variant entre 1 % et 3 %, en

1990. Cette année encore, les chardons ont fait l'objet principalement de traitements localisés, car ce sont des plantes que l'on repère facilement à cause de leur hauteur et parce qu'un grand nombre de champs sont seulement infestés partiellement. Les champs très infestés par les chardons avaient été laissés en jachère pour l'été.

Dans l'ouest du Canada, le marché des produits de prélevée, au printemps de 1990, a été quelque peu influencé par des facteurs principalement économiques et météorologiques. Les prix initiaux pour le blé étaient moins élevés que pour la dernière campagne agricole, reflétant la situation sur les marchés mondiaux. Le temps généralement sec en avril, puis l'arrivée tardive des précipitations printanières en mai et en juin, a incité certains agriculteurs à faire leurs plantations rapidement à la fin du printemps sans appliquer d'herbicides de prélevée. Les superficies consacrées au canola ont régressé de façon marquée, et certains agriculteurs se sont mis à utiliser des produits de postlevée. Des précipitations en temps voulu durant la saison de croissance et de très bonnes conditions de croissance tant pour les cultures que pour les mauvaises herbes ont rendu nécessaire l'utilisation de produits agrochimiques par les agriculteurs qui prévoyaient obtenir de très bonnes récoltes. Dans certaines régions où il y a eu beaucoup de précipitations, l'application de produits de postlevée a été rendue difficile. Par conséquent, les agriculteurs ont eu davantage recours aux applications aériennes. Certains agriculteurs ont réduit légèrement les doses, car les cultures étaient en mesure de livrer une concurrence intensive aux mauvaises herbes. Plus tard dans la saison, la baisse des prix des récoltes a incité certains agriculteurs à ne pas appliquer d'insecticides dans certaines régions infestées.

Il y a eu pénurie d'herbicides à base de bromoxynil pour lutter contre les mauvaises herbes dicotylédones à cause de problèmes de fabrication en Europe, et les stocks de certains produits étaient presque complètement épuisés dans l'ouest du Canada. Cette situation a amené les agriculteurs à choisir d'autres produits qui se sont vendus rapidement. Cependant, à cause de l'arrivée tardive des précipitations printanières et de la tardiveté de la saison en général, les fabricants ont été alors en mesure de fournir des produits en quantités suffisantes.

Automne de 1990

Au cours de l'automne de 1990, l'application de pesticides a été grandement diminuée, jusqu'à 50 %, pour des raisons à la fois économiques et météorologiques. La réduction des recettes agricoles, la constitution à la ferme de stocks importants de grains et les perspectives incertaines pour le marché des grains ont ralenti la demande de pesticides. Les conditions d'humidité qui ont été généralement mauvaises au cours de l'automne n'ont pas favorisé l'application d'herbicides de prélevée. En outre, la sécheresse a fait craindre une diminution de la production en 1991. Les agriculteurs ont estimé que les prix des produits de phytoprotection étaient relativement élevés par comparaison aux prix des grains, assez bas. De plus, des produits de postlevée nouvellement enregistrés ont prolongé la période d'application, permettant aux agriculteurs d'attendre jusqu'au printemps de 1991 pour épandre des herbicides.

Ventes en 1989

On dispose maintenant des statistiques pour 1988-1989 (la campagne d'application des pesticides s'étend d'octobre à septembre) sur les ventes de pesticides au détail (tableau 2), le nombre de tonnes de matières actives vendues et le nombre de contenants de pesticides. Les ventes au détail pour la période de 1988-1989 se sont chiffrées à 919 millions de dollars, soit une augmentation de 77,5 millions de dollars (9,2 %) par rapport à l'année précédente. Une grande partie de cette hausse est attribuable aux ventes d'herbicides pour les céréales des Prairies, lesquelles ont progressé de 22 % pour atteindre 65,2 millions de dollars. Les ventes d'herbicides ont augmenté dans toutes les régions et pour toutes les cultures et ont constitué 77 % de l'ensemble des ventes de pesticides. Les ventes d'insecticides ont également affiché une croissance modérée, mais tous les autres segments du marché, à l'exception des produits d'usage domestique, ont accusé un fléchissement de la valeur de leurs ventes. À l'échelle régionale, la croissance des ventes de pesticides a été la plus importante dans l'ouest du Canada (12 %), suivie par une croissance plus modérée en Ontario ainsi qu'au Québec et dans la région de l'Atlantique. La tendance sur neuf ans, de 1981 à 1989, montre un taux moyen de croissance annuelle de 3,5 %.

Les statistiques sur le volume des ventes, par matière active, montrent un accroissement global de 5,3 % en 1988-1989, par rapport à 1987-1988, la plus grande partie de cette hausse étant attribuable aux herbicides et aux insecticides. Cette donnée correspond en gros, comme on s'y attendait, aux données sur la valeur des ventes; cependant, le pourcentage de croissance, qui est plus faible dans ce cas-ci, indique probablement une tendance à utiliser des produits qui permettent des doses plus faibles.

L'industrie a montré un certain intérêt pour les répercussions environnementales des résidus pesticides, en souhaitant réduire les contenants jetables et les emballages de rebut. Les statistiques montrent que l'industrie fournit annuellement aux producteurs près de 8 millions d'emballages pour les pesticides, dont 50 % sont en plastique, 24 % sont en papier ou en carton et 7 % en métal. En 1989, le nombre total de contenants a diminué de 1,4 %, malgré une hausse importante de la valeur et du volume des ventes. L'utilisation de contenants récupérables, principalement de grande taille, s'est accrue, passant de 3 934 à 10 232. (Source : Institut canadien pour la protection des cultures.)

Prix

Les prix des pesticides, comme le montre l'indice des prix des facteurs de production agricole pour les produits agrochimiques, ont augmenté de 2 % en 1990 par rapport à 1989, tant dans l'est que dans l'ouest du Canada. Selon le sondage sur les indices et les prix dans le secteur agricole de l'Alberta, les prix du 2,4-D, de l'Avadex et du Treflan ont enregistré une augmentation de 2 % à 3 % en septembre 1990 par rapport à il y a un an. La pénurie

prévue de produits à base de bromoxymil dans l'ouest du Canada a contenu les pressions à la baisse sur les prix auxquelles on s'attendait en raison de la tardiveté de la saison de pulvérisation en 1990 qui avait laissé entre les mains de certains distributeurs des stocks importants de pesticides jusqu'à tard dans la saison.

PERSPECTIVES

LE MONDE

L'emploi de pesticides à l'échelle mondiale est conditionné par les superficies ensemencées, les conditions météorologiques, les perspectives de récolte, les infestations par les parasites et les autres ennemis des plantes, les prix relatifs des récoltes et le niveau des échanges céréaliers, les stocks de récoltes, la demande de production végétale dans les pays en voie de développement, les politiques gouvernementales en matière de subventions et les conditions de rentabilité du secteur agricole, la disponibilité du crédit ainsi que les prix des pesticides et des autres facteurs de production. Les perspectives à court terme concernant l'utilisation des pesticides en Europe de l'Est et en Union soviétique se sont amenuisées, bien que, à long terme, on s'attende à une hausse de la demande de pesticides. Les prévisions de 1991 pour cette région traduisent principalement le niveau élevé des coûts d'ajustement en cette période de transition économique et sociale. La croissance de la demande de pesticides dans les pays en voie de développement devrait continuer à être limitée par les piètres conditions économiques à l'échelle mondiale. Seule la région asiatique du Pacifique continuera de faire exception à la règle. L'importance de la production mondiale de grains en 1990 associée à une baisse des prix des récoltes et à une hausse des dépenses de production feront diminuer les superficies ensemencées en 1991 et ralentiront la tendance à la hausse de l'utilisation des pesticides à l'échelle mondiale.

Prix aux États-Unis

Au cours des trois dernières années, les prix des herbicides et des insecticides aux États-Unis ont enregistré une progression générale. Les coûts de fabrication des pesticides ont augmenté, ainsi que les coûts que doivent assumer les négociants (en particulier l'assurance responsabilité). Toute augmentation du prix du pétrole aura des répercussions relativement peu importantes sur les prix des pesticides en 1991. Toute majoration des prix mondiaux du pétrole ferait augmenter les coûts de la matière première et du transport, exerçant une légère pression à la hausse sur les prix de détail des pesticides pour la saison de croissance de 1991. Une récente étude menée par le ministère de l'Agriculture des États-Unis indique que les coûts de fabrication de base des pesticides pourraient croître de 1 % si le prix du baril de pétrole atteignait 30 $ US et de 3 % s'il atteignait 40 $ US.

CANADA

Équilibre de l'offre et de la demande

En 1991, la demande de pesticides, en quantité, devrait être presque la même qu'en 1990. Au total, la valeur des ventes de pesticides progressera légèrement à cause de la hausse prévue des prix des pesticides. Le revenu net des producteurs de céréales et d'oléagineux est un élément déterminant parmi les nombreux facteurs qui influeront sur l'emploi de pesticides en 1991. La demande de pesticides sera limitée par le bas niveau des prix des récoltes et par les perspectives de faibles revenus. La faiblesse des prix des céréales, surtout le blé, ralentira la demande de pesticides. Ce ralentissement sera compensé dans une assez large mesure par la nouvelle politique gouvernementale de sécurité du revenu qui devrait fournir une aide financière de l'ordre de 3 milliards de dollars au secteur des céréales et des oléagineux.

Tout changement dans le choix des cultures, c'est-à-dire le canola et les cultures spéciales au lieu du blé, attribuable à l'importance des stocks de report de blé et à la faiblesse des prix du blé aura tendance à accroître la demande de pesticides, car le canola est une culture qui exige une utilisation assez intensive de pesticides. Cependant, les agriculteurs pourraient modifier leurs méthodes de production et de gestion en diminuant leurs achats de certains facteurs de production. Si les prix du canola fléchissent, il se peut que les agriculteurs réduisent leurs applications de pesticides. Toutefois, il est difficile de réduire davantage les quantités utilisées pour lutter contre les mauvaises herbes, si ce n'est que d'avoir recours à davantage de pulvérisations localisées. Les céréaliculteurs éprouvent de grandes difficultés à cause de la faiblesse des prix des céréales. Il se peut qu'ils décident de ne pas se procurer certains facteurs de production pour cultiver du blé qui se vend à bas prix, ce qui réduirait l'utilisation de produits agrochimiques en 1991. En octobre 1990, le gouvernement fédéral a de nouveau consenti, temporairement, des avances exemptes de frais d'intérêt pour les céréales entreposées à la ferme; les prêts à ce titre se sont élevés à plus d'un milliard de dollars. Le remboursement de ces avances devrait se faire au moment des premières livraisons de céréales en 1991.

La sétaire verte demeurera probablement la mauvaise herbe la plus envahissante et alimentera encore le marché des pesticides, malgré une reprise des infestations de folle avoine. Les pulvérisations appliquées aux mauvaises herbes dicotylétones, en particulier avec du 2,4-D, continueront de faire partie du programme de base de pulvérisation. Les pulvérisations du début du printemps, avec du 2,4-D, pourraient augmenter encore une fois, comme en 1987.

Les prix des pesticides devraient croître de 3 % à 4 %, en partie à cause d'une légère augmentation des coûts de fabrication et de transport attribuable à la hausse des prix du pétrole. Les produits pétrochimiques dérivés du pétrole forment la matière de base de nombreux produits agrochimiques. Bien que le coût du pétrole contribue pour une très petite part au prix final des pesticides, il aura une légère répercussion sur les prix en 1991.

Le Canada est dépendant des États-Unis pour ce qui est de la création de nouveaux produits agrochimiques. Étant donné que le Canada et les États-Unis produisent des denrées semblables dans des conditions similaires, il n'est pas surprenant de constater que le Canada est un marché d'importance pour les nouveaux pesticides fabriqués aux États-Unis. Les fabricants canadiens de pesticides augmentent les prix avec beaucoup de réticence à cause de la faiblesse du revenu agricole net, du bas niveau des prix des céréales et de l'importance accordée par les agriculteurs aux coûts des facteurs de production. Des augmentations de prix de 5 % à 6 % seraient probablement très mal acceptées par les agriculteurs. Cependant, l'annonce d'un octroi de 3 milliards de dollars aux producteurs de céréales et d'oléagineux en vertu des nouveaux programmes de sécurité du revenu vaincra peut-être la réticence des fabricants canadiens qui hésitaient à majorer les prix de 3 % à 4 %.

L'introduction continuelle de pesticides de la nouvelle génération, dont les prix sont généralement plus élevés que ceux des pesticides existants, accroît légèrement les prix moyens des pesticides. La part du marché généralement peu importante qu'ils détiennent, soit de 3 % à 5 %, limite leurs répercussions sur l'ensemble des prix moyens des pesticides. Les prix du MCPA, un des herbicides les plus vendus au Canada, devraient augmenter de façon significative en 1991, en raison de la hausse des coûts de l'énergie entrant dans sa fabrication et du nombre peu important de fabricants de la matière active. En outre, le désenregistrement d'un certain nombre de pesticides en Allemagne a raffermi la demande de MCPA.

Facteurs influant sur l'emploi de pesticides à la ferme dans les années 1990

Au cours de la prochaine année, les prix des denrées produites à la ferme devraient demeurer bas dans de nombreux cas. À cause de la faiblesse des prix des denrées agricoles, de nombreux agriculteurs examineront les secteurs où ils peuvent diminuer leurs dépenses afin d'améliorer leur situation. On s'attend à ce que, dans les années 1990, les agriculteurs prennent de plus en plus de décisions de gestion et adoptent de plus en plus de techniques qui réduisent les coûts sans toutefois diminuer la production.

Les préoccupations environnementales grandissantes, en plus de la faiblesse des prix des denrées agricoles, devraient avoir un effet de plus en plus marqué sur l'utilisation des produits agrochimiques. Ces préoccupations concernent tout aussi bien la contamination de l'eau que la salubrité des aliments. En Ontario, par exemple, le programme *Food Systems 2002* vise à aider les agriculteurs à diminuer de 50 % leur utilisation de pesticides d'ici l'an 2002. On cherche à atteindre cet objectif sans réduire les rendements. Les préoccupations au sujet de la salubrité des aliments ont fait augmenter la demande de produits biologiques et "naturels". Le référendum proposé aux électeurs californiens l'automne dernier sur des questions écologiques est une autre illustration de la préoccupation grandissante des consommateurs à l'égard de la salubrité des aliments. Malgré le fait que les résultats du référendum aient été négatifs en Californie, les agriculteurs peuvent s'attendre à ce que des pressions continuent de s'exercer sur eux pour qu'ils limitent l'emploi des pesticides.

À l'heure actuelle, la quantité de pesticides utilisées à la ferme varie considérablement, même dans le cas d'une même culture. Bien que cette variabilité dans l'emploi des pesticides soit attribuable à des différences dans l'intensité des problèmes d'infestation, on peut y voir également des écarts dans les pratiques de gestion et les techniques utilisées à la ferme. Des pratiques de gestion telles que les pulvérisations localisées ainsi que l'amélioration du calibrage de l'équipement, qui permet d'utiliser juste la bonne quantité de pesticides, peuvent aider à réduire l'utilisation de pesticides. Dans une étude faite au Nébraska sur l'emploi de pesticides, on a signalé que 26 % des agriculteurs appliquaient une trop grande quantité de pesticides à cause d'un mauvais calibrage de l'équipement.

La figure 1 illustre les dépenses en produits agrochimiques par tonne de maïs-grain produite en Ontario. Dans cet échantillon de 84 fermes, les dépenses en produits agrochimiques par tonne de maïs-grain produite étaient de 5,80 $/tonne et d'au moins 10 $/tonne respectivement dans le cas des 20 % de fermes où les dépenses étaient les moins élevées et des 20 % de fermes où les dépenses étaient les plus élevées. Cet écart n'était pas attribuable à des différences de rendement, car les rendements moyens des deux groupes étaient très semblables, soit 2,98 tonnes/acre et 2,81 tonnes/acre respectivement pour les 20 % de fermes ayant les dépenses les moins élevées et pour les 20 % de fermes ayant les dépenses les plus élevées. Les données pour les fermes céréalières situées dans la zone des sols noirs en Saskatchewan illustrent des résultats similaires (figure 2). Dans un échantillon de 54 fermes céréalières, les dépenses en produits agrochimiques par dollar de revenu étaient de 6,5 cents et d'au moins 12,9 cents par dollar de revenu respectivement dans le cas des 20 % de fermes ayant les dépenses les moins élevées et des 20 % de fermes ayant les dépenses les plus élevées. Ces deux exemples illustrent la grande variabilité dans l'emploi de pesticides d'une ferme à l'autre ainsi que les possibilités de réduire à la fois les coûts et l'utilisation de pesticides. La mise au point de nouvelles technologies devrait offrir aux agriculteurs encore plus de façons de réduire l'utilisation de pesticides.

FIGURE 1: DEPENSES EN PESTICIDES PAR TONNE DE MAIS
ONTARIO, 1987

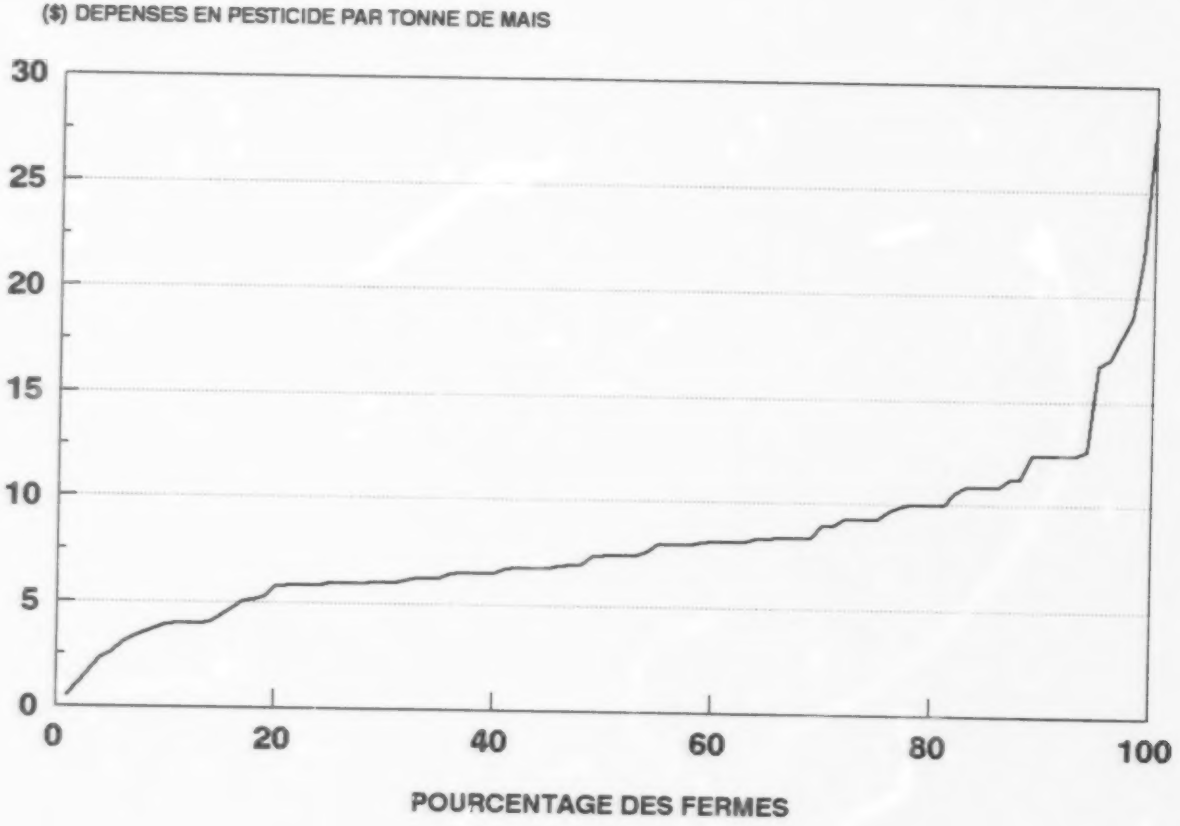

FIGURE 2: DEPENSES EN PESTICIDES PAR DOLLAR DE REVENU AGRICOLE FERMES DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX, TERRES NOIRES DE LA SASKATCHEWAN, 1989

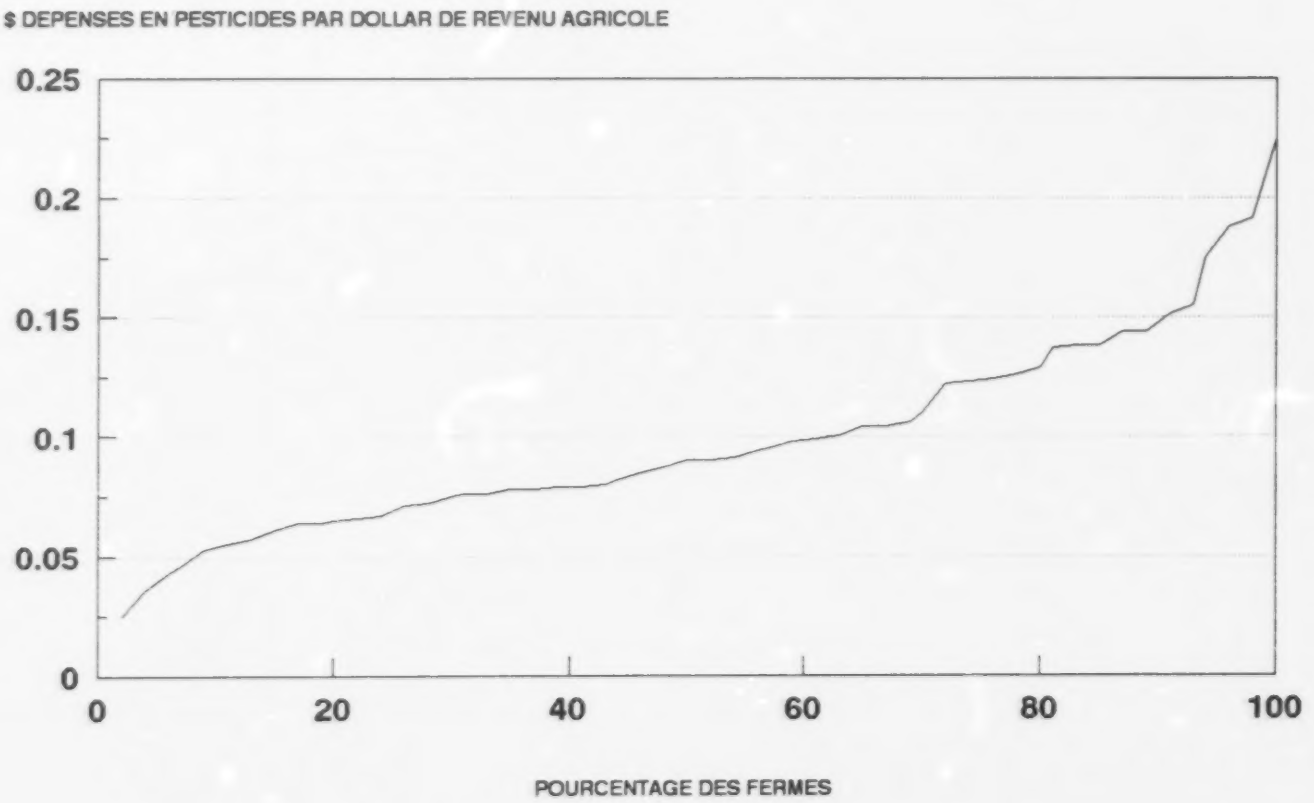

TABLEAU 1 UTILISATION D'HERBICIDES DANS L'OUEST CANADIEN (1980-1989)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 (a)
					(millions de kilogrammes)					
2,4-D	2,9	3,6	3,1	3,1	3,4	3,2	4,3	3,4	3,2	3,1
TCA	0,7	0,4	0,4	0,3	0,4	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1
MCPA	1,9	2,0	1,8	2,1	1,5	1,7	1,9	1,8	1,4	1,3
Bromoxynil et dicamba	-	-	1,8	2,4	2,2	1,4	2,2	2,2	1,9	2,8
Autres herbicides	0,9	1,8	1,7	1,7	1,6	1,3	1,5	1,1	2,0	2,7
TOTAL	6,4	7,8	8,8	9,6	9,1	7,8	10,2	8,8	8,6	10,0
					(Mha)					
Superficies traitées avec des herbicides destinés à éliminer la folle avoine	7,2	7,2	9,6	7,5	8,2	7,9	9,6	5,4	11,0	8,6
Superficies ensemencées avec six principales cultures (b)	19,4	20,8	21,2	21,5	22,2	22,6	23,0	22,3	21,8	22,9

(a) Préliminaire
(b) Blé, orge, avoine, seigle, colza canola et colza

Source: Ministère de l'Agriculture du Manitoba, Direction de lànalyse économique;
Statistique Canada, série de 'Rapports sur les grandes cultures', cat no. 22-002, octobre 1990

TABLEAU 2 **ENQUETE SUR LES PRIX DE DÉTAIL DES PESTICIDES D'OCTOBRE 1988 à SEPTEMBRE 1989**

Produits	Canada 1988	1989	Taux de croissance en 1989 par rapport à 1988	1989 Pourcentage des ventes totales de pesticides
	(millions de dollars)		(pourcentage)	
Herbicides	618,0	707,0	14,4	76,9
Insecticides (a)	53,0	55,0	3,8	6,0
Fongicides (a)	31,0	30,0	-3,2	3,3
Rodenticides	4,0	3,5	-12,5	0,4
Fumiguants et nématocides pour le sol	8,5	7,5	-11,8	0,8
Régulateurs de croissance	6,5	5,5	-15,4	0,6
Pesticides pour les bestiaux	9,0	9,0	0,0	1,0
Pesticides pour la maison et le jardin	70,0	66,0	-5,7	7,2
Autres	41,0	35,5	-13,4	3,9
Total (b)	841,0	919,0	9,3	100,0

(a) Ventes de produits de traitement des semences, inclus dans "autres"
(b) Les totaux peuvent ne pas s'additioner en raison en l'arrondissement des données

Source: Institut canadien pour la protection des cultures.

CRÉDIT ET FINANCEMENT AGRICOLES

W. McBride et J. Caldwell

FAITS SAILLANTS

Selon les prévisions, la demande de crédit devrait demeurer relativement faible en 1991, malgré un fléchissement considérable des taux d'intérêt. Sauf pour les céréales et oléagineux, la situation financière du secteur agricole devrait être stable ou s'améliorer. Dans le secteur des céréales, la situation financière sera surtout déterminée par l'évolution du marché céréalier et les paiements des programmes.

SITUATION

Crédit agricole[1]

En 1989, le montant des prêts agricoles consentis a totalisé 7,7 milliards de dollars selon les estimations, montant presque équivalent à celui qui a été enregistré en 1988 (Tableau 1). Le solde de la dette au 31 décembre 1989 était aussi semblable à celui de l'année précédente, soit 22,4 milliards de dollars comparativement à 22,3 milliards de dollars en 1988 (Tableau 2). Le taux d'intérêt moyen des prêts agricoles consentis est passé de 13,71 % en 1988 à 14,91 % en 1989 (Tableau 4), tandis que le taux d'intérêt moyen du solde de la dette agricole est passé de 11,68 % en 1988 à 12,64 % en 1989 (Tableau 5). Les frais d'intérêt totaux se sont accrus de 10 %, passant de 2,6 milliards de dollars en 1988 à 2,8 milliards en 1989 (Tableau 5).

Le montant des prêts consentis à long terme a augmenté de 5,5 % en 1989, tous les prêteurs sauf les particuliers indiquant une hausse des sommes consenties. Le montant consenti à moyen terme s'est maintenu à 2,2 milliards de dollars, tandis que celui à court terme a fléchi de 4,2 %. On a observé une diminution de la valeur des prêts à court et moyen terme consentis par les banques (principalement pour les prêts accordés en vertu de la *Loi sur les prêts aux améliorations agricoles*) alors que la valeur des prêts consentis par des fournisseurs a été à la hausse.

---

[1] Agriculture Canada fait un sondage annuel auprès des prêteurs afin de générer des estimations concernant la valeur des prêts agricoles consentis et le solde de la dette. En 1990, Agriculture Canada, la Société de crédit agricole (SCA) et Statistique Canada ont réalisé une enquête auprès des agriculteurs et ont ainsi obtenu de l'information détaillée sur les bilans. À partir de cette information des révisions ont pu être faites aux estimations de l'année précédente concernant la valeur des prêts consentis et le solde de la dette.

Le solde sur les prêts à long terme s'est accru de 3,6 % en 1989, principalement à cause d'une augmentation des sommes dues aux banques et aux prêteurs privés (surtout des particuliers). Quant au solde de la dette à long terme contractée auprès de la SCA, il a diminué de 8,1 %. Le solde des prêts à moyen terme a totalisé 5,3 milliards de dollars, ce qui correspond à une baisse de 424 millions de dollars. Les prêts à moyen terme contractés auprès des banques et qui ne sont pas couverts par la *Loi sur les prêts aux améliorations agricoles* ainsi que ceux contractés auprès des organisations des gouvernements provinciaux ont affiché les baisses les plus importantes. Le solde des prêts à court terme s'est maintenu à 3,6 milliards de dollars en raison d'une augmentation du solde des caisses de crédit, des coopératives et des particuliers qui fut compensée par une diminution du solde des banques et des fournisseurs.

En 1990, les taux d'intérêt au Canada ont augmenté par rapport aux niveaux de 1989. Le taux préférentiel moyen, de 14,05 % en 1990, représentait une hausse de 72 points de base par rapport à la moyenne de 13,33 % enregistrée en 1989 (Tableau 3). Cette tendance à la hausse des taux d'intérêt s'est amorcée entre 1987 et 1988, l'année 1987 ayant affiché le plus faible taux moyen de la décennie.

La plupart des prêteurs agricoles ont constaté un fléchissement de la demande de crédit agricole en 1990. De façon générale, la combinaison de taux d'intérêt plus élevés que prévu, de l'incertitude à l'égard des résultats des négociations du GATT et de la conjoncture la plus défavorable depuis vingt ans sur les marchés céréaliers a eu un effet négatif sur les décisions d'investissement des agriculteurs et, partant, sur la demande de crédit à moyen et à long terme. Néanmoins, la valeur des prêts consentis par la SCA en 1990 a augmenté de 22 % par rapport au montant de 1989 et les garanties fournies la même année en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et aux coopératives de commercialisation* représentaient une diminution de 20 % par rapport au montant de 1989. Il semble que la valeur des prêts consentis à court terme ait augmenté en 1990 en raison surtout des sommes consenties en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies* (LPAGP) et de la *Loi sur le paiement anticipé des récoltes* (LPAR). La clause stipulant que les prêts étaient consentis sans intérêt pour l'année de récolte 1990-1991 a rendu ces programmes attrayants à l'ensemble des producteurs céréaliers, peu importe leur situation financière. En février 1991, des avances de plus de 1,4 milliard de dollars avaient été accordées en vertu de ces programmes. Par conséquent, il semble que la valeur des prêts consentis augmentera d'au moins 2 à 3 % en 1990, comparativement au montant consenti en 1989 qui s'est maintenu sensiblement au même niveau qu'en 1988.

Les investissements en machinerie et en équipement ont continué de fléchir, phénomène confirmant que la réduction du stock global de machinerie et d'équipement se poursuit dans le secteur. Toutefois, la conjoncture globale est caractérisée par des tendances divergentes. Par exemple, les ventes de tracteurs à quatre roues motrices ont augmenté durant l'année

qui se termine, le nombre de véhicules vendus passant de 1 456 à 1 585, tandis que le nombre d'unités vendues de presque toutes les autres machines agricoles a diminué. On estime que la valeur des ventes totales de machines neuves a fléchi de 8 %.

La combinaison d'une baisse des emprunts, des remboursements de capital, de la radiation de certaines dettes par les prêteurs et de la vente d'éléments d'actif par les emprunteurs fera vraisemblablement diminuer de 2 à 3 % le solde de la dette en 1990.

Financement agricole

Au cours du premier trimestre de 1990, Agriculture Canada, la Société du crédit agricole (SCA) et Statistique Canada ont recueilli des informations permettant d'établir des bilans détaillés et des états des résultats partiels à partir d'un échantillon représentatif de fermes canadiennes. Ces informations ont permis la création d'une base de données afin d'estimer et d'analyser la situation financière des fermes en 1989 et de la comparer à celle de 1987. Des informations plus détaillées seront disponibles dans une publication distincte dont la préparation est en cours.

Les tendances qui se dégagent des indicateurs financiers sont divergentes. La tendance à la baisse des emprunts en souffrance qui a été amorcée en 1987 s'est poursuivie, alors que le nombre de faillites agricoles à l'échelle nationale a continué de s'accroître pour la seconde année consécutive. Le nombre de demandes faites auprès des bureaux d'examen de l'endettement agricole a augmenté après avoir diminué durant deux années consécutives. La hausse du nombre de demandes à l'échelle nationale résulte presque entièrement de l'augmentation des demandes en Saskatchewan, quoique leur nombre s'est accru aussi, mais de façon moins marquée, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique (principalement au Nouveau-Brunswick).

A la fin du premier trimestre de 1990, la proportion estimée des emprunts agricoles en souffrance avait diminué à l'échelle nationale ainsi que dans toutes les régions sauf la Saskatchewan et la région de l'Atlantique. De plus, les prêteurs ont signalé une baisse considérable des montants en arrérages sur les prêts agricoles. Les montants en arrérages envers tous les prêteurs totalisaient 923 millions de dollars en 1989 et 780 millions de dollars en 1990.

Les données les plus récentes de la Société du crédit agricole sur les arrérages au 31 décembre 1990 révèlent une amélioration de la situation par rapport à l'année précédente. La baisse du nombre de dossiers actifs à la SCA qui a été enregistrée ces dernières années a été accompagnée d'une diminution proportionnellement plus grande du nombre de dossiers en souffrance. Le 31 décembre 1990, la SCA a signalé que 17,1 % (10 622 dossiers) de ses dossiers accusaient un retard, soit une baisse de 19,6 % (12 653 dossiers) par rapport à ce qui fut enregistré à pareille date en 1989. Le nombre d'emprunts en souffrance a diminué dans chacune des catégories de durée de retard. La plus forte diminution, en valeurs

absolues et relatives, a été observée dans la catégorie des arrérages de plus de trois ans où le nombre d'emprunts est tombé de 2 486 à 1 515 (ce qui correspond à une baisse de 39 %). L'amélioration observée dans cette catégorie particulière témoigne des mesures prises à l'égard des dossiers accusant le plus grand retard. Diverses mesures de restructuration sont prévues dans le cadre du processus d'examen de l'endettement agricole.

NOMBRE D'EMPRUNTS EN ARRÉRAGES AUPRÈS DE LA SCA

DURÉE DU RETARD	LE 1er DÉCEMBRE 1989	LE 31 DÉCEMBRE 1990
Moins d'un an	4,510	4,156
De un à deux ans	4,288	3,806
De deux à trois ans	1,369	1,145
Plus de trois ans	2,486	1,515
TOTAL	**12,653**	**10,622**

Jusqu'au milieu de 1990, le bilan du secteur agricole s'est amélioré par rapport à 1989 en raison de la valeur des actifs agricoles. Selon le rapport de surveillance de la valeur des terres de la SCA, il y a eu une augmentation de leur valeur de 3,9 % depuis l'année précédente, toutes les provinces affichant des hausses à l'exception de la Saskatchewan où l'on a enregistré une légère baisse. Bien qu'on rapporte que la valeur des terres ait quelque peu diminué au cours de la deuxième moitié de 1990, on a observé une amélioration importante de la valeur des garanties. Le niveau élevé de la valeur des terres au cours de 1990 est en bonne partie explicable par des revenus agricoles relativement élevés au cours de la période 1985-1989.

PRÉVISIONS

Crédit agricole

L'évolution de la demande de capitaux et, partant, de la demande de crédit en 1991 sera déterminée dans une large mesure par les prévisions en matière de revenu agricole. Même en comptant les avantages que devraient procurer le Régime d'assurance-revenu brut (RARB) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), il est prévu que le revenu agricole net en 1991 sera inférieur à celui de 1990 et nettement inférieur au revenu moyen enregistré de 1985 à 1989. Les programmes RARB et CSRN garantissant un revenu minimal en production de céréales et d'oléagineux et la perspective d'un paiement important en 1991-1992 auront pour effet d'atténuer les prévisions à la baisse du revenu net réalisé pour 1991.

Étant donné la diminution relativement constante des taux d'intérêt nominaux et réels qui a été observée vers la fin de 1990, d'autres baisses sont à prévoir en 1991. Il se peut que le conflit au Moyen-Orient et d'autres facteurs influent de façon défavorable sur la tendance à la baisse, mais, selon les prévisions les plus récentes du Conference Board du Canada, le taux préférentiel moyen pourrait tomber à 12,81 % en 1991, soit une chute de 124 points de base par rapport au taux enregistré en 1990. Vu que le taux préférentiel se situait à 11,25 % le 26 février 1991, il est probable que le taux moyen en 1991 soit inférieur à celui qui est actuellement prévu. À moyen terme, il est prévu que les taux d'intérêt diminueront.

Le fléchissement prévu des taux d'intérêt aura pour résultat la diminution des frais d'intérêt en 1991. Une stabilité des taux pourrait plutôt stimuler la demande de crédit pour l'acquisition d'éléments d'actif à moyen et à long terme. Le taux d'intérêt n'est qu'un seul des facteurs dont tiennent compte les agriculteurs qui envisagent d'investir. Un autre facteur est leur perception quant à la nature permanente ou transitoire d'une variation des taux. Ces dernières années, l'évolution des taux d'intérêt observée a été ambiguë puisqu'elle a été caractérisée par des variations périodiques tant à la hausse qu'à la baisse. Analysée sur une plus longue période (de 1960 à 1990), l'évolution des taux d'intérêt semble marquée par une tendance fléchissante à long terme. Cette instabilité des taux d'intérêt, conjuguée à des facteurs tels un marché des céréales peu favorable et les négociations du GATT, pourrait avoir un effet négatif sur la demande de crédit même si la tendance des taux d'intérêt à la baisse se poursuit.

En 1991, la demande de crédit continuera de s'affaiblir en raison d'une moins forte demande de capitaux d'investissement, ainsi que des stratégies de financement prudentes que continuent de poursuivre tant les emprunteurs que les prêteurs. Bien qu'en 1991 les productions animales s'annoncent encore une fois plus rentables que jamais, si bien que l'on prévoit une augmentation du crédit consenti et un faible accroissement du solde de la dette dans ce secteur de production, le crédit consenti dans le secteur des céréales et oléagineux devrait être sensiblement le même qu'en 1990, tandis que le solde de la dette dans ce secteur devrait fléchir. Dans l'ensemble, il est prévu que la valeur des prêts consentis se maintiendra plus ou moins au niveau actuel. On prévoit que la disponibilité des fonds des prêteurs agricoles sera plus que suffisante pour satisfaire la demande. Le solde de la dette devrait diminuer de 1 à 2 %.

Financement agricole

En 1991, les difficultés financières seront vraisemblablement plus marquées qu'en 1990 si les prévisions concernant le revenu agricole dans le secteur des céréales et des oléagineux se réalisent. Même en présence des programmes RARB et CSRN, le revenu de ce secteur serait inférieur à ce qu'il était en 1990, à moins que les marchés céréaliers se raffermissent considérablement par rapport au niveau actuel. On prévoit une certaine hausse du nombre de demandes auprès des bureaux d'examen de l'endettement agricole en 1991. Il est probable que les agriculteurs continueront de réduire leur niveau d'endettement afin d'accroître leur avoir net. Les projets de financement fortement axés sur les emprunts

resteront l'exception. La valeur des terres devrait se maintenir ou s'affaiblir quelque peu en 1991. La combinaison de ces conditions et d'une faible variation du solde de la dette pourrait se traduire par une faible diminution de l'avoir net dans le secteur.

Bien que la situation de l'endettement ne se soit que légèrement améliorée, il ne faut pas sous-estimer le phénomène du réaménagement des dettes qui a eu cours dans le secteur. Les agriculteurs en très mauvaise situation financière tenteront de redresser par eux-mêmes leur situation et avec l'aide des Bureaux d'examen de l'endettement agricole. Par contre, les agriculteurs affichant des bilans et états des résultats très sains n'hésiteront pas à assumer de nouvelles dettes pour agrandir leurs exploitations car ils jugeront opportun d'agir ainsi.

TABLEAU 1: VALEUR ESTIMÉE DES PRÊTS AGRICOLES CONSENTIS, SELON LA DURÉE DU TERME, 1970-1989

Année	À court terme	À moyen terme	À long terme	Total[a]
		(en millions de dollars)		
1970	1 674	308	200	2 182
1971	1 964	418	206	2 588
1972	2 092	605	232	2 930
1973	2 337	728	481	3 547
1974	2 680	800	717	4 197
1975	3 461	1 027	763	5 251
1976	3 289	1 501	852	5 643
1977	3 398	1 761	1 175	6 333
1978	3 774	2 013	1 627	7 413
1979	4 150	2 344	1 942	8 436
1980	4 623	2 446	1 986	9 055
1981	4 719	3 235	2 300	10 254
1982	4 615	3 128	2 233	9 975
1983	4 433	2 656	2 672	9 762
1984	4 555[r]	2 394[r]	2 059[r]	9 007[r]
1985	4 257[r]	3 321[r]	1 995[r]	9 573[r]
1986	3 796	2 284	2 058[r]	8 137[r]
1987	3 338[r]	2 158	2 171	7 667[r]
1988	3 677[r]	2 176[r]	1 937[r]	7 790[r]
1989[b]	3 521	2 154	2 044	7 720

a Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties.
b Données provisoires
r Données révisées

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques

TABLEAU 2: SOLDE ESTIMÉ DE LA DETTE AGRICOLE, SELON LA DURÉE DU TERME, 1970-1989

	À court terme	À moyen terme	À long terme	Total[a]
	(en millions de dollars)			
1970	1 504	855	2 031	4 391
1971	1 637	917	2 063	4 617
1972	1 776	1 076	2 128	4 980
1973	1 846	1 503	2 391	5 740
1974	2 107	1 871	2 773	6 750
1975	2 540	2 241	3 181	7 962
1976	2 748	2 797	3 814	9 359
1977	2 759	3 436	4 436	10 630
1978	2 931	3 661	5 560	12 151
1979	3 193	4 409	7 042	14 644
1980	3 687	4 943	7 876	16 506
1981	3 921[r]	5 400	8 951	18 272[r]
1982	4 085[r]	5 813	9 733	19 631[r]
1983	4 226[r]	5 505	10 955	20 687[r]
1984	4 255[r]	5 688[r]	11 261[r]	21 204[r]
1985	4 441[r]	6 658[r]	11 399[r]	22 498[r]
1986	3 998[r]	6 252	12 733[r]	22 983[r]
1987	3 668[r]	5 692[r]	12 923[r]	22 282[r]
1988	3 628[r]	5 741[r]	12 953[r]	22 322[r]
1989[b]	3 624	5 317	13 414	22 355

a Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties;
b Données provisoires;
r Données révisées.

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques

TABLEAU 3: MOYENNE ANNUELLE DE CERTAINS TAUX D'INTÉRÊT ET DU RENDEMENT DES OBLIGATIONS, 1970-1990

	Taux de la Banque du Canada	Taux d'intérêt préférentiel		Obligations du gouvernement (5 à 10 ans)	Taux d'intérêt réel[a]
		Canada	États-Unis		
	(en pourcentage)				
1970	7.13	8.17	7.81	7.58	4.87
1971	5.27	6.48	5.69	6.15	3.58
1972	4.75	6.00	5.29	6.75	1.20
1973	6.13	7.65	8.17	7.17	-0.05
1974	8.50	10.75	10.73	8.27	-0.15
1975	8.50	9.41	7.73	8.01	-1.99
1976	9.25	10.08	6.81	8.72	2.58
1977	7.71	8.06	6.88	8.14	0.16
1978	8.98	9.69	9.19	9.08	0.89
1979	12.10	12.91	12.72	10.16	3.71
1980	12.89	14.25	15.32	12.30	4.06
1981	17.93	19.29	18.66	15.29	6.79
1982	13.96	15.81	14.58	14.03	5.07
1983	9.55	11.17	10.79	11.11	5.37
1984	11.31	12.06	12.00	12.42	7.71
1985	9.65	10.58	9.88	10.78	6.53
1986	9.21	10.52	8.25	9.37	6.43
1987	8.40	9.52	8.21	9.55	5.12
1988	9.69	10.83	9.40	9.76	6.78
1989	12.29	13.33	10.88	9.83	8.16
1990[c]	12.94	14.05	10.01	b	9.65

a Le taux d'intérêt préférentiel au Canada moins le taux d'inflation
b Non disponible
c Estimation

Source: Revue de la Banque du Canada, 1970-1990; Conference Board du Canada, septembre 1990.

TABLEAU 4: VALEUR ESTIMÉE DES PRÊTS AGRICOLES CONSENTIS ET DES TAUX D'INTÉRÊT, 1988 ET 1989

Source et durée du crédit	Prêts agricoles consentis		Taux d'intérêt moyen	
	1988	1989	1988	1989
	(en millions de dollars)		(en %)	
Long terme (10 ans et plus):				
Société du crédit agricole	136,2	161,1	12,00	12,60
Organismes des gouvernements provinciaux	119,3	167,4	9,40	9,70
Particuliers	351,8[r]	325,7	11,50	12,50
Compagnies d'assurance, sociétés de fiducie et de prêt	10,0	10,5	11,25	12,50
Caisses de crédit	380,8[r]	394,6	12,25	13,50
Banques	823,8	865,0	11,83	13,08
Autres[a]	115,5	120,1	12,56	12,81
Total, long terme	1 937,4[r]	2 044,4	11,76	12,74
Moyen terme (de 18 mois à 10 ans):				
Banques (LPAA)	103,7	96,6	11,83	14,33
Banques (autres que LPAA)	674,6	628,4	12,33	14,83
Particuliers	157,0[r]	161,8	11,00	12,00
Fournisseurs	613,8[r]	651,4	12,25	12,50
SCA (prêts consentis à des coopératives agricoles)	0,7	4,8	12,20	12,40
Compagnies d'assurance, sociétés de fiducie et de prêt	20,0	19,6	11,00	12,25
Banque fédérale de développement	8,1	12,0	13,60	14,00
Organismes des gouvernements provinciaux[b]	13,8[r]	15,8	8,09[r]	8,48
Caisses de crédit, y compris LPAA	485,0[r]	468,5	12,08	14,58
Autres[a]	99,4	95,4	15,08	16,33
Total, moyen terme	2 176,1[r]	2 154,3	12,22	13,82
Court terme (moins de 18 mois):				
Banques (autres que LPAA)	1 525,4	1 479,6	11,83	14,33
Fournisseurs	228,9[r]	238,0	20,48	20,50
Caisses de crédit	455,0[r]	438,1	11,83	14,33
Particuliers	11,9	12,5	10,50	11,00
Organismes des gouvernements provinciaux	18,3	21,4	5,20	7,10
Coopératives	1 135,0	1 032,1	22,16	21,30
Autres[a]	302,4	299,4	13,00	15,50
Total, court terme	3 676,9[r]	3 521,1	15,62	16,83
Total, global	**7 790,4[r]**	**7 719,8**	**13,71[r]**	**14,91**

a Comprend les caisses de crédit de l'Alberta
b Comprend les municipalités (Loi sur le drainage souterrain de l'Ontario)
r Données révisées

LPAA: Loi sur les prêts aux améliorations agricoles
SCA: Société du crédit agricole

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques

TABLEAU 5: ESTIMATION DU SOLDE DE LA DETTE AGRICOLE, DES TAUX D'INTÉRÊT ET DES FRAIS D'INTÉRÊT, 1988 ET 1989

	Solde de la dette		Taux d'intérêt moyen		Frais d'intérêt	
Source et durée du crédit	**1988**	**1989**	**1988**	**1989**	**1988**	**1989**
	(en millions de dollars)		(en %)		(en millions de dollars)	
Long terme (10 ans et plus):						
Société du crédit agricole	4 078,7[r]	3 748,4	10,70	10,65	457,8[r]	416,8
Organismes des gouvernements provinciaux	1 637,9	1 646,7	8,82	8,80	145,3	144,5
Particuliers	1 508,4[r]	1 767,1	10,90	11,40	150,6[r]	186,7
Compagnies d'assurance, sociétés de fiducie et de prêt	33,8	34,8	11,75	12,00	3,5	4,1
Caisses de crédit	1 203,4[r]	1 272,5	12,65	12,90	144,9[r]	159,7
Banques	3 957,7	4 375,3	13,25	13,50	525,7	562,5
Autres[a]	533,1	569,2	11,14	11,45	54,3	63,1
Total, long terme	12 953,0[r]	13 414,0	11,47	11,70	1 482,1[r]	1 537,4
Moyen terme (18 mois à 10 ans):						
Banques (LPAA)	351,3	291,8	11,83	14,33	39,5	46,1
Banques (autres que LPAA)	1 949,7	1 620,4	12,33	14,83	241,0	264,7
Particuliers	439,3[r]	413,3	11,00	12,00	49,8[r]	51,2
Fournisseurs	795,1[r]	876,8	13,36	13,86	100,8[r]	115,9
SCA (prêts consentis à des coopératives agricoles)	4,6	4,8	11,60	11,50	0,6	0,5
Compagnies d'assurance, sociétés de fiducie et de prêt	95,0	97,9	12,00	13,00	9,9	12,5
Banque fédérale de développement	36,0	39,0	13,20	13,70	4,6	5,1
Organismes des gouvernements provinciaux[b]	830,6[r]	658,6	8,07	9,44	75,2[r]	70,3
Caisses de crédit, y compris LPAA	995,2[r]	1 052,3	12,08	14,58	114,4[r]	149,3
Autres[a]	244,2[r]	262,3	14,65	16,52	34,7	41,8
Total, moyen terme	5 741,0[r]	5 317,2	11,78	13,74	670,5[r]	757,5
Court terme (moins de 18 mois):						
Banques (autres que LPAA)	2 424,6	2 360,2	11,83	14,33	287,6	342,8
Fournisseurs	138,9[r]	99,6	16,94	17,69	18,3	19,1
Caisses de crédit	457,1[r]	483,3	11,83	14,33	50,1	67,4
Particuliers	93,2[r]	103,1	10,50	11,50	8,6	11,3
Organismes des gouvernements provinciaux	145,4	151,7	10,12	10,00	19,4	14,9
Coopératives	109,9	147,7	20,37	20,70	12,5	26,7
Autres[a]	258,5	278,4	13,42	15,14	33,8	40,6
Total, court terme	3 627,6[r]	3 624,0	12,27[r]	14,48	430,3	522,7
Total global	**22 321,6[r]**	**22 355,2**	**11,68[r]**	**12,64**	**2 582,9[r]**	**2 817,6**

[a] Comprend les caisses de crédit de l'Alberta
[b] Comprend les municipalités (Loi sur le drainage souterrain de l'Ontario)
[r] Données révisées

LPAA: Loi sur les prêts aux améliorations agricoles
SCA: Société du crédit agricole

Source: Agriculture Canada, Direction générale des politiques